



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

STATISTIQUES

## **Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation - 2017**



## FAITS SAILLANTS

### Introduction

- L'*Enquête sur le profil des résidents de coopératives d'habitation - 2017* est la sixième du genre à être menée au cours des 30 dernières années.
- Pour la première fois, les répondants pouvaient accéder au questionnaire sur Internet.
- Sur l'ensemble des résidents des coopératives d'habitation du Québec, 6 400 ont été sélectionnés au hasard pour qu'ils répondent au questionnaire.
- L'échantillon de l'enquête est de 1 071 répondants répartis sur 2 phases d'échantillonnage, ce qui représente un taux de réponse de 17 %.
- L'échantillon est composé d'une majorité (59 %) de répondants habitant une coopérative d'habitation financée par un programme fédéral.
- Plus de 60 % des répondants proviennent des régions de Montréal (44 %) et de la Capitale-Nationale (18 %).

### Les résidents des coopératives d'habitation

- Plus de 6 répondants sur 10 (61 %) sont des femmes, une diminution de 5 points par rapport aux données enregistrées en 2012 (66 %).
- L'âge moyen des répondants est demeuré le même que celui observé en 2012, soit 54 ans, mettant ainsi fin à une tendance à la hausse qui durait depuis 1996 (47 ans).
- Au cours des 30 dernières années, la proportion du groupe d'âge des moins de 35 ans est passée de 33 % à 11 %. Durant la même période, le groupe des 65 ans et plus a, pour sa part, progressé de 13 % à 30 %.
- Il existe un écart de près de 10 ans en ce qui a trait à l'âge moyen des répondants provenant d'agglomérations de 100 000 habitants et plus (53 ans), par rapport à ceux provenant d'agglomérations comptant moins de 100 000 habitants (62 ans).
- Pour plus de 9 répondants sur 10 (91 %), la principale langue parlée à la maison est le français. L'anglais, l'espagnol et les autres langues se partagent à parts égales les 9 % restants.
- Plus de 8 résidents de coopératives d'habitation sur 10 (82 %) sont nés au Canada, une diminution de 5 points par rapport aux résultats obtenus en 2012 (87 %). Environ les trois quarts (76 %) des répondants issus de l'immigration habitent la région de Montréal, ce qui représente une augmentation de 10 points de pourcentage depuis 2012 (66 %).
- Plus de 4 répondants sur 10 (41 %) sont des salariés et 35 % sont des retraités.
- La proportion des répondants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires n'a cessé de diminuer au cours des 20 dernières années, passant de 37 % en 1996 à 9 % en 2017. Au contraire, près du tiers (31 %) des résidents de coopératives d'habitation détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 14 % en 1996.

## Les ménages coopératifs

- Pour la première fois en 30 ans, le nombre moyen de personnes que comptent les ménages coopératifs a augmenté de 2012 (1,89 occupant) à 2017 (1,98 occupant). Le nombre moyen d'occupants était passé successivement de 2,66 en 1987, à 2,17 en 1996, à 2,06 en 2002, à 2,01 en 2007 et à 1,89 en 2012. Les trois quarts (75 %) des ménages coopératifs comptent moins de 3 occupants.
- Les personnes vivant seules représentent près de la moitié (46 %) des ménages coopératifs. La proportion des couples avec enfant est passée de 13 % en 2012 à 17 % en 2017, une hausse de l'ordre de 30 %. À l'inverse, les familles monoparentales ainsi que les couples sans enfant ont vu leur part relative diminuer au cours des cinq dernières années, avec des baisses respectives de quatre et deux points de pourcentage.
- Près du tiers (31 %) des ménages coopératifs comptent au moins un enfant.
- Environ 2 femmes sur 3 (68 %) sont le principal soutien financier d'un ménage composé habituellement d'un seul adulte (personne vivant seule et famille monoparentale). Moins de la moitié des répondants de sexe masculin (47 %) se retrouvent dans cette situation.
- Dans une proportion de 45 %, le revenu des ménages coopératifs provient principalement d'un emploi. Cette proportion est de 22 % dans le cas des ménages dont le principal revenu provient d'une pension de vieillesse. La proportion combinée des ménages tirant principalement leur revenu de l'assurance-emploi et de la sécurité du revenu se chiffre à plus de 15 %.
- Le revenu moyen des ménages résidant en coopérative se situait légèrement en dessous de 32000 \$ (31936 \$) en 2016, ce qui représente une augmentation de 10 % depuis 2012 (29061 \$). Plus de 1 ménage sur 3 (37 %) avait un revenu inférieur à 20000 \$ en 2016.
- Plus des deux tiers (68 %) des répondants comptent sur le revenu d'une seule personne du ménage.
- Les ménages ayant un homme à leur tête avaient, en 2016, un revenu moyen de 35141 \$, soit un montant 18 % plus élevé que le revenu des ménages ayant une femme comme principal soutien financier (29898 \$). Cet écart a toutefois diminué depuis 1995.
- Le groupe d'âge des 25 à 34 ans est celui ayant le revenu annuel moyen le plus élevé, avec près de 40000 \$ (39511 \$). Inversement, les 65 ans et plus (27004 \$) et les moins de 25 ans (28085 \$) se trouvent sensiblement sous la moyenne de l'échantillon.
- Les ménages composés de couples avec enfant ont le revenu annuel moyen le plus élevé (45900 \$), alors que les personnes vivant seules ont le revenu le moins élevé, avec moins de 25000 \$ (24648 \$) par année en moyenne.
- On observe une augmentation de plus de 130 % des services Internet au sein des ménages coopératifs entre 2002 (35 %) et 2017 (81 %). Après avoir connu une croissance entre 2002 et 2007, la proportion des ménages coopératifs disposant d'un service de télédistribution a chuté de près de 20 % au cours des 10 dernières années, sa proportion passant, en effet, de 67 % en 2007 à 54 % en 2017. Quant à la téléphonie mobile, la proportion des ménages utilisant ce service est passée de 24 % en 2002 à 74 % en 2017.

## Les immeubles et les logements coopératifs

- Les trois quarts (75 %) des répondants habitent un immeuble comprenant plusieurs logements avec une ou plusieurs entrées communes, alors que 1 fois sur 5 (19 %) ils résident dans un immeuble de type «plex» (de 2 à 6 logements avec entrées individuelles).
- En moyenne, les logements coopératifs comptent 4,08 pièces et 2,04 chambres à coucher. Depuis 1987, la proportion de logements d'une chambre à coucher a augmenté de plus de 60 %. Pour la première fois en 30 ans, la proportion des logements comptant 3 chambres ou plus a connu une hausse entre 2012 et 2017. Leur part relative a quand même diminué de 33 % depuis 30 ans.
- Les logements de 2 chambres ont vu leur proportion réduite de près de 10 % au cours des 5 dernières années.
- Les répondants résident dans leur coopérative depuis neuf ans (9,0 ans) en moyenne, soit environ une année de moins qu'en 2012 (9,9 ans). Cette diminution contraste avec la hausse constante de la durée d'occupation à laquelle on avait assisté de 1996 à 2012, alors que celle-ci avait progressé de près de 3 ans (de 7,0 ans en 1996 à 9,9 en 2012).
- Les deux tiers des répondants (67 %) habitent leur logement depuis moins de 10 ans. La proportion des résidents dont le séjour dans la coopérative est inférieur à 5 ans a connu une croissance importante au cours des 5 dernières années (39 % en 2012 à 46 % en 2017).
- La proportion des répondants qui résident dans la coopérative depuis 20 ans et plus est passée de 17 % en 2012 à 14 % en 2017.
- Le ratio d'occupation des logements coopératifs est de 0,49 en 2017 alors qu'il était de 0,47 en 2012.
- Le loyer coopératif moyen est de 530 \$ en 2017 comparativement à 442 \$ en 2012. Le loyer moyen normalisé est de 607 \$ en 2017, comparativement à 512 \$ en 2012.
- Un peu moins du tiers (31 %) des ménages coopératifs ont accès à une subvention pour leur loyer, soit une baisse de 2 points par rapport à 2012 (33 %). Depuis 1996, alors que ce pourcentage atteignait 44 %, la proportion des ménages subventionnés a constamment reculé et affiche une baisse cumulative de l'ordre de 30 %.
- En 2017, environ 14 % des répondants bénéficient du programme Allocation-logement, comparativement à 12 % 5 ans plus tôt.
- Pour la première fois depuis au moins 30 ans, le taux d'effort moyen des ménages coopératifs québécois a virtuellement atteint les 30 %, un pourcentage généralement reconnu comme étant le seuil de taux d'effort élevé.
- En 2017, 55 % (contre 49 % en 2012) des résidents de coopératives d'habitation estiment que leur logement nécessite des réparations. En comparaison, en 1996, trois répondants sur quatre estimaient que leur logement ne nécessitait aucune réparation.
- La proportion des logements coopératifs requérant des réparations majeures est passée de 17 % en 2012 à plus de 20 % en 2017.

## Le rapport entre les répondants et leur coopérative d'habitation

- Plus de 9 répondants sur 10 (94 %) mentionnent qu'eux-mêmes (91 %) ou une autre personne du ménage (3 %) sont membres de la coopérative d'habitation où ils résident. En moyenne, les répondants ou une autre personne du ménage étaient membres de la coopérative depuis 9,2 ans en 2017, par rapport à 9,5 ans en 2012.
- Dans 44 % des cas, l'ancienneté comme membre est inférieure à 5 ans.
- Selon les répondants, le coût abordable des logements constitue la motivation la plus importante à résider dans une coopérative d'habitation, 94 % le considérant comme étant très important ou assez important. L'adhésion aux principes coopératifs et l'offre d'un milieu de vie sécuritaire figurent également parmi les principaux incitatifs à résider en coopérative, ces deux motifs étant jugés très importants ou importants par 91 % des résidents sondés.
- En moyenne, les répondants disent consacrer 9,1 heures par mois aux activités de leur coopérative, comparativement à 8,6 heures en 2012. Sept répondants sur 10 affirment siéger au conseil d'administration ou s'investir dans au moins un comité de la coopérative d'habitation.
- Trois répondants sur 4 (75 %) se disent satisfaits de leur coopérative d'habitation, alors que 14 % sont insatisfaits et que 11 % ont une opinion neutre à ce sujet. Le niveau de satisfaction des résidents à l'égard de leur coopérative est demeuré à peu près constant depuis 1996.
- Les répondants des ménages qui ne comptent aucun membre montrent un taux d'insatisfaction sensiblement plus élevé à l'égard de la coopérative (20 %) que les ménages comptant au moins un membre (13 %).
- En général, moins le logement nécessite de réparations, plus les répondants sont satisfaits de leur coopérative.

## TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants.....	iii
Table des matières.....	vii
Liste des tableaux.....	ix
Liste des figures.....	x
Liste des abréviations.....	xi
1. Introduction.....	1
1.1 Objectifs et contexte de l'enquête.....	1
1.2 Méthodologie de la recherche.....	2
1.3 Échantillonnage de la recherche.....	2
2. Les résidents des coopératives d'habitation.....	4
2.1 Genre et âge des répondants.....	5
2.2 Langue, lieu de naissance et citoyenneté.....	7
2.3 Principale occupation, type d'employeur et nombre d'heures travaillées.....	9
2.4 Scolarité.....	12
2.5 Tendances.....	14
3. Les ménages coopératifs.....	15
3.1 Taille des ménages.....	15
3.2 Composition des ménages.....	16
3.3 Provenance du revenu.....	19
3.4 Niveau de revenu.....	20
3.5 Achats de biens et de services.....	26
3.6 Tendances.....	28
4. Les immeubles et les logements coopératifs.....	29
4.1 Typologie des immeubles.....	29
4.2 Typologie des logements.....	29
4.3 Occupation du logement.....	31
4.4 Loyer.....	33
4.5 Taux d'effort.....	39
4.6 État du logement.....	41
4.7 Tendances.....	43
5. Les rapports entre les répondants et leur coopérative.....	44
5.1 Adhésion à la coopérative.....	44
5.2 Motivations à résider dans une coopérative.....	45

5.3 Participation aux activités de la coopérative.....	46
5.4 Taux de satisfaction des résidents à l'égard de leur coopérative d'habitation.....	50
5.5 Tendances.....	52
Conclusion.....	54
Bibliographie.....	56
Annexe 1 - Résultats par région administrative.....	58
Annexe 2 - Méthodologie et limites de la recherche.....	66
Annexe 3 - Lettre de participation.....	69
Annexe 4 - Questionnaire.....	71



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de l'échantillonnage selon la région administrative.....	3
Tableau 2 : Répartition des répondants selon le programme de financement.....	4
Tableau 3 : Âge moyen des répondants (de 1996 à 2017).....	5
Tableau 4 : Répartition des répondants selon l'âge et la taille des agglomérations.....	7
Tableau 5 : Langues parlées à la maison selon la région administrative.....	8
Tableau 6 : Répartition des répondants nés à l'étranger selon la région administrative.....	9
Tableau 7 : Principale occupation des répondants selon le programme de financement.....	10
Tableau 8 : Nombre d'heures travaillées hebdomadairement par les répondants.....	12
Tableau 9 : Nombre d'occupants par logement.....	16
Tableau 10 : Composition des ménages selon le programme de financement.....	17
Tableau 11 : Provenance du revenu des ménages (2016).....	19
Tableau 12 : Nombre de personnes qui contribuent au revenu du ménage.....	20
Tableau 13 : Répartition des répondants selon la tranche de revenu.....	20
Tableau 14 : Comparaison entre le revenu moyen des ménages coopératifs et les seuils de faible revenu au Québec selon la taille du ménage - 2016.....	21
Tableau 15 : Revenu moyen des ménages selon le programme de financement.....	22
Tableau 16 : Revenu moyen des ménages selon le groupe d'âge des répondants.....	23
Tableau 17 : Évolution du revenu moyen selon l'âge des répondants (de 1995 à 2016).....	24
Tableau 18 : Revenu moyen des ménages selon l'occupation.....	24
Tableau 19 : Revenu moyen des ménages selon leur composition.....	25
Tableau 20 : Revenu moyen des ménages selon la région administrative.....	26
Tableau 21 : Utilisation de biens ou de services en communication (de 2002 à 2017).....	26
Tableau 22 : Acquisition de biens et de services financiers par les répondants (de 2002 à 2017).....	27
Tableau 23 : Répartition des répondants selon le nombre de pièces que compte leur logement.....	30
Tableau 24 : Répartition des répondants selon le nombre d'années de résidence dans la coopérative.....	31
Tableau 25 : Type de logement habité avant l'arrivée dans la coopérative d'habitation.....	32
Tableau 26 : Ratio d'occupation de l'espace selon la composition du ménage (de 2012 à 2017).....	32
Tableau 27 : Loyer moyen et loyer moyen normalisé selon la région administrative.....	35
Tableau 28 : Loyer moyen et loyer moyen normalisé selon le programme de financement.....	35
Tableau 29 : Loyer moyen et loyer moyen normalisé selon la composition du ménage.....	36
Tableau 30 : Disponibilité d'une subvention au loyer selon le programme de financement.....	37
Tableau 31 : Loyer moyen normalisé selon le programme de financement et la disponibilité d'une subvention.....	37
Tableau 32 : Disponibilité d'une subvention au loyer selon la composition du ménage.....	38
Tableau 33 : Taux d'effort des ménages selon la région administrative.....	40
Tableau 34 : Taux d'effort des ménages selon leur composition.....	40
Tableau 35 : Taux d'effort des ménages selon le programme de financement.....	41
Tableau 36 : Besoins en réparations selon le programme de financement.....	43
Tableau 37 : Motivations pour habiter dans la coopérative d'habitation.....	46
Tableau 38 : Nombre mensuel d'heures de participation aux activités de la coopérative.....	46
Tableau 39 : Nombre d'heures consacrées aux activités de la coopérative en fonction de l'ancienneté à titre de membre.....	47
Tableau 40 : Nombre mensuel d'heures de participation selon le groupe d'âge des répondants.....	48

Tableau 41 : Participation au conseil d'administration et aux comités de la coopérative d'habitation.....	49
Tableau 42 : Éléments susceptibles d'améliorer la participation des membres.....	50
Tableau 43 : Répartition des répondants selon le degré de satisfaction à l'égard de leur coopérative d'habitation.....	50
Tableau 44 : Satisfaction des répondants selon le programme de financement.....	51

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des répondants selon le genre (de 1996-2017).....	5
Figure 2 : Répartition des répondants selon le groupe d'âge (de 1987 à 2017).....	6
Figure 3 : Répartition des répondants selon la principale langue parlée à la maison.....	8
Figure 4 : Principale occupation des répondants.....	10
Figure 5 : Répartition des répondants selon l'occupation et le genre.....	11
Figure 6 : Répartition des répondants selon le type d'employeur.....	11
Figure 7 : Évolution du niveau de scolarité des répondants (de 1996 à 2017).....	12
Figure 8 : Niveau de scolarité des répondants selon leur occupation principale.....	13
Figure 9 : Répartition des répondants selon le niveau de scolarité et le genre.....	14
Figure 10 : Nombre moyen d'occupants par logement (de 1987 à 2017).....	15
Figure 11 : Composition des ménages coopératifs (de 1987 à 2017).....	16
Figure 12 : Répartition des ménages selon le genre des répondants et la composition du ménage..	18
Figure 13 : Âge moyen des répondants selon la composition du ménage.....	18
Figure 14 : Provenance du revenu des ménages (de 1986 à 2016).....	19
Figure 15 : Évolution du revenu des ménages (de 2001 à 2016).....	21
Figure 16 : Évolution du revenu des ménages selon le genre (de 1995 à 2016).....	23
Figure 17 : Évolution du revenu des ménages selon leur composition (de 2001 à 2016).....	25
Figure 18 : Type d'immeuble habité par les répondants.....	29
Figure 19 : Répartition des répondants selon le nombre de chambres que compte leur logement (de 1987 à 2017).....	30
Figure 20 : Ratio d'occupation de l'espace en fonction du groupe d'âge.....	33
Figure 21 : Loyer moyen selon le nombre de chambres (de 2002 à 2017).....	34
Figure 22 : Répartition des ménages selon le taux d'effort (de 1996 à 2017).....	39
Figure 23 : Répartition des répondants selon les réparations requises (de 1996 à 2017).....	42
Figure 24 : Adhésion à la coopérative.....	44
Figure 25 : Évolution de la répartition des membres selon leur ancienneté (de 2002 à 2017).....	45
Figure 26 : Évolution du nombre mensuel d'heures de participation (de 2002 à 2017).....	47
Figure 27 : Participation en fonction de l'ancienneté comme membre.....	48
Figure 28 : Satisfaction des répondants envers leur coopérative d'habitation (de 1996 à 2017).....	51
Figure 29 : Satisfaction des répondants selon les réparations requises.....	52

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AACR : Aide assujettie au contrôle du revenu

ACL : AccèsLogis Québec

Article 27 : Programme de l'article 27 de la LNH

Article 61 : Programme de l'article 61 de la LNH

Article 95 : Programme de l'article 95 de la LNH

LAQ : Logement abordable Québec

OBSL : Organisme sans but lucratif

PARCO : Programme d'achat-rénovation pour coopératives et OSBL

PFCH : Programme fédéral des coopératives d'habitation

PIQ : Programme intégré québécois

PSBL-P : Programme sans but lucratif privé

SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement

SHQ : Société d'habitation du Québec

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Objectifs et contexte de l'enquête

L'Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2017 est la sixième du genre réalisée au cours de trois dernières décennies. Des études analogues ont été réalisées en 1987<sup>1</sup>, en 1996<sup>2</sup>, en 2002<sup>3</sup>, en 2007<sup>4</sup> et en 2012<sup>5</sup>. Les rapports des éditions de 2002, 2007, 2012 et 2017 sont disponibles sur le site Internet de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)<sup>6</sup>.

L'objectif principal de l'enquête est de mieux connaître les résidents des coopératives d'habitation du Québec. Ces données et ces connaissances permettent :

- d'améliorer les interventions du Mouvement;
- d'accroître la gamme des services offerts aux membres;
- de mieux défendre les intérêts des coopératives d'habitation et des coopérateurs;
- d'appuyer nos positions auprès des autres intervenants gouvernementaux, communautaires, etc.

En plus d'orienter la CQCH et le Mouvement dans leurs activités, les résultats de l'enquête sont utilisés dans les milieux universitaires et gouvernementaux. Comme la plupart des données sont disponibles sur une période de 30 ans, l'enquête permet d'observer les tendances à long terme dans l'évolution du profil des résidents de coopératives d'habitation.

Le rapport se divise en quatre sections principales. La première section dresse un portrait des résidents de coopératives d'habitation par l'analyse de différentes variables, telles que l'âge, le genre, la principale langue parlée et l'occupation. La deuxième section s'attarde aux ménages coopératifs, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes qui habitent le logement et aux liens qu'elles entretiennent. La troisième section aborde les immeubles et les logements habités par les ménages coopératifs en en présentant, notamment, les caractéristiques physiques, les modalités d'occupation ainsi que les besoins en rénovations. Finalement, la quatrième section traite des rapports entre les répondants et leur coopérative et aborde, par exemple, leur degré de satisfaction, leur engagement et leur motivation à résider en coopérative d'habitation.

---

<sup>1</sup> Christian Champagne, 1988. *Enquête sur la clientèle dans les coopératives d'habitation au Québec en 1987*, Montréal: ENAP/INRS-Urbanisation/UQAM, (Rapport d'activité présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en analyse et gestion urbaines).

<sup>2</sup> André Poulin, 1997. *Les résidents des coopératives d'habitation au Québec en 1996. Rapport statistique*, Montréal, Confédération québécoise des coopératives d'habitation.

<sup>3</sup> Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2003. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2002*.

<sup>4</sup> Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2008. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2007*.

<sup>5</sup> Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2013. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2012*.

<sup>6</sup> [www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop)

## 1.2 Méthodologie de la recherche

L'Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation s'appuie sur le sondage comme instrument de collecte de données. En 2017, pour la première fois, le sondage pouvait également être rempli en ligne afin que la collecte, la compilation et l'analyse des données soient facilitées. Le questionnaire comptait 33 questions qui reprenaient en majorité celles des enquêtes antérieures, auxquelles certaines nouvelles questions ont été ajoutées<sup>7</sup>.

Le sondage a été réalisé en deux phases : un premier envoi a été effectué auprès de 3400 résidents de coopératives d'habitation en novembre 2017 et un second envoi a eu lieu en janvier 2018 auprès de 3000 résidents.

Afin d'accroître la participation, la CQCH a intégré un concours à chacune des phases du sondage. Les prix ont été tirés au hasard parmi les répondants selon leur admissibilité<sup>8</sup>.

Une description détaillée de la méthodologie de l'enquête et de ses limites est présentée à l'annexe 2.

## 1.3 Échantillonnage de la recherche

La population de référence de l'enquête est constituée de l'ensemble des résidents des coopératives d'habitation du Québec, que ces dernières soient membres ou non d'une fédération régionale ou de la CQCH. L'échantillonnage du sondage repose sur une base de données comptant 28458 logements, détenus par 1259 coopératives d'habitation. Au total, l'enquête compile les réponses de 1071 résidents de coopératives d'habitation, ce qui représente un taux de réponse général de 17 % sur les 6400 questionnaires envoyés.

Tel que le présente le tableau 1, l'échantillon comprend des résidents de coopératives d'habitation de toutes les régions administratives du Québec, sauf de la région du Nouveau-Québec, où on ne retrouve aucune coopérative d'habitation. Une validation de la représentativité régionale de l'échantillon a été réalisée avant l'envoi postal. Ainsi, la répartition régionale des questionnaires envoyés correspond à la répartition de l'ensemble des logements coopératifs dans chaque région.

Le taux de réponse varie selon les régions, de 14 % en Montérégie et à Montréal à 41 % pour la région des Laurentides. La région de Montréal compte plus de la moitié (51 %) des logements coopératifs du Québec, mais les répondants provenant de cette région représentent 44 % de l'échantillon.

---

<sup>7</sup> Questions ajoutées : Questions 13B, 13C, 14 et 15.

<sup>8</sup> La deuxième phase offrait aux 300 premières personnes la chance de gagner l'une des trois cartes-cadeaux dans une épicerie de leur choix. Ainsi, le tirage a été effectué au hasard parmi les 300 personnes admissibles.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillonnage selon la région administrative

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	LOGEMENTS COOPÉRATIFS <sup>9</sup>		QUESTIONNAIRES ENVOYÉS		RÉPONDANTS <sup>10</sup>		TAUX DE RÉPONSE
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	%
01 Bas-Saint-Laurent	286	1,0	62	1,0	21	2,0	33,9
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	797	2,8	189	3,0	43	4,1	22,2
03 Capitale-Nationale	4 532	15,9	1 055	16,5	187	18,0	17,7
04 Mauricie	267	0,9	56	0,9	12	1,2	21,4
05 Estrie	2 005	7,0	466	7,3	97	9,3	20,8
06 Montréal	14 470	50,8	3 286	51,3	454	44,0	13,8
07 Outaouais	880	3,1	185	2,9	28	2,7	15,1
08 Abitibi-Témiscamingue	253	0,9	53	0,8	8	0,8	15,1
09 Côte-Nord	175	0,6	28	0,4	5	0,5	17,9
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	119	0,4	21	0,3	6	0,6	28,6
12 Chaudière-Appalaches	762	2,7	152	2,4	36	3,5	23,7
13 Laval	518	1,8	124	1,9	24	2,3	19,4
14 Lanaudière	464	1,6	85	1,3	22	2,1	25,9
15 Laurentides	72	0,3	17	0,3	7	0,7	41,2
16 Montérégie	2 415	8,5	525	8,2	72	6,9	13,7
17 Centre-du-Québec	443	1,6	96	1,5	18	1,7	18,8
Total	28 458	100,0	6 400	100,0	1 040	100,0	16,3

<sup>9</sup> Les données présentes dans la colonne « Logement coopératif » proviennent de la base de données de la CQCH et de la compilation des adresses postales nécessaires à la constitution de la liste d'envoi.

<sup>10</sup> Au total, 31 répondants ont omis de préciser leur adresse postale. Il a donc été impossible pour la CQCH de compiler les informations relatives à leur région et leur programme.

La quasi-totalité des coopératives d'habitation dans lesquelles les résidents et les ménages visés par l'enquête habitent ont bénéficié d'une aide financière des gouvernements fédéral, provincial ou municipaux dans le cadre de différents programmes qui se sont succédé depuis 1968<sup>11</sup>.

Tableau 2 : Répartition des répondants selon le programme de financement

PROGRAMMES <sup>12</sup>	ORGANISMES	PÉRIODES	N <sup>bre</sup>	%
Coop-Habitat	SHQ	1968-1970	11	1,1
Programme de l'article 27 de la LNH (Article 27)	SCHL	1973-1978	27	2,7
Programme de l'article 61 de la LNH (Article 61)	SCHL	1973-1978	28	2,8
Programme de l'article 95 de la LNH (Article 95)	SCHL	1979-1985	373	36,7
Programme intégré québécois (PIQ)	SHQ	1984-1986	48	4,7
Programme fédéral des coopératives d'habitation (PFCH)	SCHL	1986-1993	168	16,6
Programme sans but lucratif privé (PSBL-P)	SHQ-SCHL	1986-1993	39	3,8
Programme d'achat-rénovation pour coopératives et OSBL (PARCO)	SHQ	1995-1996	33	3,3
AccèsLogis Québec (ACL)	SHQ	1997-...	228	22,5
Logement abordable Québec (LAQ)	SHQ-SCHL	2002-...	47	4,6
Mixtes		1987-...	6	0,6
Autres programmes <sup>13</sup> (Autre)		1987-...	7	0,7
Total			1015	100,0

Le tableau 2 présente la répartition des répondants selon le programme de financement dont la coopérative d'habitation a bénéficié. Près de 60 % (59 %) des coopératives où résident les répondants ont été financées par des programmes fédéraux, près du tiers (32 %), par des programmes provinciaux, et 8 %, dans le cadre de programmes financés conjointement par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le programme de l'article 95 (1979-1985) compte la plus grande représentation au sein de l'échantillon avec 37 % des répondants. Le programme ACL représente 22 % des programmes associés aux coopératives d'habitation des répondants, comparativement à 18 % en 2012.

## 2. LES RÉSIDENTS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Cette section présente les résidents de coopératives d'habitation du Québec ainsi que leurs caractéristiques socioéconomiques. Le questionnaire devait être rempli par le principal soutien financier du ménage. Dans le cas où deux personnes ou plus assurent le soutien financier du ménage, la personne la plus âgée était alors invitée à remplir le questionnaire. Tenant compte du fait que la très grande majorité des répondants sont membres de la coopérative où ils résident (voir la section 5.1), on peut affirmer que le portrait des résidents des coopératives d'habitation est représentatif de celui des membres.

<sup>11</sup> Les normes des différents programmes prévues dans les conventions d'exploitation conclues par les coopératives avec les agences gouvernementales responsables (SCHL et SHQ) varient d'un programme à l'autre. Une description des principaux programmes de financement est disponible, notamment, dans le rapport de l'enquête 2012 (Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2013. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2012*), disponible sur le site Internet de la CQCH ([www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop))

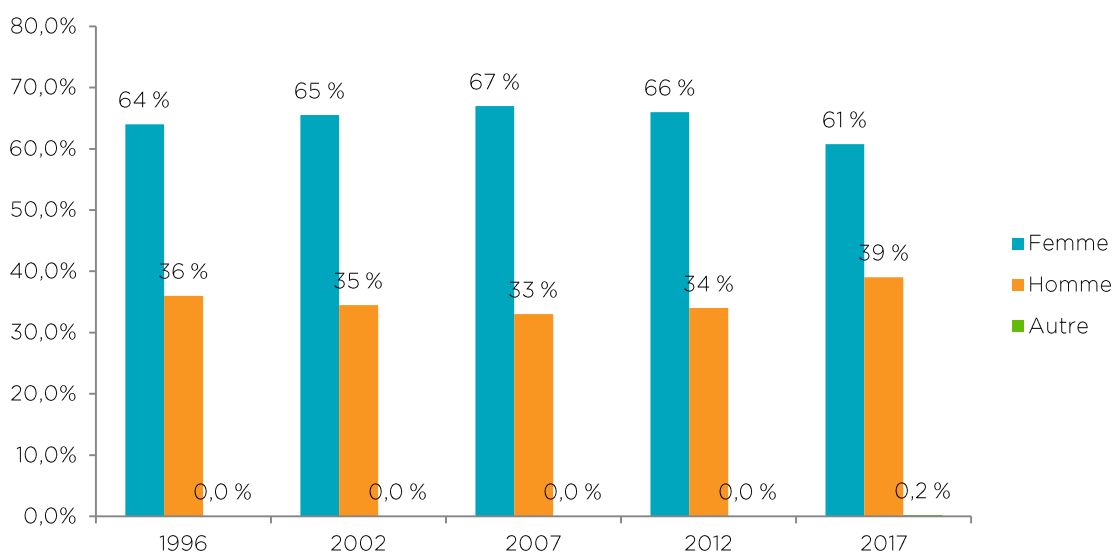
<sup>12</sup> Afin d'alléger le texte, les dénominations abrégées des programmes ou les acronymes seront utilisés dans le présent rapport.

<sup>13</sup> La catégorie «Autres programmes» comprend les programmes municipaux réalisés à Montréal en 1987 et en 1996 (ex. : programme d'habitation pour le sud-ouest de Montréal, Programme de rénovation d'immeubles locatifs dans le cadre Résolution-Montréal, etc.).

## 2.1 Genre et âge des répondants

En 2017, les résidents des coopératives d'habitation du Québec étaient majoritairement des femmes. Leur proportion s'élevait à 61 % comparativement à 39 % pour les hommes. Le questionnaire présentait également l'option «Autre» lorsque le répondant était questionné sur son genre. Deux répondants ont sélectionné cette option, soit une proportion de 0,2 %. La figure 1 montre une baisse significative de la proportion des femmes parmi les répondants au cours des 10 dernières années, la prédominance des femmes au sein de l'échantillon ayant atteint un sommet en 2007 avec 67 %. À titre comparatif, pour l'ensemble des ménages locataires au Québec en 2016, la proportion de femmes était de 50,4 % comparativement à 49,6 % d'hommes<sup>14</sup>.

Figure 1 : Répartition des répondants selon le genre (de 1996-2017)



En 2017, les répondants au sondage étaient âgés de 54 ans en moyenne. L'âge des répondants varie de 20 ans pour le plus jeune à 91 ans pour le plus âgé.

Alors qu'on assistait à une augmentation constante de l'âge moyen depuis 1996, celui-ci semble s'être stabilisé au cours des cinq dernières années (tableau 3).

Tableau 3 : Âge moyen des répondants (de 1996 à 2017)

ANNÉES	ÂGE MOYEN (ANNÉES)
1996	47
2002	50
2007	52
2012	54
2017	54

<sup>14</sup> Données provenant d'une commande spéciale du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) à Statistique Canada : FRAPRU, 2018, *Logement et pauvreté au Québec, Dossier noir*, 7<sup>e</sup> édition.

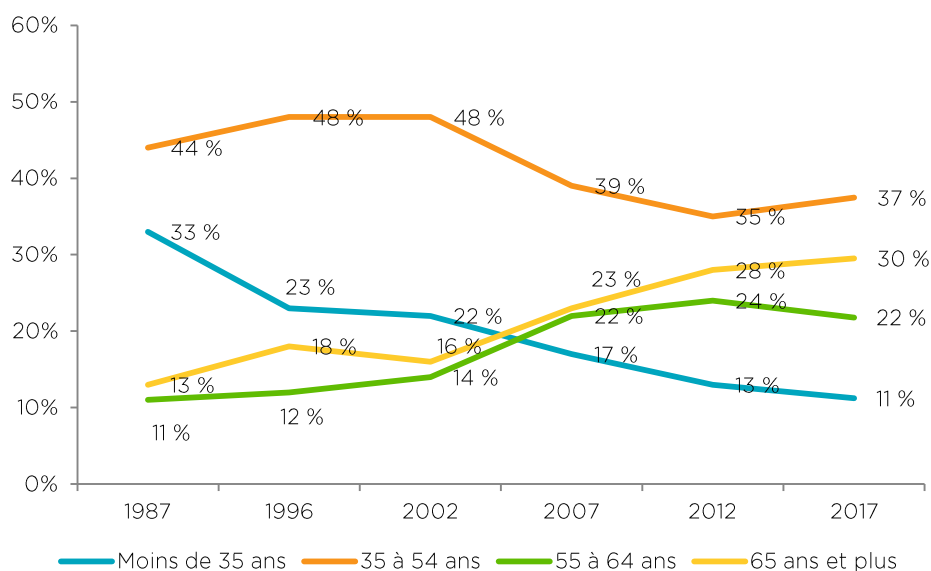


Aucune différence n'existe entre l'âge moyen des hommes et celui des femmes vivant en coopérative.

La figure 2 présente l'évolution de la répartition des résidents de coopératives d'habitation selon leur groupe d'âge respectif. Globalement, au cours des 30 dernières années, les proportions des tranches d'âge inférieures (moins de 35 ans et de 35 à 54 ans) ont diminué alors que celles des 55 à 64 ans et des 65 ans et plus ont plus que doublé. Le groupe des 35 à 54 ans est celui qui a connu le moins de variation depuis 1987, passant de 44 % à 37 % sur 30 ans.

Toutefois, de manière générale, on observe une relative stabilité de 2012 à 2017 dans les proportions respectives des différents groupes d'âge de l'échantillon. En effet, les variations durant cette période ne dépassent pas deux points de pourcentage, à la hausse (de 35 à 54 ans et 65 ans et plus) comme à la baisse (moins de 35 ans et de 55 à 64 ans). Reste à voir si les enquêtes à venir confirmeront cette stabilisation.

Figure 2 : Répartition des répondants selon le groupe d'âge (de 1987 à 2017)



On observe des disparités quant à l'âge moyen des répondants en fonction de la région où est située leur coopérative<sup>15</sup>. Parmi les régions où l'âge moyen est le plus bas, on retrouve l'Outaouais (48 ans) et Montréal (51 ans). Au contraire, les régions administratives du Centre-du-Québec (66 ans), des Laurentides (62 ans), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (62 ans), de la Mauricie (62 ans) et de Lanaudière (60 ans) présentent les âges moyens les plus élevés.

<sup>15</sup> Le tableau 2 de l'annexe 1 présente l'âge moyen des répondants pour chacune des régions administratives.

On constate un écart significatif entre l'âge moyen des répondants provenant, d'une part, de coopératives d'habitation situées dans les plus grands centres urbains et, d'autre part, de celles situées dans des agglomérations de plus petite taille. Ainsi, le tableau 4 montre que l'âge moyen des répondants des agglomérations de 100 000 habitants et plus (53 ans) se situe largement en dessous de la moyenne d'âge des résidents provenant d'agglomérations de plus petite taille (62 ans). Cet écart pourrait être attribuable à différents facteurs liés, notamment, à la démographie (ex. : immigration de jeunes familles plus importante dans les grands centres urbains, migration des jeunes des régions vers les villes, etc.) et à la réalisation de nouveaux projets de coopératives d'habitation (ex. : réalisation de nouveaux projets proportionnellement plus élevée dans les grands centres urbains dans le cadre du programme ACL).

Tableau 4 : Répartition des répondants selon l'âge et la taille des agglomérations

TAILLE DES AGGLOMÉRATIONS	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	ÂGE MOYEN DES RÉPONDANTS (Années)
Montréal (Région 06)	457	51,1
Québec	183	55,6
Trois-Rivières	8	57,3
Sherbrooke	76	52,0
Gatineau	27	47,6
Laval	24	53,3
Longueuil	27	53,4
Lévis	28	58,1
Sous-total (agglomérations de 100 000 habitants et plus)	830	52,5
Agglomérations de moins de 100 000 habitants	209	61,7
Total	1 039	54,5

## 2.2 Langue, lieu de naissance et citoyenneté

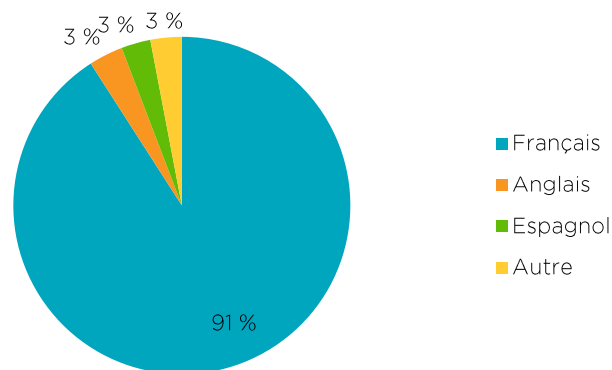
Lorsqu'ils ont été questionnés sur la langue la plus souvent parlée à la maison, les résidents des coopératives d'habitation déclarent le français comme langue principale dans une proportion de 91 %, un résultat légèrement inférieur à celui de 2012 (94 %). À l'échelle de la population québécoise, on recensait, en 2016, 79 % de personnes dont la principale langue parlée à la maison était le français<sup>16</sup>.

Cette diminution de l'usage du français se répercute directement sur la proportion des répondants ayant déclaré comme langue principale l'espagnol ou une langue « Autre », la proportion relative de ces deux catégories ayant progressé de 2 % à 3 % de 2012 à 2017. La catégorie « Autre » comprend 19 langues différentes, parmi lesquelles deux se démarquent, soit l'arabe et le créole.

<sup>16</sup> Statistique Canada, 2017. *Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada, Recensement de la population 2016*. Consulté sur : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>.

L'anglais est désigné comme principale langue parlée par 3 % des répondants en 2017, un résultat identique à celui de 2012. L'anglais est la principale langue parlée pour environ 10 % de la population québécoise en général<sup>17</sup>.

Figure 3 : Répartition des répondants selon la principale langue parlée à la maison



Dans huit régions administratives (Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Laurentides, Centre-du-Québec), la totalité des répondants a déclaré le français comme principale langue parlée. Dans les autres régions, la proportion des répondants parlant français se situe entre 85 % (Montréal et Outaouais) et 97 % (Estrie).

Tableau 5 : Langues parlées à la maison selon la région administrative

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	FRANÇAIS		ANGLAIS		ESPAGNOL		AUTRE		TOTAL	
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	n <sup>bre</sup>	%
01 Bas-Saint-Laurent	21	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	21	100
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	43	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	43	100
03 Capitale-Nationale	179	95,7	0	0,0	5	2,3	3	1,6	187	100
04 Mauricie	11	91,7	1	7,7	0	0,0	0	0,0	12	100
05 Estrie	93	96,9	2	2,1	1	1,0	0	0,0	96	100
06 Montréal	384	84,8	24	5,3	23	5,0	22	4,9	453	100
07 Outaouais	23	85,2	1	3,6	0	0,0	3	11,1	27	100
08 Abitibi-Témiscamingue	8	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	8	100
09 Côte-Nord	5	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	100
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	6	100
12 Chaudière-Appalaches	36	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	36	100
13 Laval	22	95,5	0	0,0	1	4,2	1	4,2	24	100
14 Lanaudière	21	95,5	1	4,8	0	0,0	0	0,0	22	100
15 Laurentides	7	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	7	100
16 Montérégie	69	95,8	2	2,9	0	0,0	1	1,4	72	100
17 Centre-du-Québec	18	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	18	100
Total	946	91,2	31	3,0	30	2,9	30	2,9	1037	100

<sup>17</sup> Statistique Canada, 2017. *Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada, Recensement de la population 2016*. Consulté sur : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>.

La majorité des répondants, soit 82 % d'entre eux, sont nés au Canada. Cela représente une diminution d'environ 5 points de pourcentage par rapport aux données de 2012, alors que leur proportion était de 87 %. Parmi les répondants nés à l'étranger, plus des trois quarts (76 %) résident dans la région administrative de Montréal. Cette proportion se chiffrait à 66 % en 2012.

Tableau 6 : Répartition des répondants nés à l'étranger selon la région administrative

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	RÉPONDANTS	
	N <sup>bre</sup>	%
01 Bas-Saint-Laurent	0	0,0
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	0,5
03 Capitale-Nationale	15	8,1
04 Mauricie	0	0,0
05 Estrie	8	4,3
06 Montréal	142	76,3
07 Outaouais	4	2,2
08 Abitibi-Témiscamingue	0	0,0
09 Côte-Nord	0	0,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0,0
12 Chaudière-Appalaches	1	0,5
13 Laval	8	4,3
14 Lanaudière	0	0,0
15 Laurentides	0	0,0
16 Montérégie	6	3,2
17 Centre-du-Québec	1	0,5
Total	186	100,0 %

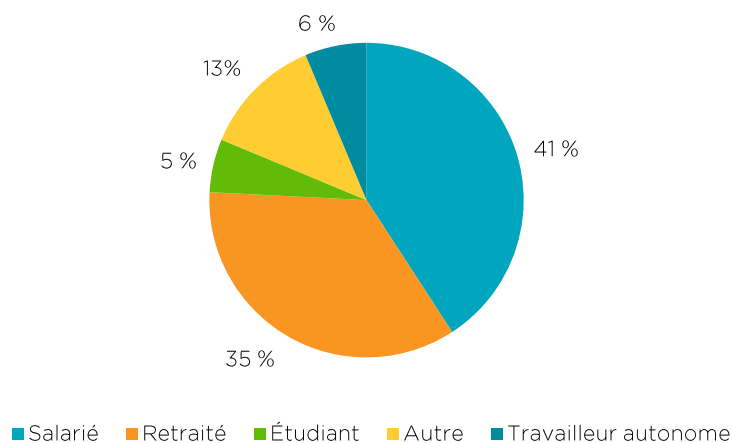
### 2.3 Principale occupation, type d'employeur et nombre d'heures travaillées

Les répondants étaient questionnés sur leur occupation principale, sur le type d'employeur pour lequel ils travaillent ainsi que sur le nombre d'heures travaillées hebdomadairement.

On observe une diminution de 4 points de pourcentage de la proportion des salariés au sein de l'échantillon entre 2012 (45 %) et 2017 (41 %). À l'inverse, durant la même période, la proportion des retraités est passée de 33 % à 35 %. Les parts respectives des étudiants et des travailleurs autonomes ont légèrement progressé de 2012 à 2017, passant de 4 % à 5 % dans le cas des étudiants et de 4 % à 6 % dans le cas des travailleurs autonomes (figure 4).

Sur 10 ans, soit de 2007 à 2017, la proportion des salariés a diminué de 15 %, passant de 48 % à 41 %, alors que, durant la période correspondante, la proportion de retraités a crû de plus de 20 %, passant de 29 % en 2007 à 35 % en 2017. Ces résultats sont cohérents avec le vieillissement observé des résidents des coopératives d'habitation.

Figure 4 : Principale occupation des répondants



Les répondants ont déclaré une occupation «Autre» dans une proportion de 13 %. Cette catégorie comprend 134 répondants qui, pour diverses raisons, n'étaient pas sur le marché du travail au moment de l'enquête. Parmi ceux-ci, 60 % ont déclaré être bénéficiaires de la sécurité du revenu, 31 % souffraient d'une maladie ou d'une invalidité les empêchant de travailler et 4 % ont déclaré être en chômage. On retrouve également sous la rubrique «Autre» des aidants naturels ainsi que des répondantes en congé de maternité, représentant une proportion de l'ordre de 1 % dans les deux cas. La proportion des occupations «Autre» est demeurée pratiquement inchangée au cours des 4 plus récentes enquêtes, soit de 15 % en 2002, de 14 % en 2007 et de 15 % en 2012.

Le tableau 7 présente la principale occupation des répondants selon le programme de financement de leur coopérative d'habitation.

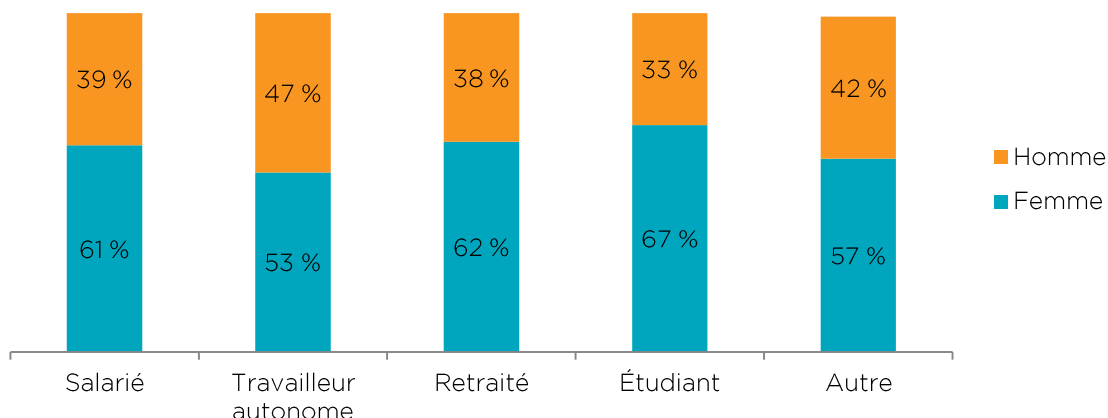
Tableau 7 : Principale occupation des répondants selon le programme de financement

PROGRAMMES	SALARIÉ		TRAVAILLEUR		ÉTUDIANT		RETRAITÉ		AUTRE		TOTAL	GÉNÉRAL %
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%		
Coop-Habitat	8	72,7	0	0,0	0	0,0	3	27,3	0	0,0	11	100
Article 27	18	75,0	2	8,3	1	4,2	1	4,2	2	8,3	24	100
Article 61	12	42,9	1	3,6	1	3,6	10	35,7	4	14,3	28	100
Article 95	162	43,8	27	7,3	21	5,7	133	35,9	27	7,3	370	100
PIQ	16	33,3	3	6,3	1	2,1	19	39,6	9	18,8	48	100
PFCH (PHI)	67	40,1	3	1,8	4	2,4	64	38,3	29	17,4	167	100
PSBL-P	10	27,0	1	2,7	5	13,5	11	29,7	10	27,0	37	100
PARCO	14	43,8	3	9,4	3	9,4	7	21,9	5	15,6	32	100
ACL	79	35,0	17	7,5	16	7,1	76	33,6	38	16,8	226	100
LAQ	21	44,7	0	0,0	2	4,3	21	44,7	3	6,4	47	100
Mixtes	3	50,0	0	0,0	1	16,7	2	33,3	0	0,0	6	100
Autres	2	28,6	3	42,9	0	0,0	1	14,3	1	14,3	7	100
Total	412	41,1	60	6,0	55	5,5	348	34,7	128	12,8	1003	100

Parmi les programmes à l'intérieur desquels le nombre de répondants est significatif, on constate que le PSBL-P et ACL montrent une proportion de salariés inférieure à la moyenne des répondants, avec respectivement 27 % et 35 %. Les répondants du programme PSBL-P se retrouvent dans la catégorie «Autre» dans 27 % des cas, soit plus du double que pour l'ensemble des répondants.

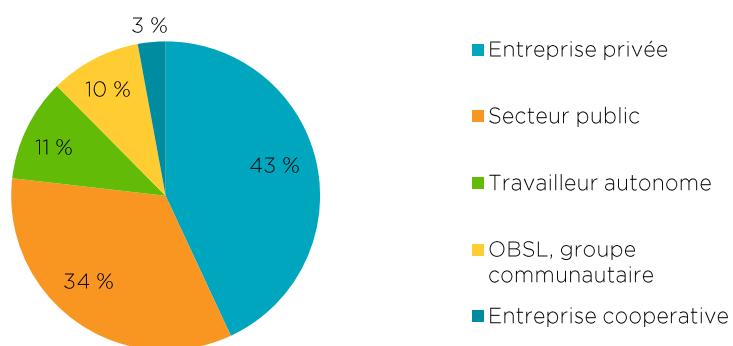
La répartition des répondants selon l'occupation et le genre (figure 5) se rapproche de la répartition des répondants en général selon le genre (61 % de femmes et 39 % d'hommes, voir le graphique 1, à la section 2.1) dans le cas des salariés, des retraités et des étudiants. On note, cependant, une répartition hommes-femmes nettement plus équilibrée dans le cas des travailleurs autonomes et des répondants ayant indiqué une occupation «Autre».

Figure 5 : Répartition des répondants selon l'occupation et le genre



Les répondants salariés ou travailleurs autonomes devaient également préciser le type d'employeur pour lequel ils travaillaient (figure 6). Parmi les répondants concernés, 43 % travaillent pour une entreprise privée et 34 %, dans le secteur public ou parapublic (réseau de la santé et des services sociaux, commissions scolaires, cégeps, etc.), soit sensiblement les mêmes résultats qu'en 2012 (42 % pour une entreprise privée et 33 % dans le secteur public ou parapublic). La proportion de travailleurs autonomes se chiffre à 11 % en 2017, soit une augmentation d'environ 3 points de pourcentage par rapport aux données de 2012 (8 %).

Figure 6 : Répartition des répondants selon le type d'employeur



Environ la moitié des répondants affirment travailler plus de 35 heures par semaine et un peu plus du tiers, entre 26 et 35 heures par semaine (tableau 8). Au total, ce sont donc plus de 85 % des répondants salariés ou travailleurs autonomes qui travaillent à temps plein (plus de 25 heures par semaine). Cette proportion était de 87 % en 2002, de 80 % en 2007 et de 79 % en 2012.

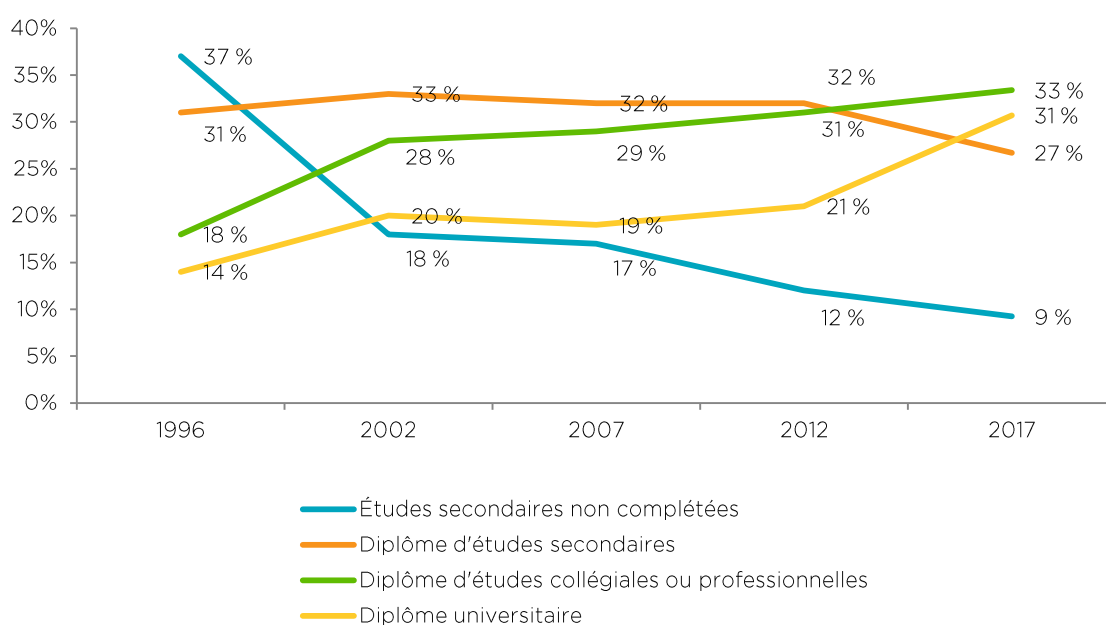
Tableau 8 : Nombre d'heures travaillées hebdomadairement par les répondants

NOMBRE D'HEURES/SEMAINE	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	%
De 0 à 15 heures	19	3,9
De 16 à 25 heures	51	10,6
De 26 à 35 heures	165	34,2
Plus de 35 heures	247	51,2
Total	482	100,0

## 2.4 Scolarité

Tel que le présente la figure 7, le niveau de scolarité des résidents de coopératives d'habitation a augmenté avec les années. Au cours des deux dernières décennies, le nombre de répondants n'ayant pas terminé leurs études secondaires a considérablement diminué, passant de 37 % en 1996 à 9 % en 2017. Par ailleurs, après être demeurée pratiquement inchangée de 1996 à 2012, la proportion des répondants détenant un diplôme d'études secondaires a diminué de 5 points de pourcentage entre 2012 (32 %) et 2017 (27 %). À l'inverse, la proportion des répondants avec un diplôme universitaire a connu une hausse de 10 points de pourcentage durant cette même période, progressant de 21 % en 2012 à 31 % en 2017. Quant aux diplômés d'études collégiales ou professionnelles, leur proportion a augmenté de deux points de pourcentage depuis 2012.

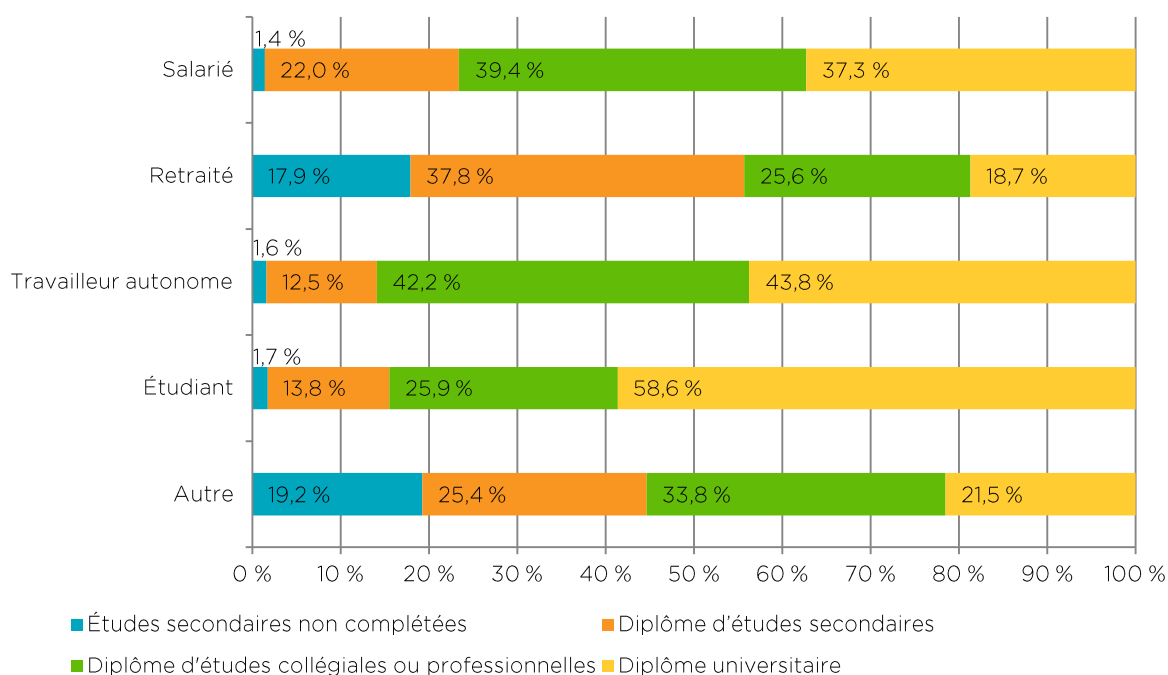
Figure 7 : Évolution du niveau de scolarité des répondants (de 1996 à 2017)



À titre comparatif, pour l'ensemble du Québec, la proportion de la population active sans diplôme d'études secondaires est passée successivement de 38 % en 1990 à 13 % en 2016<sup>18</sup>. De même, la proportion des diplômés universitaires était de 15 % en 1990 et de 29 % en 2012<sup>19</sup>. En 2016, près de 31 % de la population active québécoise avait un diplôme universitaire<sup>20</sup>. Le profil de scolarité des résidents de coopératives d'habitation est donc, somme toute, comparable à celui de l'ensemble de la population du Québec.

L'analyse de la figure 8, illustrant le niveau de scolarité des répondants en fonction de leur occupation principale, permet d'observer qu'une majorité des retraités ne détiennent qu'un diplôme d'études secondaires ou moins. Les travailleurs autonomes et les étudiants, quant à eux, possèdent le plus de diplômes techniques, collégiaux et universitaires.

Figure 8 : Niveau de scolarité des répondants selon leur occupation principale



<sup>18</sup> Institut de la statistique du Québec, 2017. *Panorama des régions du Québec*, Édition 2017. Consulté sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions.html>.

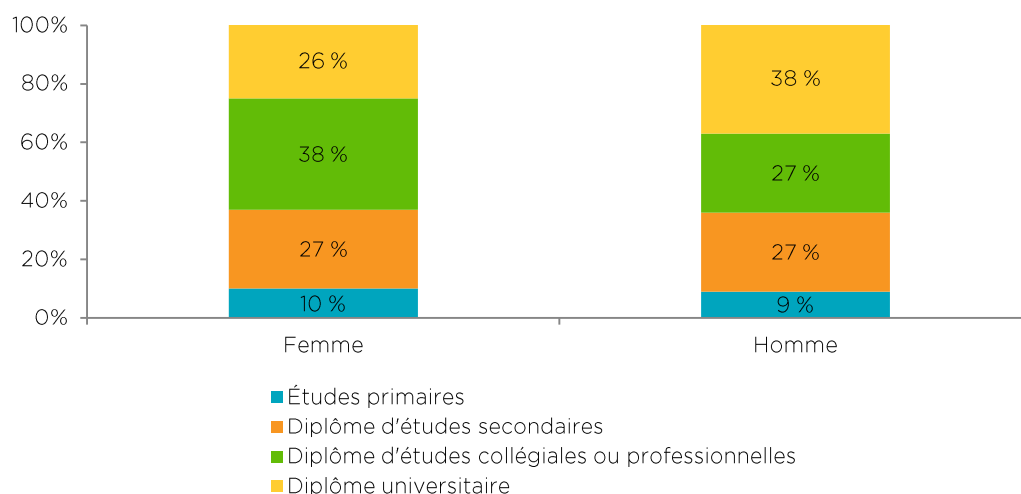
<sup>19</sup> Gauthier, Marc-André, 2014. *Regard sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'Enquête sur la population active*. Institut de la statistique du Québec, n° 30, 7 pages.

<sup>20</sup> Institut de la statistique du Québec, 2017. *Panorama des régions du Québec*, Édition 2017. Consulté sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions.html>.



Par ailleurs, on note une différenciation quant au niveau de scolarité en fonction du genre des répondants. La figure 9 révèle en effet que la proportion des hommes détenant un diplôme universitaire est sensiblement plus élevée que celle des femmes. Comme nous le verrons dans la section suivante, cet écart entre hommes et femmes au sein des coopératives d'habitation en ce qui a trait au niveau de scolarité est susceptible d'avoir des impacts sur certaines caractéristiques des ménages, notamment en ce qui concerne le revenu.

Figure 9 : Répartition des répondants selon le niveau de scolarité et le genre



## 2.5 Tendances

Le portrait des répondants au sondage de 2017 montre des tendances potentiellement révélatrices de mutations importantes au sein de la clientèle des coopératives d'habitation.

Ainsi, par rapport à 2012, on observe une diminution significative de la proportion des femmes comme principal soutien financier des ménages coopératifs. Celles-ci demeurent néanmoins largement majoritaires à cet égard.

Le sondage indique également une stabilisation de l'âge moyen des répondants, mettant ainsi fin à une tendance relativement constante à la hausse de 1996 à 2012. Reste que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent en 2017 près du tiers des répondants (30 %), leur proportion ayant plus que doublé au cours des 30 dernières années.

La diminution de la proportion des résidents de coopératives d'habitation nés au Canada et la diminution du français comme principale langue parlée à la maison au profit de langues autres que le français ou l'anglais révèlent quant à elles un mouvement à la hausse des ménages coopératifs issus de l'immigration.

On note, enfin, le maintien de la tendance à la hausse du niveau de scolarité des répondants, observée depuis 1996.

### 3. LES MÉNAGES COOPÉRATIFS

Cette section porte sur les ménages coopératifs, que l'on définit comme étant l'ensemble des résidents d'un logement coopératif. L'enquête a permis de dresser le portrait des ménages selon leur taille, leur composition ainsi que leur revenu.

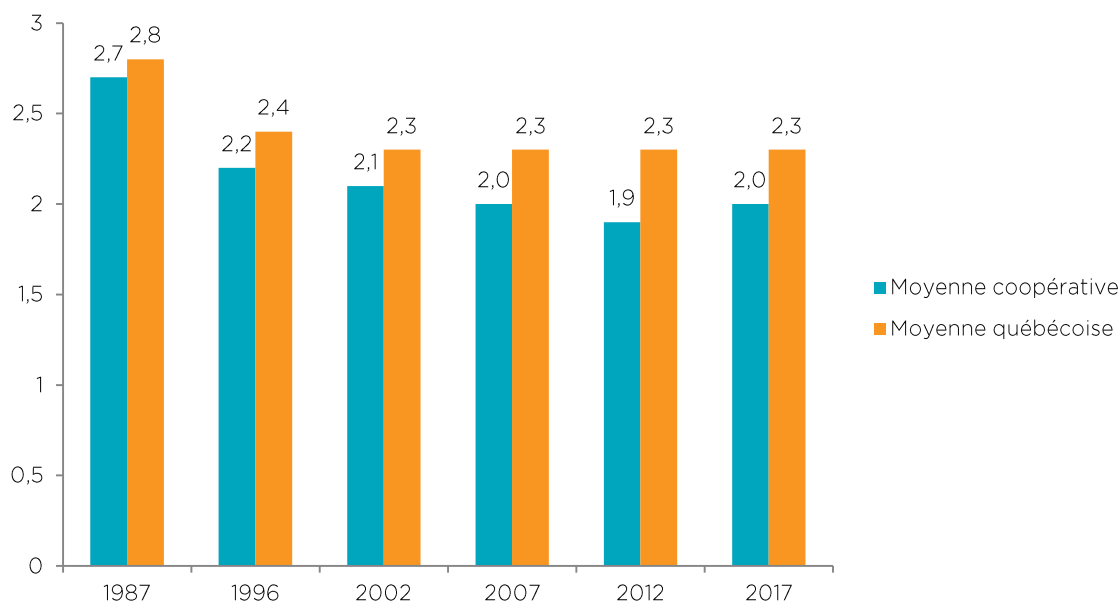
#### 3.1 Taille des ménages

Les résultats de l'enquête 2017 montrent, pour la première fois depuis 1987, une augmentation de la taille moyenne des ménages coopératifs. En effet, en 2017, le nombre moyen d'occupants est de 1,98 personne, comparativement à 1,89 en 2012, à 2,01 en 2007, à 2,06 en 2002, à 2,17 en 1996 et à 2,66 en 1987.

En 2017, les ménages dont le principal soutien est une femme comptent en moyenne 1,89 personne, contre 2,11 pour les ménages dont le répondant est un homme.

En comparaison, l'ensemble des ménages privés québécois comptaient en moyenne 2,3 occupants en 2017<sup>21</sup>. Alors que la différence de taille moyenne entre l'ensemble des ménages privés québécois et les ménages coopératifs était de 0,1 occupant en 1987, elle n'a cessé d'augmenter avec les années pour atteindre 0,4 occupant en 2012, avant de redescendre légèrement à 0,3 occupant en 2017 (figure 10).

Figure 10 : Nombre moyen d'occupants par logement (de 1987 à 2017)



<sup>21</sup> Institut de la statistique du Québec, 2018. *Ménages privés selon la taille. Canada et provinces, 2016*. Consulté sur [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau\\_04.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_04.htm).

Suivant les résultats présentés au tableau 9, plus de 3 ménages coopératifs sur 4 (75 %) comptent 2 personnes ou moins en 2017, alors que ce groupe représentait 80 %, en 2012, et 74 %, en 2007. Plus de 13 % des ménages comptent 4 occupants ou plus, soit une augmentation d'environ 3 points de pourcentage par rapport à 2012 (10 %).

Tableau 9 : Nombre d'occupants par logement

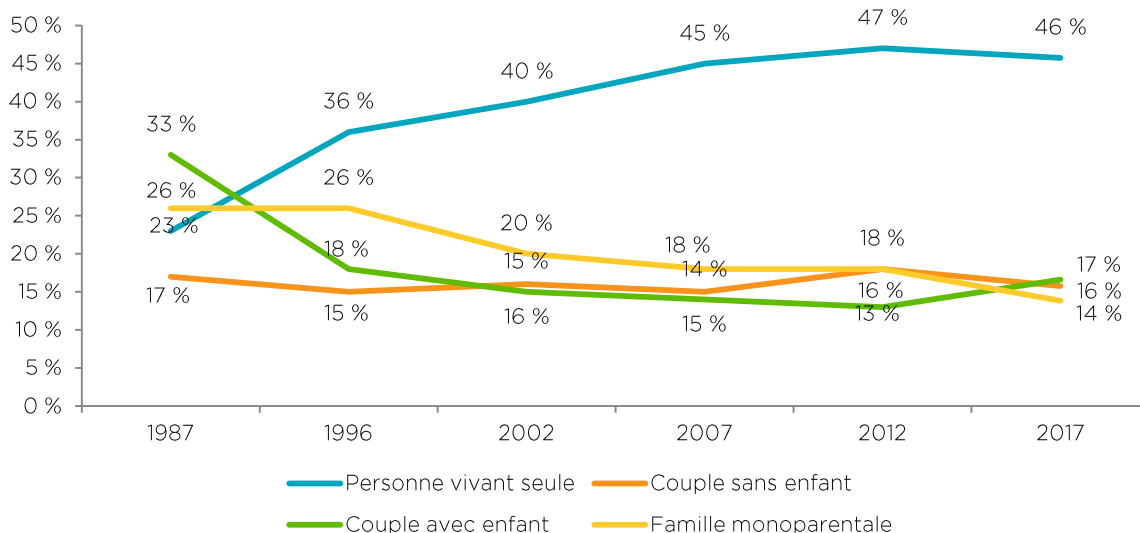
OCCUPANTS N <sup>bre</sup> de personnes	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	%
1	511	47,8
2	296	27,7
3	119	11,1
4	94	8,8
5	30	2,8
Plus de 5 personnes	19	1,8
Total	1069	100,0

### 3.2 Composition des ménages

En 2017, les personnes vivant seules représentent près de la moitié (46 %) des ménages coopératifs, comparativement à 33 % pour l'ensemble des ménages québécois<sup>22</sup>. Bien que la proportion de ces ménages au sein des coopératives d'habitation ait doublé depuis 1987 (23 %), on observe une certaine stabilisation de la part relative des personnes vivant seules au cours des 10 dernières années (figure 11).

De leur côté, les couples avec enfant ont vu leur proportion augmenter de près de 30 % au cours des 5 dernières années (de 13 % à 17 %), brisant ainsi une tendance à la baisse observée depuis 1987 pour cette typologie de ménages. Cette croissance dans la proportion des couples avec enfant s'est faite en partie au détriment des couples sans enfant (de 18 % en 2012 à 16 % en 2017) et des familles monoparentales (de 16 % en 2012 à 14 % en 2017).

Figure 11 : Composition des ménages coopératifs (de 1987 à 2017)



<sup>22</sup> Statistique Canada, 2017, *Familles, ménages et état matrimonial : faits saillants du Recensement de 2016*. Consulté sur : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170802/dq170802a-fra.htm>.

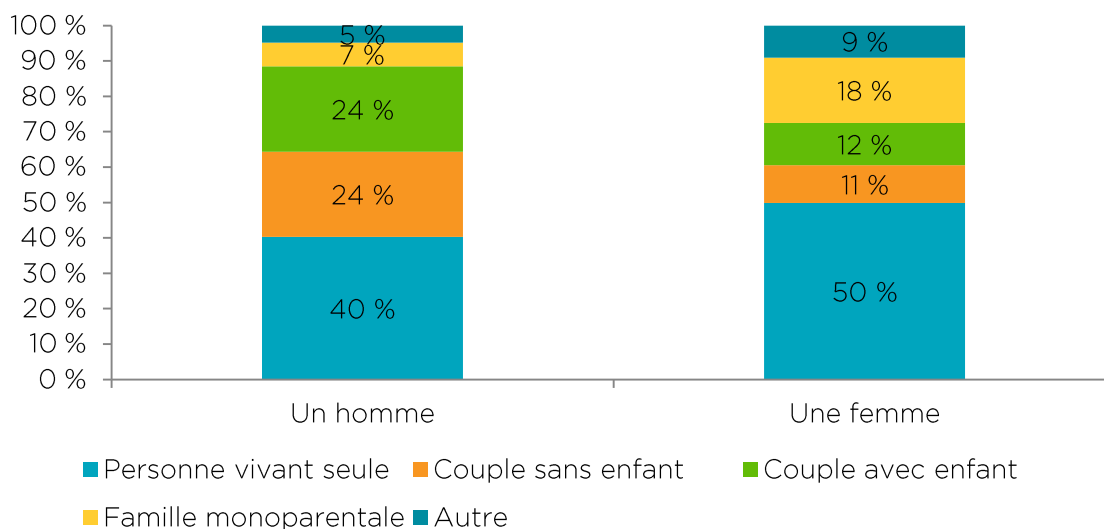
Le tableau 10 présente la composition des ménages selon le programme de financement. Parmi les programmes à l'intérieur desquels le nombre de répondants est significatif, les coopératives du PIQ (56 %), du programme LAQ (51 %), du PFCH (50 %) et du programme ACL (49 %) sont celles où on retrouve les plus fortes proportions de personnes vivant seules. Les coopératives du PSBL-P ne comptent pour leur part que 38 % de personnes seules. Les coopératives du PFCH (9 %) et du PIQ (10 %) présentent une proportion de couples avec enfant nettement moins élevée que la moyenne des ménages coopératifs (17 %). Mentionnons enfin que le tiers (33 %) des ménages résidant dans une coopérative du PSBL-P était des familles monoparentales, soit plus du double que pour l'ensemble des ménages coopératifs (14 %).

Tableau 10 : Composition des ménages selon le programme de financement

PROGRAMMES	PERSONNE VIVANT SEULE		COUPLE SANS ENFANT		COUPLE AVEC ENFANT		FAMILLE MONOPARENTALE		AUTRE		TOTAL	
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%
Coop-Habitat	4	36,4	3	27,3	1	9,1	2	18,2	1	9,1	11	100
Article 27	2	7,4	0	0,0	20	74,1	2	7,4	3	11,1	27	100
Article 61	9	32,1	8	28,6	4	14,3	5	17,9	2	7,1	28	100
Article 95	166	44,5	65	17,4	64	17,2	46	12,9	32	8,0	373	100
PIQ	27	56,3	8	16,7	5	10,4	3	6,3	5	10,4	48	100
PFCH (PHI)	83	49,7	30	18,0	15	9,0	25	15,6	14	7,8	167	100
PSBL-P	15	38,5	3	7,7	5	12,8	13	33,3	3	7,7	39	100
PARCO	13	40,6	7	21,9	5	15,6	6	18,8	1	3,1	32	100
ACL	112	49,3	28	12,3	41	18,1	32	14,9	14	5,3	227	100
LAQ	24	51,1	6	12,8	7	14,9	6	12,8	4	8,5	47	100
Mixtes	4	66,7	1	16,6	0	0,0	1	16,7	0	0,0	6	100
Autres programmes	5	71,4	1	14,3	1	14,3	0	0,0	0	0,0	7	100
Total	464	45,8	160	15,8	168	16,6	141	13,9	79	7,8	1012	100

La figure 12 présente la répartition des ménages selon leur typologie et le genre de la personne qui assume le rôle du principal soutien financier. La moitié (50 %) des ménages ayant à leur tête une femme sont composés d'une seule personne, comparativement à 40 % dans le cas des hommes. De même, 18 % des répondants de sexe féminin se retrouvent à la tête de familles monoparentales, alors que ce type de ménage ne représente que 7 % dans le cas des répondants masculins. Enfin, près de la moitié des hommes (48 %) sondés sont le principal soutien financier de ménages composés d'un couple avec ou sans enfant, soit une proportion représentant environ le double par rapport aux femmes (23 %).

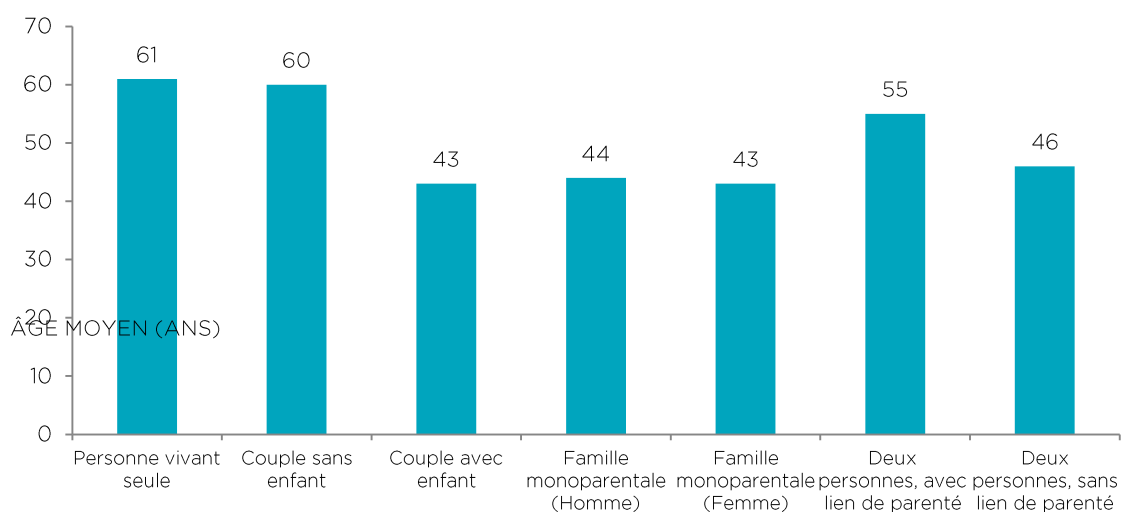
Figure 12 : Répartition des ménages selon le genre des répondants et la composition du ménage



La figure 13 fait clairement ressortir le lien entre la typologie du ménage et l'âge des répondants. On constate ainsi que l'âge moyen des résidents à la tête de ménages comportant des enfants (couple avec enfant et familles monoparentales) est nettement inférieur à celui des principaux soutiens des ménages composés de personnes seules et de couples sans enfant.

Notons que les principaux soutiens des ménages avec enfant se retrouvent le plus souvent, soit 7 fois sur 10 environ, dans le groupe d'âge des 35 à 54 ans.

Figure 13 : Âge moyen des répondants selon la composition du ménage



### 3.3 Provenance du revenu

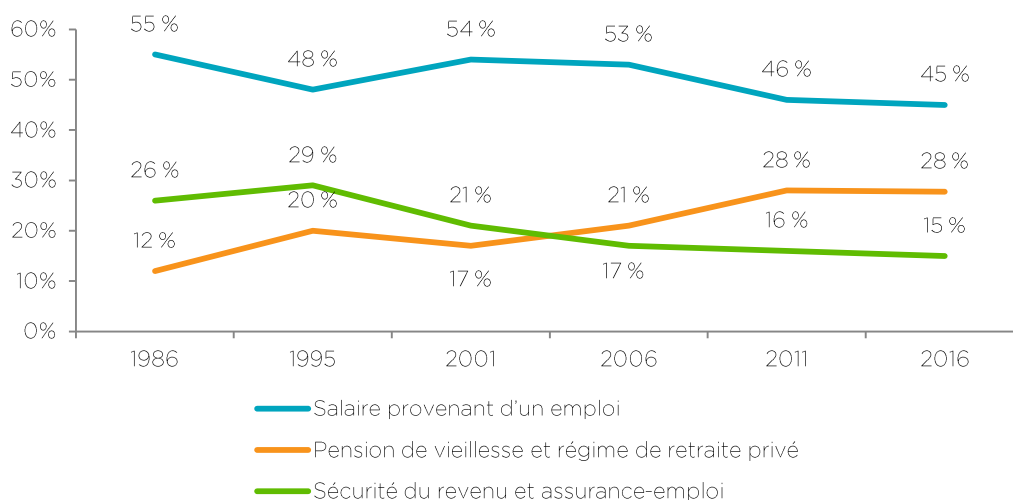
Les répondants devaient indiquer la principale source du revenu de leur ménage. Suivant les résultats présentés au tableau 11, près de la moitié des ménages tirent principalement leur revenu d'un salaire (45 %) ou d'un travail autonome (4 %). Cette proportion se chiffre à 28 % dans le cas des ménages ayant comme principale source de revenus une pension de vieillesse ou un régime de retraite privé. Finalement, 15 % des répondants ont déclaré la sécurité du revenu ou l'assurance-emploi comme principale source de revenus.

Tableau 11 : Provenance du revenu des ménages (2016)

PROVENANCE DU REVENU – 2016	RÉPONDANTS	
	N <sup>bre</sup>	%
Salaire provenant d'un emploi	469	44,6
Pension de vieillesse gouvernementale	236	22,5
Sécurité du revenu	131	12,5
Régime de retraite privé	61	5,8
Revenu d'un travail autonome	42	4,0
Pension d'invalidité	34	3,2
Assurance-emploi	29	2,8
Prêts et bourses d'études	28	2,7
Revenus de placement/d'épargne	12	1,1
Autre	9	0,9
Total	1051	100

Tel qu'elle apparaît à la figure 14, la répartition des ménages en fonction de la principale source de revenus a relativement peu évolué de 2011 à 2016. Sur une période de 30 ans, la proportion des ménages ayant un salaire comme principale source de revenus a tout de même diminué de 10 points de pourcentage (de 55 % en 1986 à 45 % en 2016). On note également une diminution de l'ordre de 50 % des ménages tirant principalement leur revenu de la Sécurité du revenu ou de l'assurance chômage entre 1995 (29 %) et 2016 (15 %). La part des ménages ayant comme principale source de revenus une pension de vieillesse ou un régime de retraite privé est demeurée inchangée de 2011 à 2016, mettant ainsi fin à une croissance continue depuis 1996.

Figure 14 : Provenance du revenu des ménages (de 1986 à 2016)



Les répondants devaient indiquer le nombre de personnes contribuant au revenu du ménage. Une forte majorité des ménages coopératifs (68 %) ne comptent qu'un seul contributeur (tableau 12). Dans près du tiers des cas, deux personnes se partagent la contribution au revenu.

Tableau 12 : Nombre de personnes qui contribuent au revenu du ménage

CONTRIBUTEURS N <sup>bre</sup>	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	%
1	696	68,0
2	315	30,8
3 et plus	13	1,3
Total	1024	100,0

### 3.4 Niveau de revenu

Les répondants à l'enquête étaient questionnés concernant le revenu brut de leur ménage pour l'année se terminant le 31 décembre 2016. Ils devaient choisir parmi 10 tranches de revenu qui leur étaient proposées (tableau 13).

Pour le calcul du revenu moyen, le revenu de chaque ménage a été déterminé comme suit : pour les strates fermées (ex. : de 15 000 \$ à 19 999 \$), le revenu a été établi à partir du revenu milieu de la tranche (17 500 \$ dans l'exemple précédent). Pour la strate inférieure (de 0 \$ à 14 999 \$), un revenu plancher a été fixé sur la base des montants de prestation de base du programme d'aide de dernier recours applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016 aux personnes seules, sans contrainte d'emploi (7 476 \$), ce qui donne un revenu de 11 238 \$. Pour la strate supérieure (70 000 \$ et plus), le revenu a été établi à 80 000 \$.

Tableau 13 : Répartition des répondants selon la tranche de revenu

TRANCHES DE REVENU	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	%
De 0 à 14 999 \$	212	20,3
De 15 000 \$ à 19 999 \$	170	16,3
De 20 000 \$ à 24 999 \$	104	10,0
De 25 000 \$ à 29 999 \$	85	8,2
De 30 000 \$ à 34 999 \$	102	9,8
De 35 000 \$ à 39 999 \$	79	7,6
De 40 000 \$ à 49 999 \$	102	9,8
De 50 000 \$ à 59 999 \$	79	7,6
De 60 000 \$ à 69 999 \$	46	4,4
70 000 \$ et plus	63	6,0
Total	1042	100,0

En 2016, le revenu brut annuel moyen des ménages coopératifs était de 31 936 \$, comparativement à 29 061 \$ en 2011. Cette augmentation, de l'ordre de 10 %, est supérieure à la progression de l'indice des prix à la consommation pour la période correspondante (augmentation de 7,1 % de 2011 à 2016)<sup>23</sup>. L'écart entre le revenu moyen des ménages coopératifs et celui de l'ensemble des

<sup>23</sup> Institut de la statistique du Québec, 2018. *Indice de l'ensemble des prix à la consommation*. Consulté sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/ipcgouva.htm>.

ménages québécois (76500 \$) demeure néanmoins très élevé<sup>24</sup>. En outre, l'analyse des données apparaissant au tableau 14 montre que le revenu moyen des ménages coopératifs en fonction du nombre de personnes qui le composent se situe près des seuils de faible revenu. Il est même inférieur à ces seuils pour les ménages comptant trois personnes ou plus.

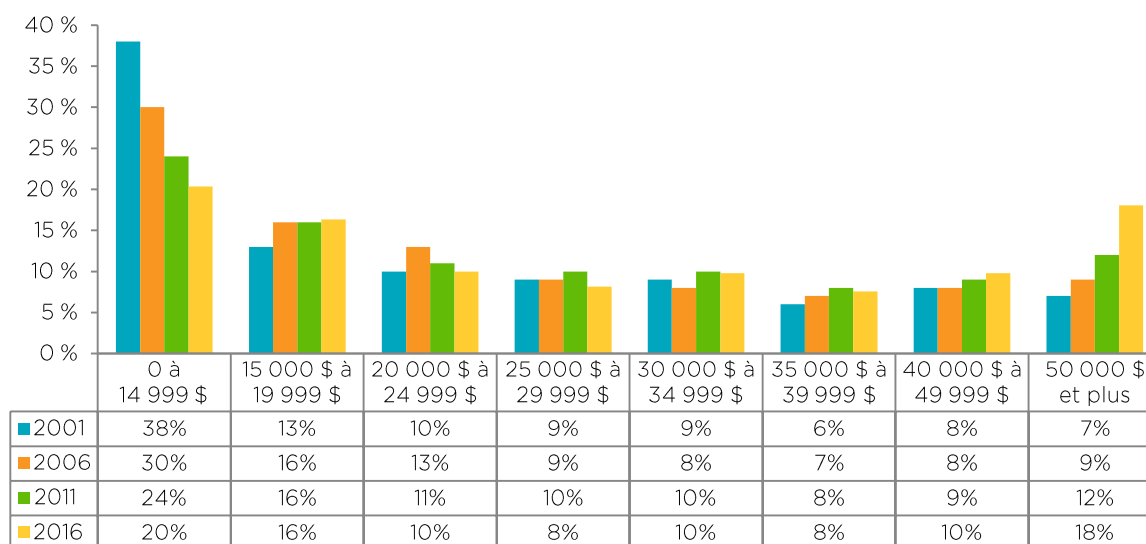
**Tableau 14 : Comparaison entre le revenu moyen des ménages coopératifs et les seuils de faible revenu au Québec selon la taille du ménage – 2016**

NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE						
	1	2	3	4	5	6
Seuil faible revenu (Qc) <sup>25</sup>	23 402	33 095	40 533	46 804	52 328	57 323
Revenu moyen des ménages coopératifs	25 010	35 534	39 662	44 397	42 298	41 389

Découlant de ce qui précède, il est possible d'affirmer qu'encore aujourd'hui, la clientèle des coopératives d'habitation québécoises est composée dans une large mesure de ménages à revenu modeste.

La figure 15 montre l'évolution du profil de revenu des ménages coopératifs de 2001 à 2016. On observe une forte augmentation des ménages appartenant à la tranche des 50000 \$ et plus durant cette période. Les ménages dont le revenu annuel se situe dans la tranche des 14999 \$ et moins ont connu, pour leur part, une diminution de près de 50 %, passant de 38 % à 20 % de 2001 à 2016.

**Figure 15 : Évolution du revenu des ménages (de 2001 à 2016)**



<sup>24</sup> Institut de la statistique du Québec, 2018. *Revenu moyen, revenu total, ménages*, Québec, 2012-2016. Consulté sur : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1\\_hh\\_1\\_2\\_4\\_0\\_.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1_hh_1_2_4_0_.htm),

<sup>25</sup> Institut de la statistique du Québec, 2017. *Enquête canadienne sur le revenu (ECR), fichiers maîtres de Statistique Canada*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Consulté sur : [http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/inegalite-revenu/mod4\\_hh\\_2\\_1\\_1\\_0\\_1\\_.xls](http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/inegalite-revenu/mod4_hh_2_1_1_0_1_.xls).



Les revenus moyens des ménages varient en fonction des différents programmes d'aide financière mis de l'avant par les gouvernements fédéral et provincial. L'analyse du tableau 15 laisse entrevoir une certaine tendance : les revenus moyens des ménages dans les coopératives des programmes les plus anciens, soit principalement les programmes fédéraux (SCHL), le programme Coop-Habitat, le PIQ, ainsi que les «Autres programmes» (essentiellement des programmes de la Ville de Montréal mis en œuvre dans les années 1980 et 1990), sont généralement plus élevés que dans les programmes plus récents (PSBL-P, PARCO, ACL). Seul le programme LAQ brise cette tendance, le revenu moyen des ménages de coopératives associées à ce programme se situant près de la moyenne de l'ensemble des ménages sondés.

Tableau 15 : Revenu moyen des ménages selon le programme de financement

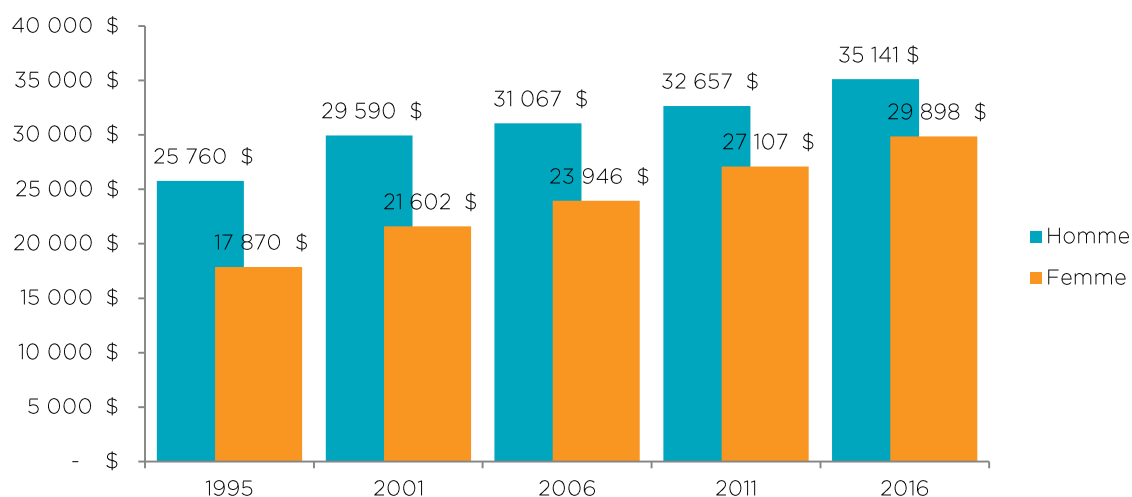
PROGRAMMES	ORGANISMES	PÉRIODES	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	REVENU MOYEN 2016 (\$)
Coop-Habitat	SHQ	1968-1970	11	42273
Article 27	SCHL	1973-1978	25	38 049
Article 61	SCHL	1973-1979	28	34 462
Article 95	SCHL	1979-1985	363	35 109
PIQ	SHQ	1984-1986	48	32 810
PFCH (PHI)	SCHL	1985-1991	163	30 526
PSBL-P	SCHL-SHQ	1986-1993	38	21 739
PARCO	SHQ	1994-1995	30	27 371
ACL	SHQ	1998-...	224	28 803
LAQ	SCHL-SHQ	2002-2013	47	31 461
Autres programmes			7	35 177
Mixtes			6	23 329
Total général			990	31 960

Depuis 1995, le revenu annuel moyen des ménages présente de fortes disparités entre les hommes et les femmes (figure 16). Toutefois, cet écart tend à diminuer de façon régulière au cours du temps. En effet, il se chiffrait à 44 % en 1995, à 39 % en 2001, à 30 % en 2006, à 21 % en 2011 et à 18 % en 2016.

Diverses corrélations et hypothèses peuvent expliquer cet écart. Par exemple, tel que nous l'avons vu précédemment, les femmes se retrouvent plus fréquemment que les hommes comme principal soutien financier de ménages dont la typologie même limite le nombre de personnes contribuant au revenu du ménage, particulièrement les personnes seules et les familles monoparentales. En fait, 2 femmes sur 3 (68 %) se retrouvent à la tête d'un ménage comprenant un seul contributeur, comparativement à 47 % dans le cas des hommes. Or, on observe un écart marqué entre le revenu moyen des ménages comprenant un seul contributeur (26 385 \$) et le revenu des ménages comprenant deux personnes ou plus contribuant financièrement (43 935 \$). Nous soumettons également l'hypothèse que le plus faible taux de diplomation universitaire chez les femmes résidant en coopérative contribue à l'écart de revenu entre les ménages ayant à leur tête un homme ou une femme.

Il est intéressant de noter que l'écart des revenus des ménages en fonction du genre du principal soutien est nettement moins prononcé dans les coopératives d'habitation que dans la population québécoise en général. En effet, en 2016, le revenu annuel moyen des ménages ayant comme principal soutien un homme (85200 \$) était 34 % plus élevé que dans le cas des ménages ayant une femme à leur tête (63800 \$)<sup>26</sup>.

Figure 16 : Évolution du revenu des ménages selon le genre (de 1995 à 2016)



Le tableau 16 présente le revenu brut moyen des répondants selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent. La tranche des 25 à 34 ans est celle dont le revenu moyen est le plus élevé. Inversement, les 65 ans et plus et les moins de 25 ans se retrouvent sensiblement sous la moyenne de l'échantillon, avec des écarts respectifs de 15 % et 12 %.

Tableau 16 : Revenu moyen des ménages selon le groupe d'âge des répondants

GROUPES D'ÂGE	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	REVENU ANNUEL MOYEN (\$)
Moins de 25 ans	17	28 085
De 25 à 34 ans	100	39 511
De 35 à 44 ans	203	36 044
De 45 à 54 ans	185	32 740
De 55 à 64 ans	223	31 414
65 ans et plus	306	27 004
Total	1034	31 984

À titre comparatif, les ménages québécois ayant comme principal soutien une personne âgée de 65 ans et plus ont en moyenne gagné 53700 \$ en 2016, soit presque le double du revenu des ménages coopératifs pour le même groupe d'âge (27004 \$)<sup>27</sup>.

<sup>26</sup> Institut de la statistique du Québec, 2018. *Revenu moyen, revenu total, ménages, Québec, 2012-2016*. Consulté sur : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1\\_hh\\_1\\_2\\_4\\_0\\_.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1_hh_1_2_4_0_.htm).

<sup>27</sup> Institut de la statistique du Québec, 2018. *Revenu moyen, revenu total, ménages, Québec, 2012-2016*. Consulté sur : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1\\_hh\\_1\\_2\\_4\\_0\\_.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1_hh_1_2_4_0_.htm).

Le tableau 17 présente l'évolution des revenus moyens selon le groupe d'âge des répondants depuis 1995. L'ensemble des groupes d'âge a vu son revenu moyen augmenter au cours des 20 dernières années. La tranche des moins de 25 ans est cependant la seule qui a présenté de plus grandes fluctuations. Après des augmentations successives de l'ordre de 40 % de 1996 à 2001 et de 2001 à 2006, elle a connu une diminution importante de 22 % entre 2006 et 2011. Le groupe d'âge des 35 à 44 ans est celui qui a connu la plus forte progression au cours des 5 dernières années, alors que le revenu moyen des 45 à 54 ans est demeuré pratiquement inchangé de 2011 à 2016.

Tableau 17 : Évolution du revenu moyen selon l'âge des répondants (de 1995 à 2016)

Tranche d'âge	1995			2001		2006		2011		2016	
	Revenu moyen (\$)	Revenu moyen (\$)	Var. depuis 1995	Revenu moyen (\$)	Var. depuis 2001	Revenu moyen (\$)	Var. depuis 2006	Revenu moyen (\$)	Var. depuis 2011		
Moins de 25 ans	15608	22059	41 %	30780	40 %	24128	-22 %	28085	16 %		
De 25 à 34 ans	21518	26133	21 %	28791	10 %	35338	23 %	39511	12 %		
De 35 à 44 ans	22856	27371	24 %	29413	7 %	30129	2 %	36044	20 %		
De 45 à 54 ans	22348	25920	16 %	29727	15 %	32851	11 %	32740	0 %		
De 55 à 64 ans	19811	23960	21 %	24442	2 %	27281	12 %	31414	15 %		
65 ans et plus	17096	18300	7 %	20294	11 %	25210	24 %	27004	7 %		

Le tableau 18 porte sur le revenu brut annuel des ménages selon l'occupation des répondants. Il révèle que les salariés (43069 \$) et les travailleurs autonomes (31345 \$) gagnent les revenus les plus élevés. Les ménages dont le principal soutien financier déclare une occupation «Autre» sont ceux ayant eu, en moyenne, le revenu le plus bas en 2016 (15357 \$). Les retraités et les étudiants, pour leur part, gagnent en moyenne respectivement 26708 \$ et 23768 \$ par année.

Tableau 18 : Revenu moyen des ménages selon l'occupation

OCCUPATIONS	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	REVENU MOYEN (\$)
Salarié	421	43069
Travailleur autonome	64	31345
Retraité	359	26708
Étudiant	58	23768
Autre	130	15357
Total	1032	32075

Le revenu annuel diffère grandement en fonction de la composition des ménages (tableau 19). Les personnes vivant seules ainsi que les familles monoparentales ayant à leur tête une femme présentent les revenus annuels moyens les plus bas. Précisons que ces typologies de ménages ne comptent habituellement qu'une seule personne contribuant au revenu.

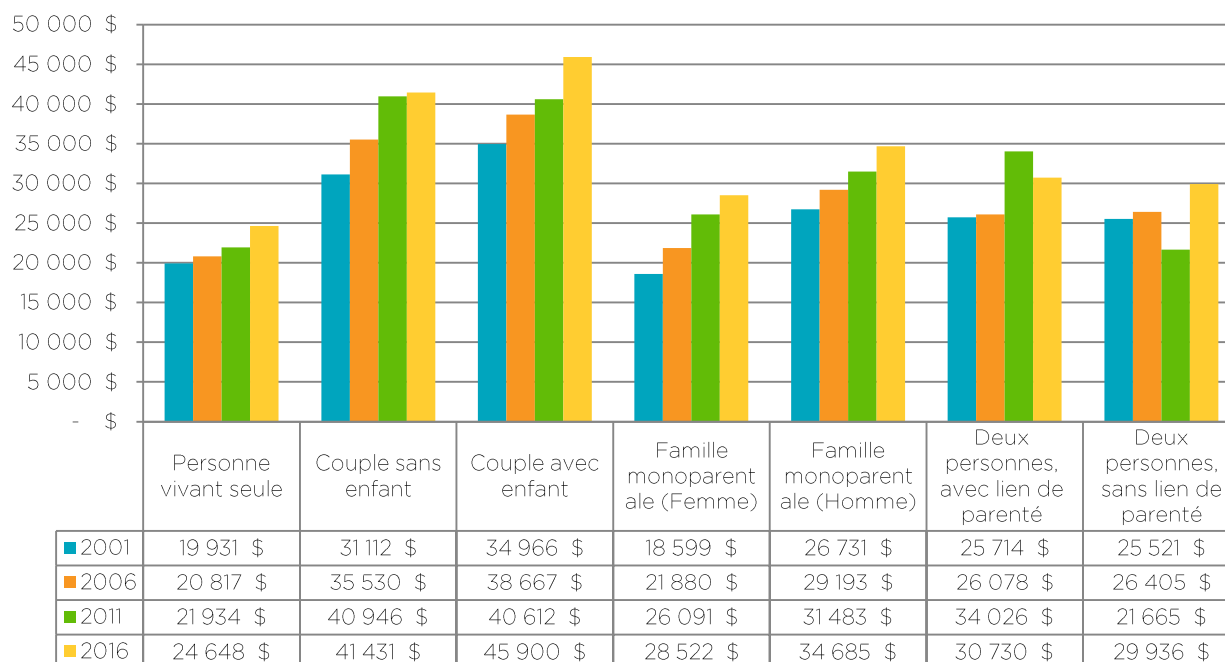
Les couples avec un ou plusieurs enfants à leur charge ont le revenu annuel moyen le plus élevé avec 45900 \$, soit environ 50 % de plus que la moyenne de l'échantillon. Ce résultat se situe néanmoins largement en dessous du revenu moyen de l'ensemble des ménages québécois de même typologie, lequel se chiffrait à plus de 115000 \$ en 2016<sup>28</sup>.

Tableau 19 : Revenu moyen des ménages selon leur composition

COMPOSITION DU MÉNAGE	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	REVENU MOYEN 2016 (\$)
Personne vivant seule	477	24 648
Couple sans enfant à charge	165	41 431
Couple avec enfant à charge	172	45 900
Famille monoparentale - femme	117	28 522
Famille monoparentale - homme	28	34 685
Deux personnes ou plus, avec lien de parenté	58	30 730
Deux personnes ou plus, sans lien de parenté	20	29 936
Total	1037	31994

La figure 17 présente l'évolution du revenu moyen des ménages coopératifs selon leur typologie au cours des 15 dernières années. De 2001 à 2016, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme ont connu la hausse la plus importante (53 %), suivies, dans l'ordre décroissant, des couples sans enfant (33 %), les couples avec enfant (31 %), des familles monoparentales avec un homme à leur tête (30 %) et des personnes vivant seules (24 %). Les ménages composés de 2 personnes ou plus, avec ou sans lien de parenté, ont connu des augmentations respectives de 20 % et de 17 % de 2007 à 2016.

Figure 17 : Évolution du revenu des ménages selon leur composition (de 2001 à 2016)



<sup>28</sup> Institut de la statistique du Québec, 2018. *Revenu moyen, revenu total, ménages, Québec, 2012-2016*. Consulté sur : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1\\_hh\\_1\\_2\\_4\\_0\\_.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1_hh_1_2_4_0_.htm).

Par région administrative, on remarque certains écarts dans le revenu annuel moyen pour l'année 2016 (tableau 20). Celui-ci varie entre 19024 \$ (Centre-du-Québec) et 39419 \$ (Outaouais).

Tableau 20 : Revenu moyen des ménages selon la région administrative

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	REVENU MOYEN - 2016 (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	20	26935
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	40	29998
03 Capitale-Nationale	184	33265
04 Mauricie	11	29998
05 Estrie	93	27470
06 Montréal	444	33683
07 Outaouais	28	39419
08 Abitibi-Témiscamingue	8	33592
09 Côte-Nord	5	21500
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	28746
12 Chaudière-Appalaches	35	28034
13 Laval	22	33635
14 Lanaudière	21	20829
15 Laurentides	7	30000
16 Montérégie	68	30053
17 Centre-du-Québec	18	19024
Total	1013	31832

### 3.5 Achats de biens et de services

Lors du sondage, les répondants étaient questionnés sur les biens et les services dont dispose leur ménage. Ils devaient alors cocher les articles ou les services qu'ils possédaient ou utilisaient.

Tableau 21 : Utilisation de biens ou de services en communication (de 2002 à 2017)

BIENS OU SERVICES	2002 (%)	2007 (%)	2012 (%)	2017 (%)
Internet	35	50	69	81
Télédistribution	61	67	53	54
Téléphonie mobile	24	35	55	74
Compte Facebook	-	-	42	61
Compte Twitter	-	-	6	10

Suivant les résultats présentés au tableau 21, on observe une augmentation de plus de 130 % des services Internet au sein des ménages coopératifs entre 2002 (35 %) et 2017 (81 %). Le taux de branchement des ménages coopératifs demeure néanmoins inférieur à celui de l'ensemble des ménages québécois, lequel était de 88 % en 2016<sup>29</sup>.

<sup>29</sup> Institut de la statistique du Québec, 2017. *Science, technologie et innovation en bref : L'accès des ménages à Internet en 2016*, 6 pages. Consulté sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201711-1.pdf>.

Le sondage révèle, par ailleurs, une corrélation entre l'âge des répondants et la proportion des ménages coopératifs disposant d'Internet. Ainsi, on retrouve ce service dans 96 % des ménages dont le répondant a moins de 35 ans. Le pourcentage diminue à 91 % dans le cas des répondants âgés de 35 à 54 ans et chute à 72 % chez les 55 ans et plus. On constate un écart de 10 points de pourcentage entre la proportion des ménages disposant d'un service Internet chez les personnes habitant seules (71 %) et celle de l'ensemble de l'échantillon (81 %).

Après avoir connu une croissance entre 2002 et 2007, la proportion des ménages coopératifs disposant d'un service de télédistribution a chuté de près de 20 % au cours des 10 dernières années. Sa proportion est, en effet, passée de 67 % en 2007 à 54 % en 2017.

La proportion des ménages résidant en coopérative qui utilisent un service de téléphonie mobile a plus que triplé depuis 2002, passant de 24 % à 74 %.

Plus de 6 répondants sur 10 (61 %) possèdent un compte Facebook® alors que seulement 10 % affirment avoir un compte Twitter®.

En ce qui a trait aux différents régimes et comptes principalement destinés au maintien des revenus au moment de la retraite (tableau 22), 31 % des répondants déclarent bénéficier d'un régime de retraite, une proportion identique à celle des ménages coopératifs ayant des placements dans un REER. Trente-deux pour cent (32 %) des répondants investissent dans un CELI. Toutefois, près de la moitié des ménages coopératifs (47 %) ne possèderaient aucun véhicule financier destiné principalement à la retraite.

En matière d'assurance, plus de la moitié des ménages (56 %) ont souscrit une assurance vie et 86 %, une assurance habitation. En ce qui a trait à l'assurance automobile, 61 % de l'ensemble des ménages disent en avoir une. Finalement, parmi les répondants, 56 % disent avoir un compte dans une caisse populaire ou une caisse d'économie, comparativement à 47 % dans une banque. D'ailleurs, 25 % des ménages ayant un compte dans une caisse populaire affirment avoir également un compte dans une banque.

**Tableau 22 : Acquisition de biens et de services financiers par les répondants (de 2002 à 2017)**

<b>BIENS OU SERVICES</b>	<b>2002 (%)</b>	<b>2007 (%)</b>	<b>2012 (%)</b>	<b>2017 (%)</b>
Régime de retraite et fonds de pension privés	-	-	32	31
REER	32	33	31	31
CELI	-	-	22	32
Assurance vie	-	69	61	56
Assurance habitation	89	93	79	86
Assurance automobile	-	-	-	61
Compte dans une caisse populaire ou d'économie	63	67	59	56
Compte dans une banque	44	41	46	47

Mentionnons en terminant que près des deux tiers (65 %) des ménages visés par le sondage possèdent au moins un véhicule automobile.

### 3.6 Tendances

Le ralentissement observé dans la croissance de la proportion des personnes vivant seules en coopérative combiné à hausse importante de la part relative des ménages composés de couples avec enfant au cours des 5 dernières années fait en sorte que, pour la première fois depuis les 30 dernières années, la taille moyenne des ménages coopératifs a augmenté entre 2012 et 2017.

Les résultats de l'enquête de 2017 confirment clairement que les femmes se retrouvent de façon prédominante à la tête de ménages dont les typologies sont généralement considérés comme étant les plus vulnérables sur les plans social et économique (personnes vivant seules et familles monoparentales), notamment en raison du fait qu'une seule personne contribue aux ressources financières de ces ménages.

Même si, de manière générale, la situation économique des ménages coopératifs tend à s'améliorer depuis les récentes années, il n'en demeure pas moins qu'une majorité d'entre eux peuvent être considérés comme ayant un revenu modeste et très largement inférieur au revenu moyen des ménages québécois en général.

Par ailleurs, les données recueillies lors du sondage suggèrent que les revenus moyens des ménages résidant dans les coopératives financées à l'aide des programmes les plus anciens, notamment les programmes fédéraux, sont généralement plus élevés que ceux résidant dans des coopératives réalisées avec l'aide des programmes plus récents (PSBL-P, PARCO, ACL).

Mentionnons que, même si les ménages coopératifs sont plus branchés que jamais auparavant, ils continuent d'être légèrement à la traîne à cet égard comparativement à l'ensemble des ménages québécois.

## 4. LES IMMEUBLES ET LES LOGEMENTS COOPÉRATIFS

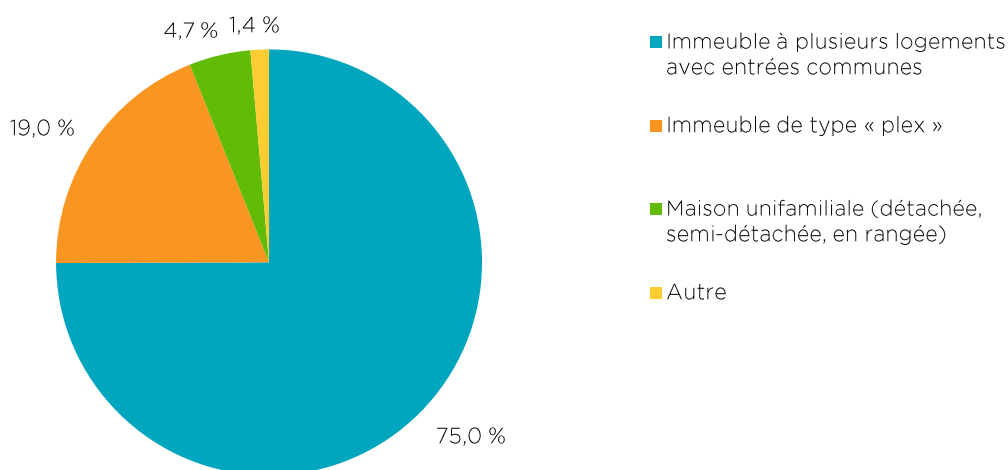
Cette section porte sur les caractéristiques des immeubles et des logements coopératifs dans lesquels habitent les répondants. Plus spécifiquement, il traitera de la typologie des immeubles et des logements, de leur occupation par les résidents ainsi que du loyer et du taux d'effort.

### 4.1 Typologie des immeubles

Les répondants à l'enquête devaient indiquer dans quel type d'immeuble ils habitent (figure 18). Les trois quarts (75 %) des répondants habitent dans un immeuble comprenant plusieurs logements avec une ou plusieurs entrées communes. La proportion de ce type d'immeubles à logements était de 66 % en 2002, 67 % en 2007 et 68 % en 2012. Nous formulons l'hypothèse que cette variation serait attribuable à une évolution dans le récent développement du parc immobilier coopératif, celui-ci tendant de plus en plus vers des ensembles immobiliers de plus grande taille.

Par ailleurs, près de 1 répondant sur 5 (19 % contre 20 % en 2012) déclare habiter dans un immeuble de type «plex» (2 à 6 logements avec entrées individuelles). La proportion des immeubles de type unifamilial se chiffre à 5 % du parc en 2017, soit un point de pourcentage de moins qu'en 2012 (6 %).

Figure 18 : Type d'immeuble habité par les répondants



### 4.2 Typologie des logements

En 2007, les logements occupés par les répondants comptent en moyenne 4,08 pièces et 2,04 chambres à coucher. Ces résultats sont comparables à ceux de 2012, alors que les logements comptaient en moyenne 4,07 pièces et 2,03 chambres à coucher.

Le tableau 23 présente la répartition des répondants selon le nombre de pièces que compte leur logement. Au total, 87 % des répondants habitent dans un logement comportant de 3 à 5 pièces. Les logements de 4 pièces sont toujours ceux qu'on retrouve le plus souvent (37 %), malgré une diminution de leur proportion par rapport à celle observée en 2012 (42 %). Les logements



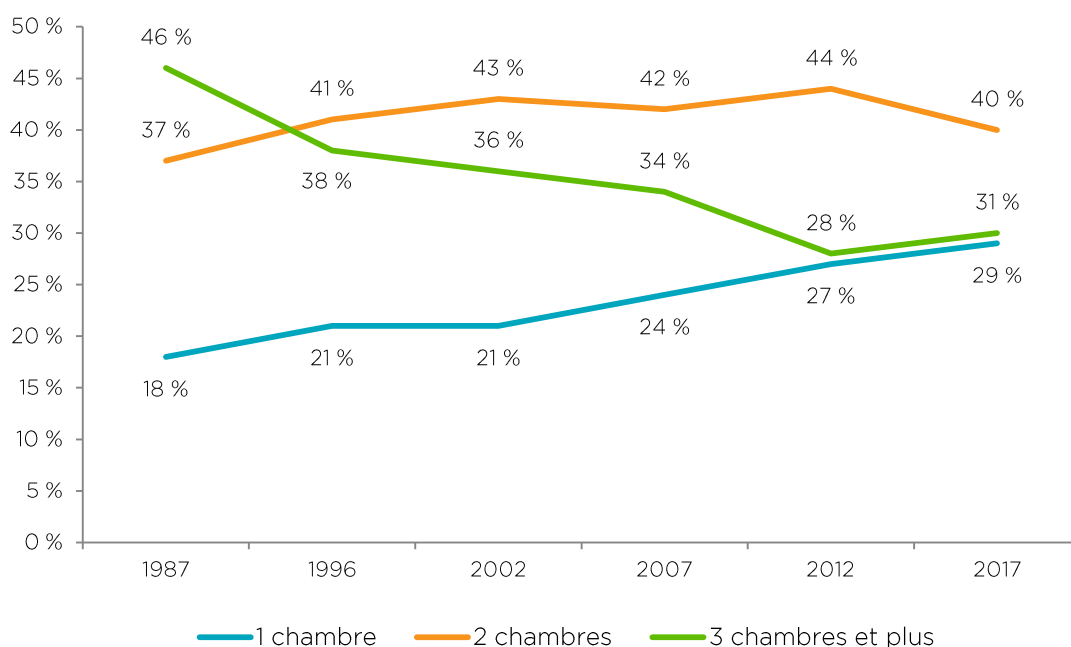
comptant 3 pièces ont pour leur part connu une augmentation de 3 points de pourcentage au cours des 5 dernières années, passant de 23 % en 2012 à 26 % en 2017.

Tableau 23 : Répartition des répondants selon le nombre de pièces que compte leur logement

N <sup>BRE</sup> DE PIÈCES	RÉPONDANTS N <sup>BRE</sup>	%
1 pièce	17	1,6
2 pièces	33	3,1
3 pièces	276	26,0
4 pièces	392	36,9
5 pièces	253	23,8
6 pièces	62	5,8
7 pièces	19	1,8
8 pièces et plus	10	0,9
Total	1062	100

Depuis 1987, la proportion de logements d'une chambre à coucher a augmenté de plus de 60 % (figure 19). Pour la première fois en 30 ans, la proportion des logements comptant 3 chambres et plus a connu une hausse entre 2012 et 2017. Leur part relative a cependant diminué de 33 % depuis 30 ans.

Figure 19 : Répartition des répondants selon le nombre de chambres que compte leur logement (de 1987 à 2017)



## 4.3 Occupation du logement

### 4.3.1 Durée d'occupation

En moyenne, les répondants ont indiqué qu'ils avaient emménagé dans leur coopérative depuis 9 ans (9,0 ans), soit environ une année de moins qu'en 2012 (9,9 ans). Cette diminution significative contraste avec la hausse constante de la durée d'occupation à laquelle on avait assisté de 1996 à 2012, alors que celle-ci avait progressé de près de 3 ans (de 7,0 ans en 1996 à 9,9 en 2012).

Tableau 24 : Répartition des répondants selon le nombre d'années de résidence dans la coopérative

NOMBRE D'ANNÉES	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	%
Moins de 5 ans	482	45,8
De 5 à 9 ans	221	21,0
De 10 à 14 ans	101	9,6
De 15 à 19 ans	102	9,7
De 20 à 24 ans	48	4,6
25 ans et plus	99	9,4
Total	1053	100,0

Tel qu'il apparaît au tableau 24, les deux tiers des répondants (67 %) habitent leur logement depuis moins de 10 ans. La proportion des résidents dont le séjour dans la coopérative est inférieur à 5 ans a connu une croissance importante au cours des 5 dernières années, passant de 39 % en 2012 à 46 % en 2017. Cette augmentation est sans doute attribuable en partie au développement de nouvelles unités de coopératives d'habitation. En effet, au cours des 5 dernières années (2013 à 2017), environ 2300 logements coopératifs se sont ajoutés aux quelque 28000 déjà existants.

Par ailleurs, la proportion des répondants qui résident dans la coopérative depuis 20 ans ou plus est passée de 17 % en 2012 à 14 % en 2017, alors que la proportion de ces anciens résidents n'avait cessé de croître entre 2002 (9 %) et 2012 (17 %). Cela pourrait suggérer que l'accroissement de la proportion des répondants comptant moins de cinq ans de résidence en coopérative serait attribuable également au départ massif de personnes qui habitaient leur coopérative depuis de nombreuses années. Un autre constat vient étayer cette dernière hypothèse : en 2017, seulement 1,4 % des répondants au sondage habitait l'immeuble avant que celui-ci ne soit acquis par la coopérative (tableau 25)<sup>30</sup>. Cela représente une baisse importante par rapport aux résultats des enquêtes précédentes, alors que la proportion de ces résidents « pré-coopératifs » se chiffrait à 9 % en 2012, à 10 % en 2007 et à 12 % en 2002.

---

<sup>30</sup> Le cas d'une personne qui résidait dans l'immeuble avant que celui-ci ne soit acquis par la coopérative correspond à un mode de développement dit « d'achat-rénovation » où la coopérative prend possession d'un immeuble existant avant d'en faire la rénovation. Ce mode de développement était particulièrement prisé dans les décennies 1970 et 1980. La tendance observée plus récemment (décennies 2000 et 2010) pour la réalisation de projets coopératifs porte davantage les promoteurs vers des projets de constructions neuves.

Le sondage questionnait également les répondants sur le logement qu'ils habitaient avant leur arrivée dans la coopérative d'habitation (tableau 25). En majorité (63 %), ceux-ci résidaient dans un logement du marché locatif privé et 12 % dans une maison dont ils étaient propriétaires. Près de 7 % d'entre eux habitaient dans une autre coopérative d'habitation auparavant et 5 % ont mentionné un autre type de logement (ex. : résidence pour aînés, CHSLD, en chambre, maison louée, etc.). Ces résultats sont similaires à ceux de 2012.

Tableau 25 : Type de logement habité avant l'arrivée dans la coopérative d'habitation

LOGEMENT HABITÉ AVANT L'ARRIVÉE DANS LA COOPÉRATIVE	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	%
Un logement du marché locatif privé	658	63,1
Une maison dont vous étiez propriétaire	126	12,1
Un logement dans une autre coopérative	68	6,5
Une maison dont au moins l'un de vos parents était propriétaire	56	5,4
Une habitation à loyer modique (HLM)	27	2,6
Un condominium	21	2,0
Un organisme sans but lucratif d'habitation (OSBL)	21	2,0
Cet immeuble avant qu'il soit acheté ou pris en charge par la coopérative	15	1,4
Autre	50	4,8
Total	1042	100,0

#### 4.3.2 Occupation de l'espace

Le ratio d'occupation de l'espace correspond au rapport du nombre de personnes par ménage habitant de manière habituelle dans le logement sur le nombre de pièces disponibles (excluant la salle de bain).

En 2017, le ratio d'occupation moyen des ménages coopératifs était de 0,49 comparativement à 0,47 en 2012. Quoique légère, cette augmentation est néanmoins la première observée au cours des 30 dernières années. En effet, après avoir connu une baisse du niveau d'occupation de 1996 (0,55) à 2007 (0,47), ce ratio était demeuré stable en 2012.

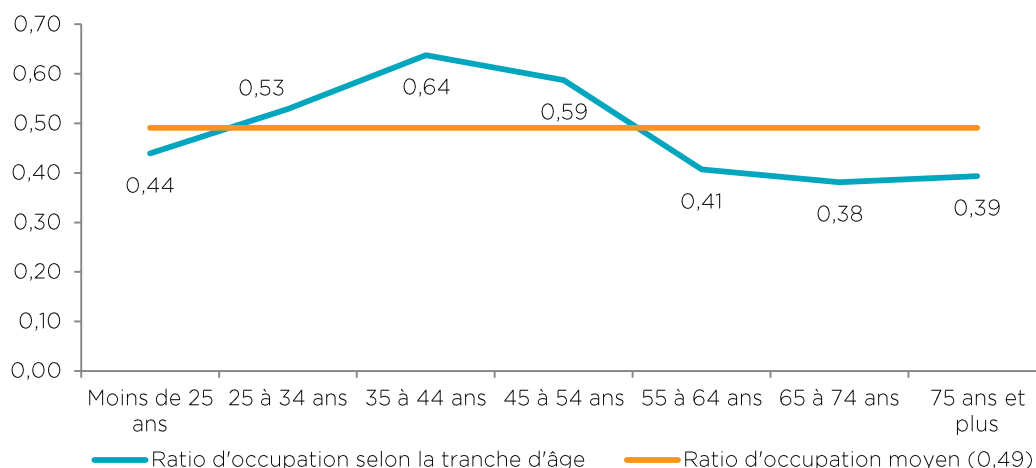
Entre 2012 et 2017, on observe une hausse du ratio d'occupation pour les principales typologies de ménages, sauf en ce qui a trait aux personnes vivant seules dont le ratio d'occupation est demeuré inchangé au cours de cette période (tableau 26).

Tableau 26 : Ratio d'occupation de l'espace selon la composition du ménage (de 2012 à 2017)

COMPOSITION DU MÉNAGE	RATIO D'OCCUPATION 20 12	RATIO D'OCCUPATION 20 17
Personne vivant seule	0,32	0,32
Couple marié ou en union libre sans enfant	0,50	0,52
Couple marié ou en union libre avec enfant	0,83	0,86
Famille monoparentale - homme	0,49	0,50
Famille monoparentale - femme	0,49	0,55
Deux personnes ou plus, avec lien de parenté	0,52	0,57
Deux personnes ou plus, sans lien de parenté	0,50	0,55
Autre	0,57	0,49
Total	0,47	0,49

La tranche d'âge des 35 à 44 ans est celle où on retrouve le ratio d'occupation le plus élevé (figure 20). Ce résultat est en corrélation directe avec le fait qu'une forte proportion des ménages comprenant des enfants ont comme principal soutien un répondant appartenant à ce groupe d'âge (voir section 3.2). Par ailleurs, le taux d'occupation sous la moyenne pour les répondants ayant 55 ans et plus est conséquent avec une proportion plus élevée de personnes seules dans ces groupes d'âge.

Figure 20 : Ratio d'occupation de l'espace en fonction du groupe d'âge



## 4.4 Loyer

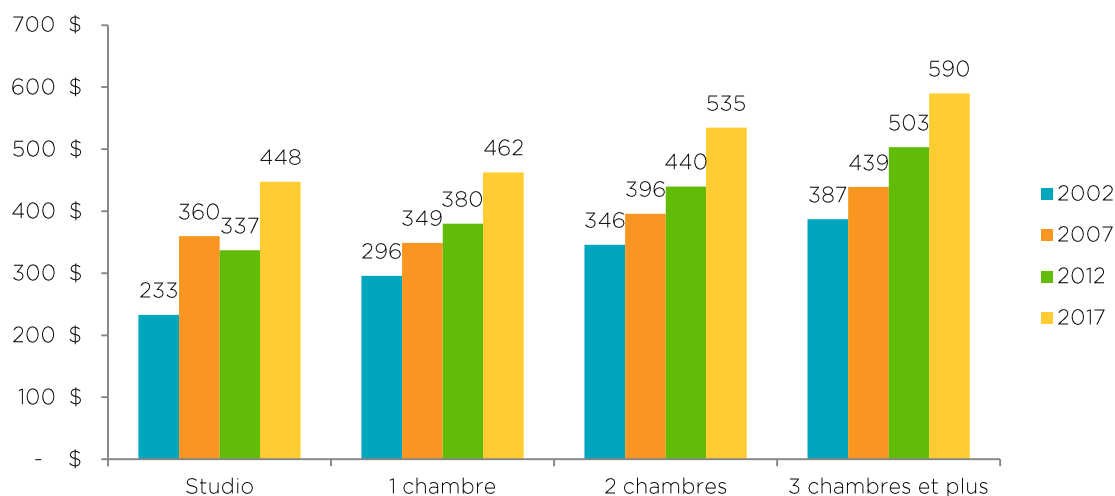
### 4.4.1 Coût du loyer

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer le montant du loyer payé mensuellement à leur coopérative. Il s'agit du montant effectivement payé par les résidents, y compris le rabais de membre et les subventions au loyer.

En moyenne, le loyer mensuel payé par les résidents des coopératives d'habitation était de 530 \$ en 2017, comparativement à 442 \$ en 2012. Cela représente une augmentation de 20 % sur 5 ans, soit une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 4 %. Le loyer moyen coopératif se chiffrait à 399 \$ en 2007, à 358 \$ en 2002 et à 336 \$ en 1996. En 21 ans, le loyer coopératif a donc progressé de 58 %, soit en moyenne de près de 3 % (2,7 %) par année.

La figure 21 présente, pour les années 2002 à 2017, les variations du loyer moyen coopératif en fonction du nombre de chambres. On observe, au cours des 15 dernières années, des hausses assez régulières du loyer moyen pour les logements comprenant 1 ou 2 chambres, ainsi que pour les «3 chambres et plus». Les loyers pour ces logements ont, en effet, tous connu des augmentations de plus de 50 % de 2002 à 2017.

Figure 21 : Loyer moyen selon le nombre de chambres (de 2002 à 2017)



À l'échelle du marché locatif québécois, le loyer mensuel moyen pour un logement de 2 chambres est passé de 531 \$ en 2002 à 751 \$ en 2017, une augmentation de 41 %<sup>31</sup>. Pour la période correspondante, les logements coopératifs de 2 chambres ont, quant à eux, progressé de 55 %, passant de 346 \$ à 535 \$. On peut conclure que, malgré une hausse relativement importante au cours des 15 dernières années, le loyer moyen payé par les résidents de coopératives d'habitation demeure nettement inférieur à celui de l'ensemble des ménages locataires québécois.

Le loyer mentionné par les répondants pouvait inclure, ou non, des services, tels que le chauffage, l'électricité, etc.<sup>32</sup> À des fins d'analyse et pour la détermination de certains ratios, le loyer déclaré a été normalisé par l'ajout, le cas échéant, du coût du chauffage et de l'électricité, et en se basant sur les droits prévus au Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique<sup>33</sup>, tel qu'il est indexé à compter du mois de mars 2017.

Le loyer moyen normalisé coopératif était de 607 \$ en 2017, comparativement à 512 \$ en 2012, à 479 \$ en 2007 et à 415 \$ en 2002.

Le tableau 27 présente le loyer moyen ainsi que le loyer moyen normalisé par région administrative. On retrouve les coûts les plus élevés (loyer normalisé) dans les coopératives des régions correspondant, en gros, aux couronnes sud et nord de Montréal (Montérégie, Laval, Lanaudière et Laurentides), de même que dans la région de l'Outaouais. Inversement, c'est dans les coopératives situées dans les régions plus éloignées des grands centres urbains qu'on paie le moins cher pour se loger en coopérative. Mentionnons que le loyer moyen et le loyer moyen normalisé dans les coopératives d'habitation de la région de Montréal se situent près la moyenne provinciale.

<sup>31</sup>Société d'habitation du Québec, 2016. *Profil statistique Québec – 2016-2016*. Consulté sur :

[http://www.habitation.gouv.qc.ca/statistiques/profils\\_statistiques\\_quebec\\_2016\\_2017/marche\\_de\\_lhabitation.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/statistiques/profils_statistiques_quebec_2016_2017/marche_de_lhabitation.html)

<sup>32</sup> Sur l'ensemble des répondants, 46 % ont mentionné que le coût de leur loyer incluait un espace de stationnement, 33 %, les frais de chauffage et 19 %, les frais d'électricité.

<sup>33</sup> Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, Loi sur la Société d'habitation du Québec, chapitre S-8, r. 3 (chapitre S-8, a. 86, 1<sup>er</sup> al., par. g et 2<sup>e</sup> al.).

En comparant avec les données de 2012, 4 régions se démarquent par une relativement faible augmentation du loyer normalisé (moins de 10 %) au cours des 5 dernières années : le Centre-du-Québec, l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Outaouais. À l'opposé, 6 régions ont connu des hausses de loyers moyens dépassant 20 %, soit la Mauricie, Lanaudière, la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine Laval et la Montérégie, Chaudière-Appalaches.

Tableau 27 : Loyer moyen et loyer moyen normalisé selon la région administrative

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	RÉPONDANTS (N <sup>bre</sup> )	LOYER MOYEN (\$)	LOYER MOYEN NORMALISÉ (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	21	447	511
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	43	440	527
03 Capitale-Nationale	182	547	615
04 Mauricie	12	540	602
05 Estrie	96	524	570
06 Montréal	448	528	614
07 Outaouais	28	555	648
08 Abitibi-Témiscamingue	8	427	522
09 Côte-Nord	5	483	534
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	498	601
12 Chaudière-Appalaches	36	547	619
13 Laval	24	557	638
14 Lanaudière	22	603	660
15 Laurentides	7	553	650
16 Montérégie	71	576	665
17 Centre-du-Québec	18	361	433
Total général	1026	529	606

Le loyer moyen et le loyer moyen normalisé diffèrent selon le programme de financement de la coopérative d'habitation (tableau 28). Les loyers moyen et moyen normalisé les plus bas sont associés au programme PSBL-P, le seul à l'intérieur duquel l'ensemble des résidents peuvent bénéficier, en principe, d'une subvention au loyer. Trois programmes se démarquent par des loyers moyens et moyens normalisés plus élevés : le programme de l'article 27 ainsi que les programmes ACL et LAQ.

Tableau 28 : Loyer moyen et loyer moyen normalisé selon le programme de financement

PROGRAMMES	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	LOYER MOYEN (\$)	LOYER MOYEN NORMALISÉ MOYEN (\$)
Coop-Habitat	11	486	597
Article 27	27	619	690
Article 61	28	474	558
Article 95	371	525	603
PIQ	48	485	560
PFCH (PHI)	165	509	585
PSBL-P	37	434	447
PARCO	33	465	543
ACL	224	563	648
LAQ	44	650	724
Mixtes	6	462	537
Autres programmes	7	501	591
Total général	1001	530	607

Les coopératives du PSBL-P, du programme de l'article 27 et du PARCO ont connu des augmentations de plus de 30 % au cours des 5 dernières années. Les loyers normalisés des programmes de l'article 61, du PFCH et de l'article 95 montrent des augmentations inférieures à 15 % entre 2012 et 2017, soit respectivement 10 %, 11 % et 14 %.

Le tableau 29 montre que les personnes vivant seules et les familles monoparentales dont le soutien principal est une femme constituent les seuls types de ménages avec un loyer moyen normalisé se situant sous la moyenne. Les couples avec ou sans enfants sont ceux dont les loyers normalisés étaient les plus élevés en 2017.

Tableau 29 : Loyer moyen et loyer moyen normalisé selon la composition du ménage

COMPOSITION DU MÉNAGE	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	LOYER MOYEN (\$)	LOYER MOYEN NORMALISÉ (\$)
Personne vivant seule	486	486	555
Couple marié ou en union libre sans enfant	168	595	670
Couple marié ou en union libre avec enfant	176	607	698
Famille monoparentale - homme	27	587	668
Famille monoparentale - femme	117	481	562
Deux personnes ou plus, avec lien de parenté	56	551	633
Deux personnes ou plus, sans lien de parenté	20	585	654
Total général	1050	530	607

Les couples avec enfant et les ménages formés de 2 personnes ou plus avec lien de parenté sont les types de ménages dont les loyers moyens normalisés ont connu les hausses les plus importantes depuis 2012, avec chacune 20 %. Suivent de près les personnes vivant seules, avec 19 % d'augmentation.

#### 4.4.2 Disponibilité d'une subvention au loyer

Les répondants au sondage devaient mentionner si le loyer qu'ils payaient était déterminé en fonction de leur revenu. Suivant l'énoncé de cette question, l'expression «subvention au loyer» est définie comme toute aide financière gouvernementale rattachée aux ressources et aux besoins d'un ménage, tels que le programme de Supplément au loyer (PFCH, PARCO, ACL), l'aide assujettie au contrôle du revenu (AACR - article 95 de la Loi nationale sur l'habitation) et le programme sans but lucratif privé (PSBL-P).

Selon le programme de financement de la coopérative d'habitation, des subventions au loyer peuvent être accessibles et applicables sur le coût du loyer. Le montant de la subvention est déterminé de façon à diminuer le taux d'effort des ménages. Parmi les répondants, 31 % bénéficient d'une forme ou d'une autre de subvention au loyer, soit une baisse de 2 points de pourcentage par rapport à 2012. En fait, depuis 1996, alors que ce pourcentage atteignait 44 %, la proportion des ménages subventionnés a constamment reculé, pour une baisse cumulative de l'ordre de 30 %.

Cette diminution est en grande partie attribuable aux coopératives du programme de l'article 95, lesquelles constituent une part importante de l'échantillon (tableau 30), dont la proportion des ménages subventionnés a diminué de moitié entre 1996 (44 %) et 2017 (22 %). On note également, durant la même période, une baisse significative du nombre de logements subventionnés parmi les coopératives des programmes de l'art. 61 (24 % en 1996 contre 8 % en 2017), du PIQ (46 % en 1996 contre 27 % en 2017), ainsi que dans le PSBL-P (100 % en 1996 contre 87 %). Le cas du PSBL-P nécessite qu'on s'y attarde brièvement. Dans le cadre de ce programme, l'ensemble des résidents peut, en principe, bénéficier d'une subvention au loyer selon des critères et des normes analogues à

ceux applicables dans les habitations à loyer modique publiques (HLM)<sup>34</sup>. Les informations recueillies dans le cadre de l'enquête ne permettent pas de tirer des conclusions claires expliquant qu'un certain nombre de résidents de coopératives du PSBL-P aient déclaré que leur loyer n'est pas déterminé en fonction de leur revenu.

Tableau 30 : Disponibilité d'une subvention au loyer selon le programme de financement

PROGRAMMES	RÉPONDANTS (N <sup>bre</sup> )	SUBVENTION AU LOYER (N <sup>bre</sup> )	POURCENTAGE (%)
Coop-Habitat	10	0	0
Article 27	27	6	22
Article 61	26	2	8
Article 95	367	79	22
PIQ	48	13	27
PFCH (PHI)	164	56	34
PSBL-P	38	33	87
PARCO	33	13	39
ACL	225	107	48
LAQ <sup>35</sup>	47	6	13
Mixtes	6	1	17
Autres programmes	7	1	14
Total général	998	317	32

Le tableau 31 présente les loyers moyens normalisés selon les programmes de financement et selon la disponibilité d'une subvention au loyer. Tous programmes confondus, le loyer moyen normalisé sans subvention était de 669 \$ en 2017 (573 \$ en 2012). En comparaison, le loyer moyen normalisé avec subvention se chiffrait à 469 \$ (384 \$ en 2012), ce qui représente une différence de 200 \$. Parmi les principaux programmes, le programme ACL présente l'écart le plus important entre le loyer moyen normalisé avec ou sans subvention (301 \$). Dans le cas des répondants résidant dans des coopératives du programme de l'article 95, cet écart se chiffre à 163 \$.

Tableau 31 : Loyer moyen normalisé selon le programme de financement et la disponibilité d'une subvention

PROGRAMMES	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	LOYER AVEC SUBVENTION (\$)	LOYER SANS SUBVENTION (\$)	TOTAL (\$)
Coop-Habitat	10	-	602	602
Article 27	27	555	729	690
Article 61	26	642	555	562
Article 95	366	475	638	603
PIQ	48	383	626	560
PFCH (PHI)	163	440	659	585
PSBL-P	36	426	584	448
PARCO	33	437	612	543
ACL	223	489	790	648
LAQ	44	707	726	724
Mixtes	6	212	602	537
Autres programmes	7	695	573	591
Total général	989	469	669	607

<sup>34</sup>Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique Loi sur la Société d'habitation du Québec, chapitre S-8, r. 1 (chapitre S-8, a. 86).

<sup>35</sup>Selon les paramètres du programme LAQ, aucune forme de subvention au loyer n'est disponible. Il pourrait toutefois survenir, exceptionnellement, qu'un OMH octroie une unité de PSL à un résident.



Le tableau 32 présente la proportion des ménages ayant accès à une subvention au loyer suivant la composition du ménage. Les familles monoparentales ayant à leur tête une femme ainsi que les personnes seules sont les deux groupes comportant les proportions les plus élevées de ménages ayant accès à une subvention au loyer, avec respectivement 45 % (46 % en 2012) et 37 % (40 % en 2012). Les couples sans enfant, par contre, constituent le type de ménage recevant une subvention au loyer dans la plus faible proportion (12 % contre 13 % en 2012).

Tableau 32 : Disponibilité d'une subvention au loyer selon la composition du ménage

COMPOSITION DU MÉNAGE	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	SUBVENTION AU LOYER N <sup>bre</sup>	%
Personne vivant seule	480	179	37,3
Couple marié ou en union libre sans enfant	167	20	12,0
Couple marié ou en union libre avec enfants	177	44	24,9
Famille monoparentale (homme)	26	8	30,8
Famille monoparentale (femme)	119	54	45,4
Autre	75	23	30,6
Total général	1044	328	31,4

#### 4.4.3 Programme Allocation-Logement

On a demandé aux répondants s'ils bénéficiaient ou non du programme Allocation-Logement administré par Revenu Québec.

Sur les 1042 personnes ayant répondu à cette question, 144 affirment recevoir effectivement une aide financière en vertu de ce programme, soit une proportion de 14 %. Il s'agit d'une légère augmentation depuis 2012, alors que la proportion des bénéficiaires de ce programme se chiffrait de 12 %.

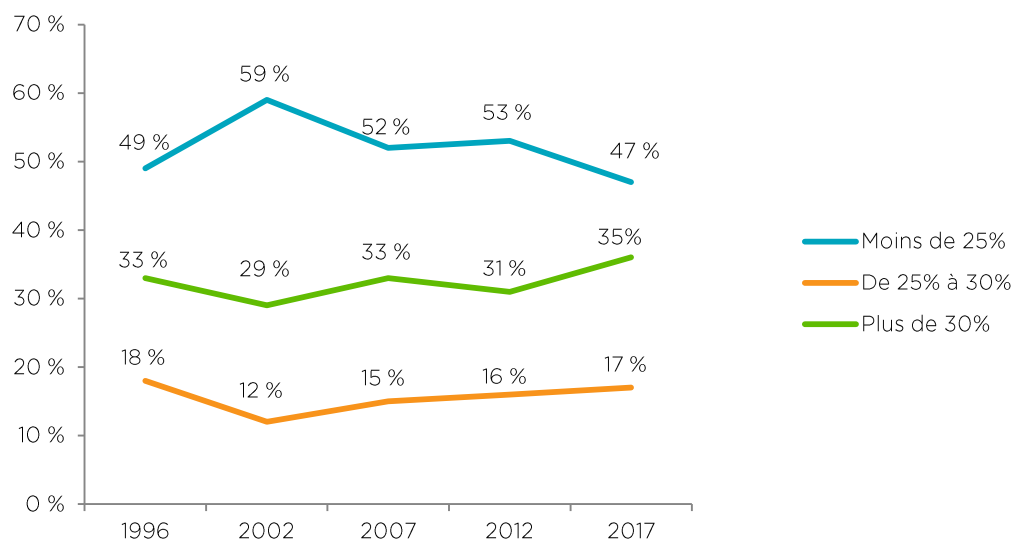
## 4.5 Taux d'effort

Le taux d'effort, qui représente la portion du revenu brut d'un ménage consacrée au logement, s'obtient par la division du loyer normalisé par le montant du revenu brut du ménage.

Le taux d'effort moyen des ménages coopératifs se situe en 2017 tout juste sous la barre des 30 % (29,7 %), pourcentage généralement reconnu comme étant le seuil de taux d'effort élevé. Il s'agit du résultat le plus élevé au cours des 30 dernières années. En 2012, le taux d'effort des ménages coopératifs était de 27 %.

Tel que l'illustre la figure 22, la proportion des ménages coopératifs ayant un taux d'effort de moins de 25 % a chuté de façon importante au cours des 5 dernières années, passant de 53 % à 47 %. Inversement, la proportion des ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement a augmenté de 4 points de pourcentage durant la même période. Selon les données du recensement de 2016, près de 34 % des ménages locataires québécois consacraient 30 % et plus de leur revenu au logement<sup>36</sup>.

Figure 22 : Répartition des ménages selon le taux d'effort (de 1996 à 2017)



Le tableau 33 présente le taux d'effort moyen selon la région administrative. Parmi les principales régions, seules les coopératives d'habitation de l'Outaouais ont un taux d'effort moyen sous les 25 % et 4 régions ont un taux d'effort moyen de 30 % et plus, soit la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, l'Estrie et la Montérégie.

<sup>36</sup> Données provenant d'une commande spéciale du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) auprès de Statistique Canada : FRAPRU, 2018, *Logement et pauvreté au Québec, Dossier noir*, 7<sup>e</sup> édition, 21 pages. Consulté sur : <http://www.frapru.qc.ca/dossier-noir-2018>.

Tableau 33 : Taux d'effort des ménages selon la région administrative

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	TAUX D'EFFORT (%)
01 Bas-Saint-Laurent	19	26,6
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	40	26,7
03 Capitale-Nationale	179	30,0
04 Mauricie	11	31,6
05 Estrie	92	33,8
06 Montréal	439	28,4
07 Outaouais	28	23,6
08 Abitibi-Témiscamingue	8	23,8
09 Côte-Nord	5	30,6
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	40,5
12 Chaudière-Appalaches	35	33,3
13 Laval	22	26,2
14 Lanaudière	21	40,8
15 Laurentides	7	29,3
16 Montérégie	71	31,9
17 Centre-du-Québec	18	30,3
Total général	1001	29,7

Parmi les régions où on retrouvait un nombre significatif de répondants, on note une augmentation de 5 points de pourcentage du taux d'effort de 2012 à 2017 pour les régions de la Capitale-Nationale (de 25 % à 30 %) et de l'Estrie (de 29 % à 34 %). Durant la même période, l'augmentation du taux d'effort a été de 4 points de pourcentage pour la région de la Montérégie (de 28 % à 32 %). Mentionnons enfin que le taux d'effort des ménages coopératifs des régions de Montréal et de l'Outaouais est demeuré identique entre 2012 et 2017, avec respectivement 28 % et 24 %.

Parmi les différentes typologies de ménages, seuls les couples avec ou sans enfant montrent un taux d'effort moyen inférieur à 25 % (tableau 34). Les ménages de 2 personnes ou plus, avec ou sans lien de parenté, les familles monoparentales ayant un homme à leur tête, ainsi que les personnes vivant seules présentent tous un taux d'effort supérieur à 30 %.

Tableau 34 : Taux d'effort des ménages selon leur composition

COMPOSITION DU MÉNAGE	RÉPONDANTS	TAUX D'EFFORT MOYEN
Personne vivant seule	473	33,3
Couple marié ou en union libre sans enfant	164	23,3
Couple marié ou en union libre avec enfant	171	24,0
Famille monoparentale - homme	27	30,1
Famille monoparentale - femme	114	29,1
Deux personnes ou plus, avec lien de parenté	55	31,0
Deux personnes ou plus, sans lien de parenté	20	36,8
Total général	1024	29,6

Le tableau 35 montre le taux d'effort moyen selon le programme de financement de la coopérative d'habitation. Les résidents des coopératives des programmes ACL et LAQ doivent consacrer au logement une proportion largement supérieure à 30 %, soit respectivement 34 % et 36 %. De manière générale, les coopératives ayant reçu une contribution financière dans le cadre de programmes mis en œuvre dans les décennies 1960, 1970 et 1980 montrent des taux d'effort inférieurs à ceux des programmes plus récents (PARCO, ACL et LAQ).

Tableau 35 : Taux d'effort des ménages selon le programme de financement

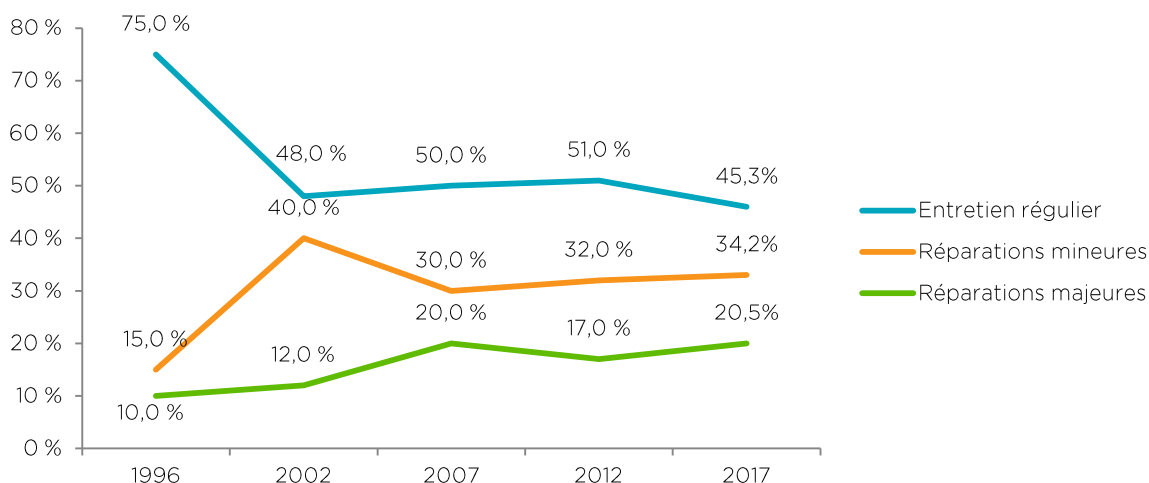
PROGRAMMES	FINANCEMENT	PÉRIODE	RÉPONDANTS (N <sup>bre</sup> )	TAUX D'EFFORT MOYEN (%)
Coop-Habitat	SHQ	1968-70	11	18,2
Article 27	SCHL	1973-1978	25	31,1
Article 61	SCHL	1973-1979	28	29,1
Article 95	SCHL	1979-1985	362	26,7
PIQ	SHQ	1984-1986	48	27,7
PFCH (PHI)	SCHL	1985-1991	160	29,6
PSBL-P	SCHL-SHQ	1986-1993	36	27,4
PARCO	SHQ	1994-1995	30	29,4
ACL	SHQ	1998-...	220	34,4
LAQ	SCHL-SHQ	2002-2013	44	35,7
Mixtes	-	-	6	33,0
Autres programmes	-	-	7	28,4
Total général	-	-	977	29,6

## 4.6 État du logement

On a demandé aux répondants si, selon eux, leur logement nécessitait des réparations et, le cas échéant, s'il s'agissait de réparations mineures ou majeures. Dans le cas où la réponse indiquait qu'aucune réparation n'était requise, nous en concluons que seul un entretien normal était nécessaire.

Le parc coopératif québécois vieillit et nécessite une attention particulière. La figure 23 indique en effet qu'en 2017, 55 % des résidents de coopératives d'habitation estiment que leur logement nécessite des réparations. Ce résultat représente une augmentation de 6 points de pourcentage par rapport aux données de 2012 (49 %). En comparaison, en 1996, trois répondants sur quatre estimaient que leur logement ne nécessitait aucune réparation. Par rapport aux résultats de 2012, on note également, en 2017, une hausse de trois points de pourcentage de la proportion des logements coopératifs requérant des réparations majeures.

Figure 23 : Répartition des répondants selon les réparations requises (de 1996 à 2017)



On observe que, parmi les principaux programmes, les deux plus récents, soit les programmes LAQ et ACL, sont ceux dont les résidents estiment que des réparations sont nécessaires dans les plus faibles proportions, soit respectivement 37 % et 48 % (tableau 36). Dans le cas de ces deux programmes, cependant, on constate que les résultats de 2017 montrent une détérioration par rapport aux données de 2012 quant à la perception des résidents concernant les besoins en réparations de leur logement : la proportion de tels besoins estimés en 2012 se chiffrait en effet à 26 % pour les résidents du programme LAQ et à 38 % dans le cas des résidents du programme ACL. On note également des augmentations de la proportion des logements nécessitant des réparations pour les coopératives du programme de l'article 95 (de 54 % en 2012 à 57 % en 2017), pour les coopératives du PFCH (de 52 % en 2012 à 59 % en 2017) et pour les coopératives du PSBL-P (de 50 % en 2012 à 61 % en 2017)

Pour ce qui est des réparations majeures, près du quart (24 %) des répondants résidant dans une coopérative du programme de l'article 95 estime que de telles réparations sont nécessaires. Il s'agit d'une augmentation de plus de 40 % par rapport aux résultats de 2012 (17 %). Autre sujet de préoccupation, dans le cas du programme ACL cette fois : l'augmentation de 5 points de pourcentage de la proportion des logements nécessitant des rénovations majeures de 2012 (13 %) à 2017 (19 %). Ce résultat paraît a priori surprenant si l'on considère qu'il s'agit du programme d'aide comprenant les plus récents projets coopératifs en habitation, dont une proportion de constructions neuves supérieure à celle des programmes précédents.

Tableau 36 : Besoins en réparations selon le programme de financement

PROGRAMMES	ENTRETIEN COURANT	%	RÉPARATIONS MINEURES	%	RÉPARATIONS MAJEURES	%
Coop-Habitat	5	55,6	2	22,2	2	22,2
Article 27	12	44,4	12	44,4	3	11,1
Article 61	13	50,0	8	30,8	5	19,2
Article 95	156	43,1	120	33,1	86	23,8
PIQ	22	46,8	17	36,2	8	17,0
PFCH (PHI)	68	40,7	64	38,3	35	21,0
PSBL-P	15	39,5	16	42,1	7	18,4
PARCO	12	36,4	13	39,4	8	24,2
ACL	115	51,8	65	29,3	42	18,9
LAQ	29	63,0	13	28,3	4	8,7
Mixtes	1	16,7	4	66,7	1	8,7
Autres programmes	2	28,6	4	57,1	1	14,3
Total	450	45,5	338	34,1	202	20,4

## 4.7 Tendances

### *Le parc immobilier coopératif*

La typologie du développement immobilier coopératif tend à évoluer. Ainsi, on observe un accroissement de la part des immeubles à logements multiples avec entrées communes au détriment de celle des immeubles comptant moins de logements avec des entrées individuelles. De même, au cours des dernières années, on note une plus grande segmentation dans la typologie des logements : la proportion des logements comptant quatre chambres à coucher tend à diminuer au profit de celle des logements comptant une seule chambre ainsi que ceux en comptant trois ou plus.

Malgré l'ajout d'un nombre significatif de constructions neuves ou de bâtiments ayant bénéficié de rénovations importantes dans le cadre des programmes ACL et LAQ et malgré l'amorce d'un cycle de rénovations des ensembles coopératifs développés au cours des décennies 1970, 1980 et 1990, il semble que, selon la perception des résidents, l'état du parc de logements coopératifs se détériore et nécessite davantage de réparations. Fait inquiétant : les résultats de la présente enquête montrent que cette situation est présente non seulement dans des coopératives plus anciennes (notamment les coopératives du programme de l'article 95), mais également dans les projets plus récents (notamment ceux développés dans le cadre du programme ACL).

### *L'occupation des logements*

La durée moyenne du séjour des résidents de coopératives d'habitation a diminué en 2017 pour la première fois depuis au moins 20 ans. Si, en partie, ce changement peut être attribué à la réalisation de nouveaux projets, plusieurs indices laissent penser qu'il serait également le résultat d'un autre phénomène : le départ massif de personnes qui habitaient leur coopérative depuis de nombreuses années : 15 ans, 20 ans ou 25 ans, par exemple.

Aussi, le ratio d'occupation moyen des ménages coopératifs a légèrement augmenté en 2017, après avoir connu des baisses continues de 1987 à 2012.

### Le coût du logement

Malgré une augmentation importante du loyer moyen coopératif, notamment depuis 2012, il reste que celui-ci demeure nettement inférieur au loyer du marché.

Le taux d'effort moyen des résidents de coopératives d'habitation a désormais virtuellement atteint le seuil critique des 30 %. En plus des hausses générales de loyer observées, cette augmentation du taux d'effort est en partie la conséquence d'une baisse constante de la proportion des ménages coopératifs bénéficiant d'une subvention au loyer, soit une diminution de 30 % depuis 1996. La diminution de 50 % du nombre de logements subventionnés dans les coopératives du programme de l'article 95, durant cette période, a largement contrebalancé la réalisation de nouveaux projets coopératifs dans le cadre du programme ACL, lesquels comprennent une part importante de résidents bénéficiant d'une aide à la personne.

De manière générale, les coopératives ayant reçu une contribution financière dans le cadre de programmes mis en œuvre dans les décennies 1960, 1970 et 1980 montrent des taux d'effort inférieurs à ceux des programmes plus récents (PARCO, ACL et LAQ).

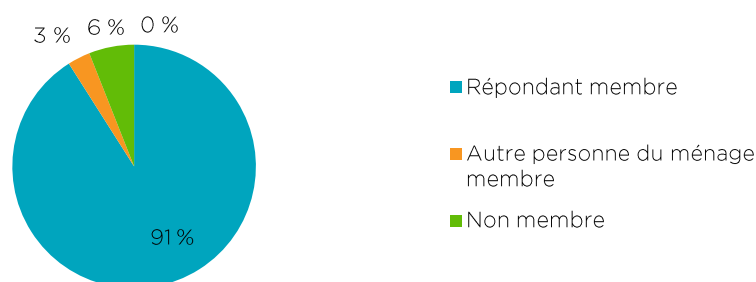
## 5. LES RAPPORTS ENTRE LES RÉPONDANTS ET LEUR COOPÉRATIVE

Dans cette section, il est question des rapports qu'entretiennent les répondants avec leur coopérative d'habitation. Leur adhésion en tant que membre, leur motivation à résider en coopérative, leur participation aux activités et aux tâches ainsi que leur degré de satisfaction à l'égard de leur coopérative seront abordés.

### 5.1 Adhésion à la coopérative

Plus de 9 répondants sur 10 (94 %) mentionnent qu'eux-mêmes (91 %) ou une autre personne du ménage (3 %) sont membres de la coopérative d'habitation où ils résident (figure 24). La proportion combinée des ménages membres est demeurée inchangée depuis 2012 (94 %), mais on note un écart de 6 points en ce qui a trait aux pourcentages des répondants ayant indiqué qu'une autre personne du ménage était membre (9 % en 2012 contre 3 % en 2017).

Figure 24 : Adhésion à la coopérative

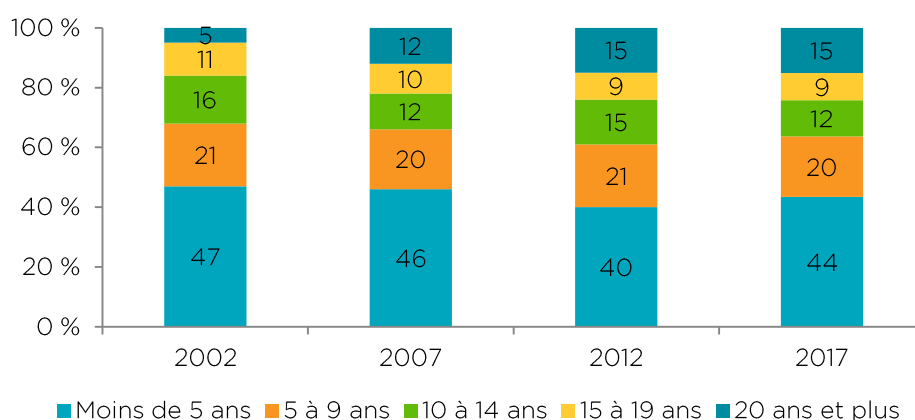


Pour les coopératives de la plupart des programmes, le taux d'adhésion se rapproche du résultat obtenu pour l'ensemble de l'échantillon, sauf en ce qui a trait au PSBL-P, où la proportion des non-membres est 3 fois plus élevée que la moyenne, avec 18 %.

Les répondants ou une autre personne du ménage étaient membres de la coopérative en moyenne depuis 9,2 ans en 2017, par rapport à 9,5 ans en 2012, à 9,2 ans en 2007, à 8,2 ans en 2002 et à 6,0 ans en 1996. On assiste donc, pour la première fois depuis au moins 30 ans, à une diminution de «l'expérience» des membres des coopératives d'habitation.

La figure 25 illustre l'évolution de l'ancienneté des membres des coopératives d'habitation au fil des plus récentes enquêtes. En 2017, 44 % des répondants sont membres depuis moins de 5 ans, ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à la proportion enregistrée en 2012 (40 %). La proportion des membres ayant 20 ans et plus d'ancienneté au sein de la coopérative est demeurée stable à 15 % entre 2012 et 2017, mettant ainsi fin à une croissance importante de la part relative de cette tranche d'ancienneté entre 2002 et 2012.

Figure 25 : Évolution de la répartition des membres selon leur ancienneté (de 2002 à 2017)



L'âge moyen des membres ayant moins de 10 ans d'ancienneté est de 50 ans comparativement à 61 ans pour les membres plus anciens (10 ans et plus). Ces résultats sont sensiblement les mêmes que ceux obtenus en 2012, alors que les «nouveaux membres» avaient en moyenne 49 ans et les «anciens», 60 ans.

## 5.2 Motivations à résider dans une coopérative

Dans le sondage, les répondants devaient cibler les raisons qui les ont motivés à habiter dans un logement coopératif, en évaluant leur niveau d'importance respectif. Les résultats sont présentés au tableau 37.

Le coût abordable du logement est la principale motivation pour habiter dans une coopérative d'habitation. Ce motif est très important pour 69 % des répondants ou assez important pour 25 %, pour un pourcentage cumulatif de 94 % des répondants. L'adhésion aux principes coopératifs et l'offre d'un milieu de vie sécuritaire figurent également parmi les principales motivations pour résider en coopérative, ces deux motifs étant jugés très importants ou importants par 91 % des résidents sondés.



Tableau 37 : Motivations pour habiter dans la coopérative d'habitation

MOTIVATIONS	TRÈS IMPORTANT		ASSEZ IMPORTANT		PEU IMPORTANT		AUCUNEMENT IMPORTANT	
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%
Le coût du logement est abordable.	719	68,5	267	25,5	27	2,6	36	3,4
La localisation est avantageuse.	533	51,1	391	37,5	87	8,3	32	3,1
La coopérative d'habitation encourage un esprit de partage communautaire.	462	44,5	433	41,7	103	9,9	41	3,9
Je crois aux principes coopératifs.	554	53,4	394	38,0	69	6,6	21	2,0
La coopérative d'habitation permet une stabilité d'occupation.	544	53,1	358	35,0	84	8,2	38	3,7
Je veux m'impliquer dans les prises de décision concernant mon logement.	483	46,8	419	40,6	85	8,2	45	4,4
J'aime penser que je peux contrôler mes conditions de logement.	427	41,6	464	45,2	101	9,8	35	3,4
La coopérative d'habitation offre un milieu de vie sécuritaire	589	56,8	351	33,8	73	7,0	24	2,3
Autres motivations	149	47,8	71	22,8	10	3,2	82	26,3

Le questionnaire permettait aux répondants d'ajouter d'autres motifs qui n'étaient pas présentés dans les choix de réponses. Parmi ces motivations, les quatre ayant été mentionnées le plus souvent sont l'environnement physique et social, le voisinage, l'entraide et l'engagement. Par environnement physique et social, les répondants pointent l'environnement de la coopérative, notamment les logements, la cour et le lien avec le quartier. Certains mentionnent également la possibilité pour leurs enfants d'avoir des interactions avec d'autres enfants de la coopérative d'habitation.

### 5.3 Participation aux activités de la coopérative

En 2017, les répondants consacrent 9,1 heures par mois aux activités de leur coopérative<sup>37</sup>, comparativement à 8,6 heures en 2012 et à 7,3 heures en 2007. La médiane du nombre d'heures de participation déclarées se situe à cinq heures en 2017, un résultat identique à celui de 2012, mais qui représente une heure de plus qu'en 2007 (quatre heures). Selon ces résultats, il semblerait donc que les membres soient plus actifs au sein de leur coopérative qu'il y a 10 ans.

Tableau 38 : Nombre mensuel d'heures de participation aux activités de la coopérative

NOMBRE D'HEURES	RÉPONDANTS	
	N <sup>bre</sup>	%
Moins de 3 heures	259	27,1
De 3 à 5 heures	245	25,6
De 6 à 9 heures	133	13,9
De 10 à 19 heures	197	20,6
20 heures et plus	123	12,9
Total	957	100,0

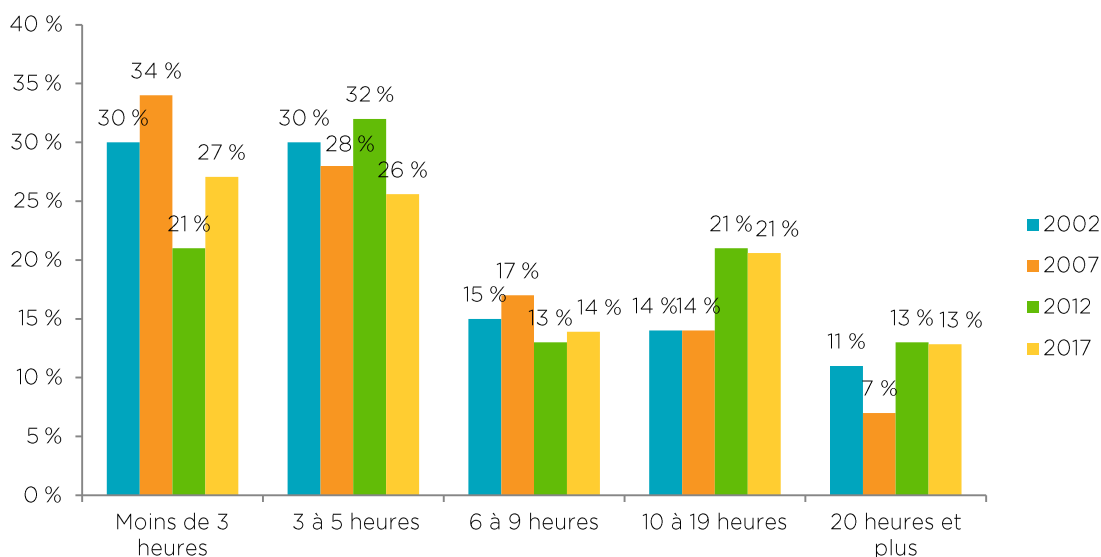
Comme l'indique le tableau 38, la majorité (53 %) des répondants affirment avoir consacré aux activités de la coopérative d'habitation 5 heures ou moins, en moyenne, par mois, au cours de la dernière année.

<sup>37</sup> Ces activités comprennent, notamment, la participation au conseil d'administration, aux différents comités ou aux activités d'entretien.

Plus du quart des membres ont déclaré une participation mensuelle moyenne de moins de 3 heures en 2017, comparativement à 21 % en 2012.

Depuis 15 ans, une majorité des répondants consacrent 5 heures ou moins par mois à la coopérative d'habitation. Toutefois, la figure 26 confirme un accroissement de la proportion des répondants déclarant 10 heures et plus par mois en 2017 par rapport au nombre observé en 2012.

Figure 26 : Évolution du nombre mensuel d'heures de participation (de 2002 à 2017)



Le tableau 39 montre la participation horaire mensuelle moyenne des membres selon le nombre d'années d'adhésion à la coopérative d'habitation. Parmi les groupes consacrant le plus de temps, on retrouve les répondants membres depuis 5 à 9 ans (10,8 heures), les répondants membres depuis 10 à 14 ans (10,7 heures) ainsi que la tranche représentant les 25 ans et plus d'ancienneté (10,5 heures).

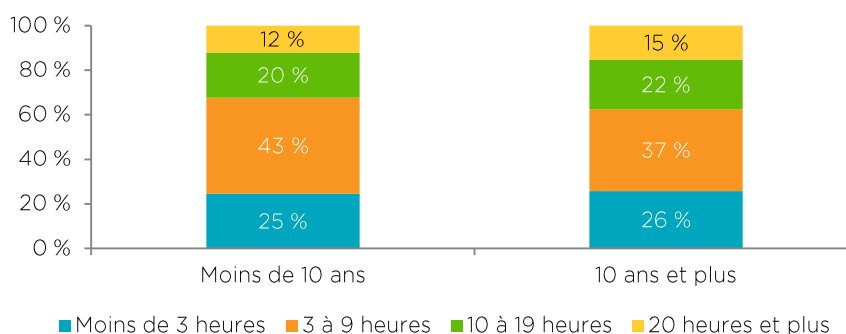
Tableau 39 : Nombre d'heures consacrées aux activités de la coopérative en fonction de l'ancienneté à titre de membre

NOMBRE D'ANNÉES D'ADHÉSION	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	MOYENNE D'HEURES PAR MOIS
Moins de 5 ans	396	8,4
De 5 à 9 ans	175	10,8
De 10 à 14 ans	106	10,7
De 15 à 19 ans	77	9,3
De 20 à 24 ans	53	8,1
25 ans et plus	71	10,5
Total	878	9,4

Les répondants ayant 10 ans et plus d'ancienneté ont déclaré un nombre d'heures mensuel moyen de participation de 9,8 heures, alors que les répondants membres depuis moins de 10 ans consacrent 9,1 heures aux activités de la coopérative. L'écart est encore plus prononcé si on compare la moyenne d'heures de participation du groupe des moins de 5 ans d'ancienneté (8,4 heures) à celui des 5 ans et plus (10,2 heures).

Les répondants ayant une ancienneté de 10 ans et plus consacrent 10 heures et plus par mois à la coopérative dans une proportion de 37 %, comparativement à 32 % dans le cas des répondants qui sont membres depuis moins de 10 ans (figure 27).

Figure 27 : Participation en fonction de l'ancienneté comme membre



Suivant les résultats présentés au tableau 40, les répondants âgés de 55 à 64 ans représentent, et de loin, les membres qui participent le plus aux activités de leur coopérative. Ils y consacrent en moyenne 10,8 heures par mois, une augmentation de près de 2 heures comparativement au nombre observé en 2012 (9,0). Les membres appartenant aux groupes d'âge des moins de 25 ans et des 25 à 34 ans ferment la marche avec une moyenne mensuelle de 6,8 heures en 2017. Mentionnons que dans le cas des moins de 25 ans, il s'agit d'une baisse de 3 heures par rapport à 2012. Les 75 ans et plus consacrent en moyenne 9,2 heures (8,1 heures en 2012) par mois à leur coopérative.

La tendance observée en 2017 est la suivante : une progression du nombre d'heures consacrées à la coopérative en fonction de l'âge, jusqu'à 64 ans, suivie d'une légère baisse du nombre moyen d'heures pour les deux dernières tranches, soit celle de 65 à 74 ans et celle de 75 ans et plus.

Tableau 40 : Nombre mensuel d'heures de participation selon le groupe d'âge des répondants

GROUPES D'ÂGE	RÉPONDANTS N <sup>bre</sup>	MOYENNE D'HEURES PAR MOIS	
		2012	2017
Moins de 25 ans	16	9,8	6,8
De 25 à 34 ans	102	7,6	6,8
De 35 à 44 ans	199	8,7	8,3
De 45 à 54 ans	176	8,0	9,6
De 55 à 64 ans	207	9,0	10,8
De 65 à 74 ans	166	9,4	8,3
75 ans et plus	84	8,1	9,2
Total	950	8,6	9,0

Le nombre mensuel moyen d'heures consacrées par les hommes est de 10,1 heures alors qu'il est de 8,4 heures chez les femmes. Le nombre d'heures consacrées est différent chez les femmes membres depuis moins de 10 ans (8,3 heures) et celles depuis plus de 10 ans (9,4 heures).

Sur l'ensemble des répondants, 75 % ont indiqué qu'ils s'investissent au conseil d'administration ou au sein d'au moins un comité de leur coopérative. Près de 7 % affirment même participer à plus de 3 comités.

Suivant le tableau 41, près du quart des répondants siègent au conseil d'administration et sensiblement la même proportion participe au comité de gestion de l'entretien. En ce qui a trait au comité de gestion de la sélection et au comité des finances, la part des répondants qui y sont engagés se chiffre respectivement à 12 % et 9 %.

**Tableau 41 : Participation au conseil d'administration et aux comités de la coopérative d'habitation**

COMITÉS DE LA COOPÉRATIVE D'HABITATION	RÉPONDANTS	
	N <sup>bre</sup>	% <sup>38</sup>
Conseil d'administration	246	23,0
Comité de gestion des finances	96	9,0
Comité de gestion de l'entretien	262	24,5
Comité de gestion de la sélection	129	12,1
Comité de secrétariat	69	6,4
Comité de gestion de la participation	36	3,4
Comité d'animation, de loisirs	64	6,0
Autre comité	168	15,7

Pour la première fois en 2017, les personnes sondées dans le cadre de l'Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation étaient invitées à identifier les éléments qui pourraient les inciter à s'investir davantage au sein de leur coopérative d'habitation. Le questionnaire proposait cinq réponses (présentés au tableau 42). Parmi les réponses proposées, celle portant sur «Une meilleure connaissance des lois et règlements» a été donnée le plus fréquemment (38 %). Ce résultat, auquel s'ajoutent des proportions significatives de membres ayant cité «Un transfert d'expertise et de connaissances entre résidents» et «Des formations adaptées» comme facteurs susceptibles d'accroître la participation, fait ressortir un besoin exprimé par les résidents d'accroître leur niveau de compétence pour administrer et gérer leur coopérative. Ce constat doit être mis en parallèle avec le fait qu'une importante proportion (46 %) des répondants habitent la coopérative depuis moins de 5 ans.

Plus du tiers (37 %) des répondants ont identifié «Des ajustements dans le type de participation». Ce dernier résultat semble cohérent avec la proportion croissante des personnes âgées et des familles avec enfant dans les coopératives d'habitation. Parmi les éléments de la catégorie «Autre», les répondants mentionnent une meilleure gestion des conflits entre les membres, un partage des valeurs coopératives et une plus grande équité dans le partage des tâches.

<sup>38</sup> Le pourcentage correspond au rapport du nombre de répondants sur le nombre total de participants au sondage, soit 1071.

Tableau 42 : Éléments susceptibles d'améliorer la participation des membres

ÉLÉMENTS POUVANT BONIFIER LA PARTICIPATION AU SEIN DE LA COOPÉRATIVE D'HABITATION	RÉPONDANTS	% <sup>39</sup>
Une meilleure connaissance des lois et des règlements	406	37,9
Un transfert d'expertise et de connaissances entre résidents (mentorat, parrainage, etc.)	337	31,5
Des ajustements dans le type de participation (temps, nature des tâches) relativement à la situation physique, familiale ou sociale	394	36,8
Des formations adaptées	273	25,5
Des mesures de conciliation travail-famille	111	10,4
Autre	170	15,9

## 5.4 Taux de satisfaction des résidents à l'égard de leur coopérative d'habitation

Le tableau 43 présente la répartition des répondants selon leur degré de satisfaction à l'égard de leur coopérative. Trois répondants sur 4 (75 %) ont affirmé être soit entièrement satisfaits (29 %), soit très satisfaits (26 %), soit plutôt satisfaits (21 %) de leur coopérative, alors que 14 % sont soit entièrement insatisfaits (3 %), soit très insatisfaits (4 %) ou plutôt insatisfaits (7 %). Plus de 1 répondant sur 10 (11 %) a émis une opinion neutre sur la question.

Tableau 43 : Répartition des répondants selon le degré de satisfaction à l'égard de leur coopérative d'habitation

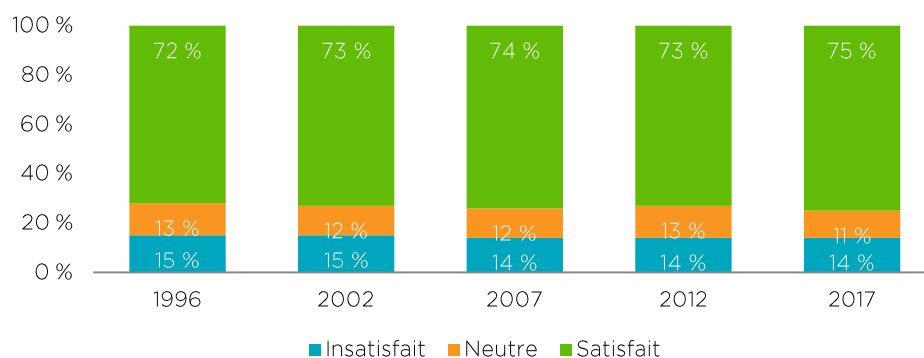
DEGRÉ DE SATISFACTION	RÉPONDANTS	
	N <sup>bre</sup>	%
Entièrement satisfait	303	29,0
Très satisfait	266	25,5
Plutôt satisfait	214	20,5
Neutre	117	11,2
Plutôt insatisfait	72	6,9
Très insatisfait	37	3,5
Entièrement insatisfait	36	3,4
Total	1045	100,0 %

Le degré de satisfaction générale à l'égard de la coopérative d'habitation diffère peu selon le genre des répondants. En effet, 73 % des hommes se disent satisfaits de leur coopérative comparativement à 76 % pour les femmes.

La figure 28 présente l'évolution du taux de satisfaction des répondants au cours des 20 dernières années. Il illustre bien la grande constance des résultats au fil du temps. Depuis 1996, la proportion des résidents satisfaits a toutefois augmenté de 3 %, passant de 72 % en 1996 à 75 % en 2017.

<sup>39</sup> Le pourcentage correspond au rapport entre le nombre d'occurrences pour chacune des réponses suggérées dans le questionnaire et le nombre total de participants au sondage, soit 1071.

Figure 28 : Satisfaction des répondants envers leur coopérative d'habitation (de 1996 à 2017)



Ces résultats suggèrent que les coopératives d'habitation, même après plusieurs décennies d'existence et malgré des contraintes importantes (ex. : vieillissement du parc immobilier, évolution des clientèles et de leurs besoins, etc.), continuent de répondre adéquatement aux principaux besoins de leurs membres.

L'analyse du taux de satisfaction selon le programme de financement (tableau 44) permet d'ailleurs d'observer que dans la majorité des programmes, y compris les programmes les plus anciens (Coop-Habitat, article 27, article 61, article 95), les répondants se disent généralement satisfaits de leur coopérative d'habitation.

Parmi les programmes ayant un nombre significatif de répondants, le programme LAQ (82 % de répondants satisfaits et 7 % de répondants insatisfaits) et celui de l'article 95 (81 % de répondants satisfaits et 10 % de répondants insatisfaits) obtiennent les meilleurs résultats. À l'opposé du spectre, on retrouve le PARCO, avec seulement 66 % de répondants satisfaits et 19 % de répondants insatisfaits, ainsi que le PFCH, avec 71 % de répondants satisfaits et 19 % de répondants insatisfaits. Les répondants qui résident dans des coopératives des programmes ACL, PSBL-P et PIQ se retrouvent avec des taux de satisfaction avoisinant la moyenne de l'échantillon.

Tableau 44 : Satisfaction des répondants selon le programme de financement

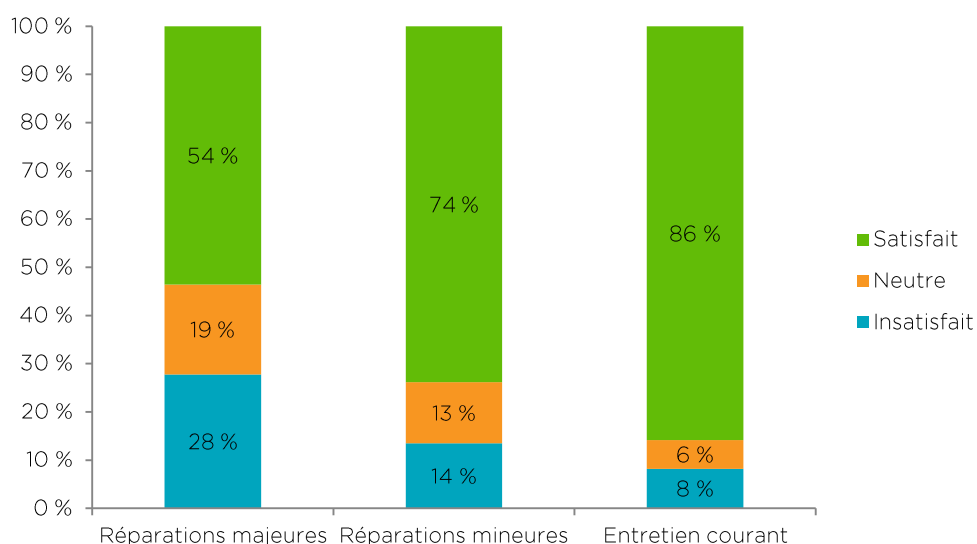
PROGRAMMES	INSATISFAIT		NEUTRE		SATISFAIT		TOTAL	
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%
Coop-Habitat	2	20,0	0	0,0	8	80,0	10	100,0
Article 27	3	11,1	4	14,8	20	74,1	27	100,0
Article 61	4	14,3	3	10,7	21	75,0	28	100,0
Article 95	37	10,2	32	8,8	294	81,0	363	100,0
PIQ	7	15,2	5	10,9	34	73,9	46	100,0
PFCH (PHI)	32	19,4	16	9,7	117	70,9	165	100,0
PSBL-P	5	13,2	4	10,5	29	76,3	38	100,0
PARCO	6	18,8	5	15,6	21	65,6	32	100,0
ACL	32	14,2	32	14,2	161	71,6	225	100,0
LAQ	3	6,8	5	11,4	36	81,8	44	100,0
Mixtes	1	20,0	0	0,0	4	80,0	5	100,0
Autres programmes	2	28,6	2	28,6	3	42,9	7	100,0
Total	134	13,5	108	10,9	748	75,6	990	100,0

Les ménages qui ne comptent pas de membre de la coopérative montrent un taux d'insatisfaction sensiblement plus élevé à l'égard de la coopérative (20 %) que les ménages comptant au moins un membre (13 %).

Comme lors des enquêtes précédentes, le taux de satisfaction des répondants varie grandement selon leur perception quant aux réparations requises à leur logement (figure 29). En effet, les répondants qui estiment que leur logement nécessite uniquement un entretien normal se disent satisfaits de leur coopérative dans 86 % des cas, comparativement à 74 % pour ceux qui affirment que leur logement demande des réparations mineures et à 54 % pour les répondants qui estiment que des réparations majeures soient nécessaires.

Parmi les répondants qui considèrent que leur logement nécessite des réparations majeures, plus du quart se disent insatisfaits de leur coopérative d'habitation.

Figure 29 : Satisfaction des répondants selon les réparations requises



## 5.5 Tendances

### *L'adhésion à la coopérative*

Le taux d'adhésion des résidents des coopératives d'habitation continue de se maintenir à un niveau très élevé, soit 95 %.

L'ancienneté des résidents à titre de membres a diminué pour la première fois depuis au moins 30 ans. Par ailleurs, en 2017, on observe qu'une proportion importante (44 %) de répondants sont membres depuis moins de 5 ans, une hausse de 10 % par rapport aux données de 2012.

Le coût abordable du logement demeure la principale motivation pour habiter dans une coopérative d'habitation.

### *Participation des membres*

Malgré une augmentation du nombre moyen d'heures de participation aux activités de la coopérative, l'enquête montre que le niveau de participation reste inégal entre les membres. Ainsi, en 2017, un membre sur quatre contribue pour moins de trois heures par mois aux activités de la coopérative, une augmentation par rapport aux résultats obtenus en 2012. On observe également une progression de la participation en fonction de l'âge, jusqu'à 64 ans, suivie d'une baisse pour les 65 ans et plus.

Parmi les facteurs susceptibles d'accroître la participation des résidents aux activités de la coopérative, on retrouve différents éléments liés à la compétence (ex.: «Une meilleure connaissance des lois et règlements», «Un transfert d'expertise et de connaissances entre résidents», «Des formations adaptées», etc.). Ce résultat peut être porteur d'enjeux pour le réseau des coopératives d'habitation, surtout si l'on considère la forte proportion de membres ayant moins de cinq ans d'ancienneté, comme mentionné précédemment.

### *Satisfaction des résidents*

Le maintien d'un taux de satisfaction relativement élevé des résidents à l'égard de leur coopérative au fil du temps suggère que cette formule d'habitation continue de répondre aux besoins des personnes qui y habitent. Les résultats du sondage laissent toutefois entrevoir certains risques à cet égard, notamment en cas de dégradation de l'état du parc immobilier appartenant aux coopératives d'habitation.



## CONCLUSION

L'édition 2017 de l'Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation apparaît particulièrement intéressante. En effet, si les enquêtes de 2002, 2007 et de 2012 avaient généralement permis d'observer le développement progressif de tendances dans le profil des résidents et des ménages coopératifs, celle-ci révèle, à plusieurs égards, une rupture de ces tendances ou une stabilisation des résultats par rapport aux enquêtes précédentes :

- diminution importante de la proportion des femmes parmi les répondants;
- stabilisation de l'âge moyen des répondants après des hausses successives;
- ralentissement dans la croissance de la proportion des personnes vivant seules et accroissement de la proportion de couples avec enfant;
- intensification des besoins perçus en réparations;
- accroissement du nombre moyen d'occupants et du ratio d'occupation pour la première fois depuis 1996;
- diminution de la durée de séjour et de l'ancienneté comme membre;
- etc.

Il semble donc qu'on assiste, depuis quelques années, à un changement de garde au sein des coopératives d'habitation, mais sans doute également parmi des personnes fortement engagées depuis plusieurs années dans la gestion de leur coopérative et des ensembles immobiliers leur appartenant. Ce phénomène peut éventuellement avoir des impacts sur l'offre de services et sur les interventions des regroupements du secteur.

Bien que, de manière générale, les coopératives d'habitation continuent de répondre adéquatement aux besoins de leurs résidents, l'enquête révèle ou confirme l'existence de plusieurs défis que les intervenants du réseau québécois de l'habitation coopérative devront relever, notamment ceux qui consistent à :

- préserver la mixité socioéconomique au sein des coopératives d'habitation;
- assurer la relève et le développement des compétences des administrateurs et des gestionnaires;
- conserver le bon état du parc immobilier coopératif.

En terminant, il paraît pertinent de formuler certaines observations et suggestions concernant la réalisation éventuelle d'enquêtes du même genre au cours des prochaines années<sup>40</sup> :

- 1) Au cours des plus récentes enquêtes, la CQCH a connu des difficultés à maintenir un niveau de réponse au sondage permettant d'assurer la crédibilité et la fiabilité des résultats. En 2017, malgré l'ajout de concours et la possibilité de remplir en ligne le questionnaire, il a fallu procéder à l'envoi de plus de 6000 questionnaires (plus du double par rapport au nombre acheminé lors des enquêtes antérieures) pour atteindre le seuil des 1000 répondants. Une analyse devrait être effectuée afin de cibler des stratégies et des outils permettant de favoriser une meilleure réponse des résidents.

---

<sup>40</sup> Des pistes de solution sont suggérées dans l'annexe 2 du présent rapport portant sur la méthodologie et les limites de la enquête.

- 2) Le questionnaire du sondage sur lequel repose principalement l'enquête est demeuré essentiellement le même depuis 1996. Au fil des éditions successives, des questions ont été ajoutées, de sorte que cet instrument de recherche est de plus en plus difficile à administrer. Sans mettre en péril la continuité dans le temps des résultats et la capacité d'observer les tendances à long terme en ce qui a trait aux principales variables, il paraît pertinent de revoir plus en profondeur, le cas échéant, les questions du sondage, notamment en vue de l'adapter aux nouvelles réalités du secteur, mais également afin de l'alléger, dans la mesure du possible.
- 3) L'enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation demeure pertinente. Depuis 2002, ce portrait est réalisé tous les cinq ans. Vu ce qui précède, une réflexion sur la fréquence de réalisation pourrait être entreprise par la CQCH.

## BIBLIOGRAPHIE

CHAMPAGNE Christian, 1988. *Enquête sur la clientèle dans les coopératives d'habitation au Québec en 1987*, Montréal : ENAP/INRS-Urbanisation/UGAM, Rapport d'activité présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en analyse et gestion urbaines.

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION, 2003. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation - 2002*.

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION, 2008. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation - 2007*.

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION, 2013. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation - 2012*.

FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (FRAPRU), 2018. *Logement et pauvreté au Québec, Dossier noir, 7<sup>e</sup> édition*, 21 pages. Consulté sur : <http://www.frapru.qc.ca/dossier-noir-2018>.

GAUTHIER, Marc-André, 2014. *Regard sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'Enquête sur la population active*, Institut de la statistique du Québec, n° 30, 7 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2017. *Enquête canadienne sur le revenu (ECR)*, fichiers maîtres de Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Consulté sur : [http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/inegalite-revenu/mod4\\_hh\\_2\\_1\\_1\\_0\\_1\\_.xls](http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/inegalite-revenu/mod4_hh_2_1_1_0_1_.xls).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2017. *Panorama des régions du Québec, Édition 2017*, 229 pages. Consulté sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions.html>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2017. *Science, technologie et innovation en bref: L'accès des ménages à Internet en 2016*, 6 pages. Consulté sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201711-1.pdf>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. *Indice de l'ensemble des prix à la consommation*. Consulté sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/ipcgouva.htm>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. *Le Québec chiffres en main*, 76 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. *Ménages privés selon la taille, Canada et provinces, 2016*. Consulté sur : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau\\_04.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_04.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. *Panorama des régions, Édition 2018*, 259 pages. Consulté sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions.html>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. *Revenu moyen, revenu total, ménages, Québec, 2012-2016*. Consulté sur : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1\\_hh\\_1\\_2\\_4\\_0\\_.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1_hh_1_2_4_0_.htm),

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION 2018. *Le patrimoine collectif québécois en habitation*. Consulté sur : <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/etudes-analyses/analyses-du-secteur-cooperatif/le-patrimoine-cooperatif-quebecois-en-habitation/>.

POULIN, André, 1997. *Les résidents des coopératives d'habitation au Québec en 1996*, Rapport statistique, Montréal, Confédération québécoise des coopératives d'habitation.

QUÉBEC, Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique Loi sur la Société d'habitation du Québec, chapitre S-8, r. 1 (chapitre S-8, a. 86).

QUÉBEC, Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, Loi sur la Société d'habitation du Québec, chapitre S-8, r. 3 (chapitre S-8, a. 86, 1<sup>er</sup> al, par. g et 2<sup>e</sup> al.).

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, 2017. *L'observateur du logement au Canada*, octobre 2017. Consulté sur : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/housing-observer-online>.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, 2016. *Profil statistique Québec - 2016-2017*. Consulté sur : [http://www.habitation.gouv.qc.ca/statistiques/profils\\_statistiques\\_quebec\\_2016\\_2017/marche\\_de\\_lhabitation.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/statistiques/profils_statistiques_quebec_2016_2017/marche_de_lhabitation.html).

STATISTIQUE CANADA, 2017. *Familles, ménages et état matrimonial: faits saillants du Recensement de 2016*. Consulté sur : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170802/dq170802a-fra.htm>).

STATISTIQUE CANADA, 2017. *Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada, Recensement de la population 2016*. Consulté sur : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>.

## ANNEXE 1 – RÉSULTATS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LE GENRE

Régions	Femme		Homme		Autre		Total
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	14	67	7	33	0	0	22
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	33	77	10	23	0	0	42
<b>03 Capitale-Nationale</b>	130114	61	73	39	0	0	216
<b>04 Mauricie</b>	4	33	8	67	0	0	13
<b>05 Estrie</b>	55	57	41	42	1	1	97
<b>06 Montréal</b>	271	60	183	40	0	0	457
<b>07 Outaouais</b>	16	57	12	43	0	0	28
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	4	50	4	50	0	0	8
<b>09 Côte-Nord</b>	5	100	0	0	0	0	5
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	1	17	4	67	1	17	6
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	21	58	15	42	0	0	7
<b>13 Laval</b>	15	63	9	38	0	0	24
<b>14 Lanaudière</b>	12	55	10	45	0	0	22
<b>15 Laurentides</b>	6	86	1	14	0	0	7
<b>16 Montérégie</b>	45	63	27	38	0	0	68
<b>17 Centre-du-Québec</b>	13	72	5	28	0	0	17
<b>Total</b>	629	61	409	39	2	0	1040

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON L'ÂGE MOYEN

Régions	Répondants (N <sup>bre</sup> )	Moyenne d'âge (années)
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	20	59
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	43	62
<b>03 Capitale-Nationale</b>	187	56
<b>04 Mauricie</b>	12	62
<b>05 Estrie</b>	94	55
<b>06 Montréal</b>	448	51
<b>07 Outaouais</b>	28	48
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	8	55
<b>09 Côte-Nord</b>	5	51
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	6	59
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	36	59
<b>13 Laval</b>	24	53
<b>14 Lanaudière</b>	22	60
<b>15 Laurentides</b>	7	62
<b>16 Montérégie</b>	72	59
<b>17 Centre-du-Québec</b>	18	66
<b>Région administrative inconnue</b>	32	58
<b>Total</b>	1030	54

TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON L'OCCUPATION PRINCIPALE

Régions	Salarié (N <sup>bre</sup> et [%])	Travailleur autonome (N <sup>bre</sup> et [%])	Étudiant (N <sup>bre</sup> et [%])	Retraité (N <sup>bre</sup> et [%])	Autre (N <sup>bre</sup> et [%])	Total (N <sup>bre</sup> et [%])
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	7 (33)	0 (0)	0 (0)	13 (62)	1(5)	21 (100)
<b>02 Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	17 (40)	1(2)	0 (0)	21(49)	4 (9)	43 (100)
<b>03 Capitale-Nationale</b>	86 (46)	10 (5)	5 (3)	62 (33)	24 (13)	187 (100)
<b>04 Mauricie</b>	4 (33)	0 (0)	0 (0)	7 (58)	1 (8)	12 (100)
<b>05 Estrie</b>	29 (31)	3 (3)	7 (7)	38 (40)	17 (18)	94 (100)
<b>06 Montréal</b>	200 (45)	40 (9)	36 (8)	113 (25)	57 (13)	446 (100)
<b>07 Outaouais</b>	16 (57)	2 (7)	2 (7)	5 (18)	3 (11)	28 (100)
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	5 (63)	0 (0)	1 (13)	2 (25)	0 (0)	8 (100)
<b>09 Côte-Nord</b>	2 (40)	0 (0)	0 (0)	2 (40)	1 (20)	5 (100)
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	4 (67)	0 (0)	0 (0)	2 (33)	0 (0)	6 (100)
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	9 (25)	3 (8)	1 (3)	22 (61)	1 (3)	36 (100)
<b>13 Laval</b>	11(46)	1 (4)	0 (0)	5 (21)	7 (29)	24 (100)
<b>14 Lanaudière</b>	6 (27)	1 (5)	1 (5)	11 (50)	3 (14)	22 (100)
<b>15 Laurentides</b>	3 (43)	0 (0)	0 (0)	4 (57)	0 (0)	7 (100)
<b>16 Montérégie</b>	24 (33)	1 (1)	3 (4)	34 (47)	10 (14)	72 (100)
<b>17 Centre-du-Québec</b>	1 (6)	0 (0)	1 (6)	12 (67)	4 (22)	18 (100)
<b>Total</b>	424 (41)	62 (6)	57 (6)	353 (34)	133 (13)	1029 (100)

TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LE TYPE D'ENTREPRISE

Régions	Entreprise coopérative (N <sup>bre</sup> et [%])	Entreprise privée (N <sup>bre</sup> et [%])	OBSL, groupe communautaire (N <sup>bre</sup> et [%])	Secteur public (N <sup>bre</sup> et [%])	Travailleur autonome (N <sup>bre</sup> et [%])	Total (N <sup>bre</sup> et et
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	0 (0)	5 (71)	1 (14)	1 (14)	0 (0)	7
<b>02 Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	1 (6)	11 (61)	0 (0)	5 (28)	1 (6)	18
<b>03 Capitale-Nationale</b>	6 (6)	40 (43)	11 (12)	30 (32)	7 (7)	94
<b>04 Mauricie</b>	0 (0)	4 (100)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	4
<b>05 Estrie</b>	2 (6)	12 (39)	2 (6)	10 (32)	5 (16)	31
<b>06 Montréal</b>	3 (1)	89 (39)	23 (10)	81(35)	35 (15)	231
<b>07 Outaouais</b>	1 (6)	7 (41)	1 (6)	7 (41)	1 (6)	17
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	0 (0)	2 (40)	0 (0)	3 (60)	0 (0)	5
<b>09 Côte-Nord</b>	0 (0)	0 (0)	1 (50)	1 (50)	0 (0)	2
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	0 (0)	3 (75)	1 (25)	0 (0)	0 (0)	4
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	0 (0)	9 (75)	0 (0)	3 (25)	0 (0)	12
<b>13 Laval</b>	0 (0)	5 (45)	1 (9)	4 (36)	1 (9)	11
<b>14 Lanaudière</b>	0 (0)	2 (29)	0 (0)	4 (57)	1 (14)	7
<b>15 Laurentides</b>	0 (0)	3 (100)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	3
<b>16 Montérégie</b>	1 (4)	14 (58)	1 (4)	8 (33)	0 (0)	24
<b>17 Centre-du-Québec</b>	0 (0)	1 (100)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1
<b>Total général</b>	14 (3)	207 (44)	42 (9)	157 (33)	51 (11)	471

**TABEAU 5 : RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ**

Régions	Primaire (N <sup>bre</sup> et [%])	Secondaire (N <sup>bre</sup> et [%])	Technique ou collégial (N <sup>bre</sup> et [%])	Universitaire (N <sup>bre</sup> et [%])	Total (N <sup>bre</sup> et [%])
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	6 (30)	6 (30)	4 (20)	4 (20)	20 (100)
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	5 (12)	9 (21)	19 (45)	9 (21)	42 (100)
<b>03 Capitale-Nationale</b>	14 (8)	42 (23)	66 (36)	61 (33)	183 (100)
<b>04 Mauricie</b>	2 (17)	6 (50)	2 (17)	2 (17)	12 (100)
<b>05 Estrie</b>	17 (19)	16 (18)	28 (31)	30 (33)	91 (100)
<b>06 Montréal</b>	20 (4)	113 (25)	148 (33)	164 (37)	445 (100)
<b>07 Outaouais</b>	2 (7)	6 (22)	10 (37)	9 (33)	27 (100)
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	1 (13)	3 (38)	3 (38)	1 (13)	8 (100)
<b>09 Côte-Nord</b>	1 (20)	3 (60)	1 (20)	0 (0)	5 (100)
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	0 (0)	3 (50)	1 (17)	2 (33)	6 (100)
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	6 (18)	9 (26)	15 (44)	4 (12)	34 (100)
<b>13 Laval</b>	4 (18)	9 (41)	7 (32)	2 (9)	22 (100)
<b>14 Lanaudière</b>	2 (10)	9 (43)	7 (33)	3 (14)	21 (100)
<b>15 Laurentides</b>	0 (0)	6 (86)	0 (0)	1 (14)	7 (100)
<b>16 Montérégie</b>	8 (11)	27 (39)	22 (33)	12 (17)	70 (100)
<b>17 Centre-du-Québec</b>	5 (28)	6 (33)	6 (33)	1 (6)	18 (100)
<b>Total général</b>	93 (9)	273 (27)	340 (34)	305 (30)	1011 (100)

**TABEAU 6 : NOMBRE D'OCCUPANTS, DE PIÈCES, DE CHAMBRES ET RATIO D'OCCUPATION**

Régions	Nombre moyen d'occupants	Pièces (moyenne)	Chambres (moyenne)	Ratio d'occupation
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	1,57	3,67	1,86	0,48
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	1,49	4,09	2,00	0,37
<b>03 Capitale-Nationale</b>	1,97	4,06	2,04	0,47
<b>04 Mauricie</b>	1,50	4,42	2,25	0,35
<b>05 Estrie</b>	1,55	3,94	1,86	0,39
<b>06 Montréal</b>	2,19	4,06	2,05	0,56
<b>07 Outaouais</b>	2,18	5,14	2,36	0,40
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	2,00	4,75	2,25	0,47
<b>09 Côte-Nord</b>	1,40	3,60	1,60	0,38
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	1,33	3,83	1,83	0,35
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	1,78	4,11	2,08	0,41
<b>13 Laval</b>	2,46	4,17	2,46	0,53
<b>14 Lanaudière</b>	1,77	3,95	1,91	0,52
<b>15 Laurentides</b>	1,71	4,86	2,71	0,36
<b>16 Montérégie</b>	1,93	4,10	2,04	0,45
<b>17 Centre-du-Québec</b>	1,17	3,88	1,83	0,29
<b>Total général</b>	1,98	4,09	2,04	0,49

TABLEAU 7 : COMPOSITION DES MÉNAGES

Régions	Personne vivant seule (N <sup>bre</sup> et [%])	Couple avec enfants (N <sup>bre</sup> et [%])	Couple sans enfant (N <sup>bre</sup> et [%])	Famille monoparentale (femme) (N <sup>bre</sup> et [%])	Famille monoparentale (homme) (N <sup>bre</sup> et [%])	2 pers. avec lien de parenté (N <sup>bre</sup> et [%])	2 pers. sans lien de parenté (N <sup>bre</sup> et [%])	Total (N <sup>bre</sup> et [%])
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	13 (62)	3 (14)	3 (14)	2 (10)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	21(100)
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	26 (62)	2 (5)	9 (21)	4 (10)	0 (0)	1 (2)	0 (0)	42 (100)
<b>03 Capitale-Nationale</b>	87 (47)	29 (16)	29 (16)	21 (11)	7 (4)	10 (5)	2 (1)	185(100)
<b>04 Mauricie</b>	8 (67)	1 (8)	1 (8)	0 (0)	0 (0)	1 (8)	1 (8)	12 (100)
<b>05 Estrie</b>	57 (59)	3 (3)	22 (23)	5 (5)	1 (1)	4 (4)	4 (4)	96 (100)
<b>06 Montréal</b>	181 (40)	105 (23)	56 (12)	60 (13)	12 (3)	28 (6)	9 (2)	451(100)
<b>07 Outaouais</b>	10 (36)	6 (21)	5 (18)	3 (11)	1 (4)	2 (7)	1 (4)	28 (100)
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	1 (13)	0 (0)	3 (38)	3 (38)	1 (13)	0 (0)	0 (0)	8 (100)
<b>09 Côte-Nord</b>	3 (60)	0 (0)	1 (20)	0 (0)	0 (0)	1 (20)	0 (0)	5 (100)
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	4 (67)	0 (0)	1 (17)	1 (17)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	6 (100)
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	19 (54)	3 (9)	6 (17)	5 (14)	1 (3)	0 (0)	1 (3)	35 (100)
<b>13 Laval</b>	8 (33)	8 (33)	4 (17)	2 (8)	0 (0)	2 (8)	0 (0)	24 (100)
<b>14 Lanaudière</b>	6 (27)	1 (5)	7 (32)	4 (18)	2 (9)	1 (5)	1 (5)	22 (100)
<b>15 Laurentides</b>	3 (43)	1 (14)	3 (43)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	7 (100)
<b>16 Montérégie</b>	35 (49)	11 (15)	13 (18)	6 (8)	2 (3)	4 (6)	1 (1)	72 (100)
<b>17 Centre-du-Québec</b>	15 (83)	0 (0)	0 (0)	2 (11)	0 (0)	1 (6)	0 (0)	18 (100)
<b>Total général</b>	476 (46)	173 (17)	163 (16)	118 (11)	27 (3)	55 (5)	20 (2)	1032

TABLEAU 8 : REVENU ANNUEL ET NOMBRE DE PERSONNES QUI Y CONTRIBUENT

Régions	Répondants (N <sup>bre</sup> )	Revenu annuel moyen (\$)	Répondants (N <sup>bre</sup> )	Nombre moyen de contributeurs
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	20	26935	21	1,3
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	40	29998	43	1,2
<b>03 Capitale-Nationale</b>	184	33265	187	1,3
<b>04 Mauricie</b>	11	29998	12	1,3
<b>05 Estrie</b>	93	27470	97	1,3
<b>06 Montréal</b>	444	33683	454	1,3
<b>07 Outaouais</b>	28	39419	28	1,4
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	8	33592	8	1,3
<b>09 Côte-Nord</b>	5	21500	5	1,4
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	6	28746	6	1,2
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	35	28034	36	1,3
<b>13 Laval</b>	22	33635	24	1,5
<b>14 Lanaudière</b>	21	20829	22	1,4
<b>15 Laurentides</b>	7	30000	7	1,6
<b>16 Montérégie</b>	72	30571	72	1,3
<b>17 Centre-du-Québec</b>	18	19024	18	1,1
<b>Total général</b>	1014	31818	1040	1,3



**TABLEAU 9 : NOMBRE D'ANNÉES DE RÉSIDENCE DANS LA COOPÉRATIVE**

Régions	Répondants (N <sup>bre</sup> )	Nombre moyen d'années de résidence
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	21	6,7
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	42	9,6
<b>03 Capitale-Nationale</b>	184	10,3
<b>04 Mauricie</b>	12	5,9
<b>05 Estrie</b>	96	5,8
<b>06 Montréal</b>	448	9,3
<b>07 Outaouais</b>	28	5,9
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	8	12,0
<b>09 Côte-Nord</b>	5	14,0
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	6	8,8
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	35	8,3
<b>13 Laval</b>	24	8,2
<b>14 Lanaudière</b>	22	8,5
<b>15 Laurentides</b>	7	7,7
<b>16 Montérégie</b>	69	9,1
<b>17 Centre-du-Québec</b>	17	9,6
<b>Total général</b>	1024	8,9

**TABLEAU 11 : LOYER, LOYER NORMALISÉ ET TAUX D'EFFORT**

Régions	Loyer moyen (\$)	Loyer moyen normalisé (\$)	Taux d'effort (%)
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	447	511	27
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	440	527	27
<b>03 Capitale-Nationale</b>	547	615	30
<b>04 Mauricie</b>	540	602	32
<b>05 Estrie</b>	524	570	34
<b>06 Montréal</b>	528	614	28
<b>07 Outaouais</b>	555	648	24
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	427	522	24
<b>09 Côte-Nord</b>	483	534	31
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	498	601	41
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	547	619	33
<b>13 Laval</b>	557	638	26
<b>14 Lanaudière</b>	603	660	41
<b>15 Laurentides</b>	553	650	29
<b>16 Montérégie</b>	576	665	32
<b>17 Centre-du-Québec</b>	361	433	30
<b>Total général</b>	529	606	29

TABLEAU 12 : SUBVENTION AU LOYER ET ALLOCATION-LOGEMENT

Régions	Subvention au loyer (%)		Allocation-logement (%)	
	Répondants (N <sup>bre</sup> )	Pourcentage (%)	Répondants (N <sup>bre</sup> )	Pourcentage (%)
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	21	38	21	29
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	43	30	42	10
<b>03 Capitale-Nationale</b>	184	29	182	16
<b>04 Mauricie</b>	12	25	11	9
<b>05 Estrie</b>	96	28	97	11
<b>06 Montréal</b>	445	34	441	14
<b>07 Outaouais</b>	28	18	28	4
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	8	13	1	13
<b>09 Côte-Nord</b>	4	0	4	0
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	6	33	6	17
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	36	39	36	19
<b>13 Laval</b>	23	22	23	13
<b>14 Lanaudière</b>	21	48	21	14
<b>15 Laurentides</b>	7	29	7	14
<b>16 Montérégie</b>	69	25	70	16
<b>17 Centre-du-Québec</b>	18	67	17	12
<b>Total général</b>	1021	32	1014	14

TABLEAU 13 : RÉPARATIONS REQUISES

Régions	Entretien courant (%)	Mineures (%)	Majeures (%)
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	43	52	5
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	59	29	12
<b>03 Capitale-Nationale</b>	48	35	16
<b>04 Mauricie</b>	58	25	17
<b>05 Estrie</b>	61	28	12
<b>06 Montréal</b>	39	36	25
<b>07 Outaouais</b>	14	54	32
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	50	25	25
<b>09 Côte-Nord</b>	20	60	20
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	67	33	0
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	42	42	17
<b>13 Laval</b>	46	29	25
<b>14 Lanaudière</b>	67	24	10
<b>15 Laurentides</b>	33	0	67
<b>16 Montérégie</b>	59	24	17
<b>17 Centre-du-Québec</b>	56	22	22
<b>Total général</b>	46	34	20

TABLEAU 14 : ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE

Régions	Membre		Autre personne du ménage membre		Non-membre	
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	20	100	0	0	0	0
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	37	86	4	9	2	5
<b>03 Capitale-Nationale</b>	175	95	4	2	6	3
<b>04 Mauricie</b>	9	75	1	8	2	17
<b>05 Estrie</b>	85	89	3	3	7	7
<b>06 Montréal</b>	416	94	7	2	18	4
<b>07 Outaouais</b>	28	100	0	0	0	0
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	7	88	0	0	1	13
<b>09 Côte-Nord</b>	5	100	0	0	0	0
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	5	83	0	0	1	17
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	31	89	2	6	2	6
<b>13 Laval</b>	19	83	2	9	2	9
<b>14 Lanaudière</b>	18	82	1	5	3	14
<b>15 Laurentides</b>	7	100	0	0	0	0
<b>16 Montérégie</b>	64	91	5	7	1	1
<b>17 Centre-du-Québec</b>	14	78	1	6	3	17
<b>Total général</b>	940	92	30	3	48	5

TABLEAU 15 : RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ADHÉSION

Régions	Répondants (N <sup>bre</sup> )	Nombre d'années d'adhésion (années)
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	20	7,1
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	36	8,4
<b>03 Capitale-Nationale</b>	169	10,6
<b>04 Mauricie</b>	8	2,3
<b>05 Estrie</b>	81	6,6
<b>06 Montréal</b>	407	9,4
<b>07 Outaouais</b>	28	6,7
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	7	13,0
<b>09 Côte-Nord</b>	5	10,8
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	5	9,0
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	31	9,7
<b>13 Laval</b>	18	7,6
<b>14 Lanaudière</b>	18	7,9
<b>15 Laurentides</b>	6	11,2
<b>16 Montérégie</b>	64	9,2
<b>17 Centre-du-Québec</b>	14	12,4
<b>Total général</b>	917	9,1

TABLEAU 16 : NOMBRE MENSUEL MOYEN D'HEURES DE PARTICIPATION

Régions	Répondants (N <sup>bre</sup> )	Participation moyenne (heures par mois)
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	15	8,5
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	39	6,9
<b>03 Capitale-Nationale</b>	164	8,1
<b>04 Mauricie</b>	11	3,5
<b>05 Estrie</b>	83	5,0
<b>06 Montréal</b>	417	10,9
<b>07 Outaouais</b>	26	8,4
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	7	4,7
<b>09 Côte-Nord</b>	5	6,6
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	6	7,8
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	33	8,1
<b>13 Laval</b>	21	9,4
<b>14 Lanaudière</b>	20	12,7
<b>15 Laurentides</b>	6	6,5
<b>16 Montérégie</b>	64	9,0
<b>17 Centre-du-Québec</b>	13	3,0
<b>Total général</b>	930	9,1

TABLEAU 17 : TAUX DE SATISFACTION DES RÉPONDANTS

Régions	Satisfait (%)	Neutre (%)	Insatisfait (%)
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	75	15	10
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	93	2	5
<b>03 Capitale-Nationale</b>	78	9	13
<b>04 Mauricie</b>	75	0	25
<b>05 Estrie</b>	76	13	12
<b>06 Montréal</b>	72	13	15
<b>07 Outaouais</b>	79	14	7
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	75	25	0
<b>09 Côte-Nord</b>	80	0	20
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	83	0	17
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	86	3	11
<b>13 Laval</b>	63	4	33
<b>14 Lanaudière</b>	86	10	5
<b>15 Laurentides</b>	86	0	14
<b>16 Montérégie</b>	72	10	18
<b>17 Centre-du-Québec</b>	83	11	6
<b>Total général</b>	75	11	14

## ANNEXE 2 – MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE LA RECHERCHE

### 1. Outils de recherche

L'Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation 2017 utilise la méthode du sondage comme outil de collecte de données. À l'aide d'une liste à jour des 29578 logements coopératifs du Québec<sup>41</sup>, 2 échantillons aléatoires ont été sélectionnés. L'échantillon de départ comptant 3400 adresses a dû être bonifié par une deuxième phase d'envoi auprès d'un autre échantillon de 3000 adresses provenant de la liste de 28458 logements. Les deux listes ont été comparées afin que soient retirés de la deuxième liste les noms qui apparaissaient également sur la première liste pour éviter qu'une même personne reçoive deux questionnaires.

Pour une première fois, le questionnaire de l'enquête a été monté sur la plateforme web du site de la CQCH afin de faciliter l'envoi et la compilation des données. L'enquête en ligne comprenait une version française et une version anglaise du questionnaire. Des versions papier, en français et en anglais, ont également été préparées afin de permettre la participation des résidents ne détenant pas les outils technologiques nécessaires.

Comme mentionné précédemment, l'enquête s'est déroulée en deux phases. La première phase s'est tenue entre le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et le 13 décembre 2017, et la seconde, du 26 janvier 2018 au 26 février 2018. L'objectif de ce deuxième envoi était d'accroître le nombre de participants afin d'arriver à un échantillon comparable à ceux des années passées, soit une cible de 1000 répondants.

### 2. Envoi de l'avis de participation

#### 2.1 Premier envoi – Novembre 2017

Le premier envoi a été effectué le 1<sup>er</sup> novembre 2017 par la CQCH à 3400 adresses de logements coopératifs choisies de manière aléatoire. L'envoi comprenait une lettre présentant l'enquête dans laquelle chaque participant avait un code d'accès unique pour remplir le questionnaire en ligne (annexe 3). Il leur était mentionné que des questionnaires papier pouvaient leur être envoyés s'ils en faisaient la demande. La lettre était rédigée en français et elle incluait une note en anglais. Le code d'accès unique permettait de faire un suivi des participants qui avaient rempli le questionnaire. L'ensemble des réponses a été compilé dans un fichier Excel par une ressource externe en informatique responsable du site Internet.

Sur l'ensemble des lettres envoyées, 83 personnes ont communiqué avec la CQCH afin de recevoir les questionnaires papier. La première phase a permis de compiler les réponses de 507 participants résidant en coopérative d'habitation.

#### 2.2. Deuxième envoi – Janvier 2018

Compte tenu du faible taux de réponse associé au premier envoi, une deuxième phase a été enclenchée en janvier 2018. Pour ce deuxième envoi, une nouvelle approche a été adoptée. Cette fois-ci, le questionnaire papier a été envoyé à 3000 participants. L'envoi comprenait les éléments suivants :

---

<sup>41</sup> À partir des données de la CQCH et de la liste des nouvelles coopératives d'habitation AccèsLogis Québec fournie par la SHQ, la liste a été bonifiée par une recherche exhaustive des adresses sur le site de Postes Canada.

- une lettre de présentation de l'enquête dans laquelle un code d'accès universel en ligne était inscrit;
- le questionnaire papier de 12 pages (annexe 4);
- une enveloppe-réponse adressée, non affranchie.

Le questionnaire était présenté sur 6 feuilles de 11 x 17 po, pliées et brochées. Les questionnaires remplis sur Internet ou reçus par la poste ont été compilés par la CQCH. La deuxième phase de l'enquête a permis de compiler les réponses de 564 résidents de coopératives d'habitation.

### 3. Concours

La CQCH a organisé un concours afin d'accroître l'intérêt et la participation des résidents de coopératives d'habitation à l'enquête. Pour la première phase, trois prix en argent (500 \$, 250 \$ et 100 \$) ont été tirés au hasard parmi les répondants qui avaient transmis leur questionnaire papier ou en ligne avant le 13 décembre 2017. Comme le taux de participation était, malgré tout, faible à la date fixée, la date d'échéance de départ, le 4 décembre 2017, a été repoussée au 13 décembre 2017. Le tirage a eu lieu le 14 décembre 2017.

Toujours dans l'objectif d'accroître la participation, un concours a également été intégré dans la deuxième phase d'envoi de l'enquête. Cette fois, 3 prix en cartes-cadeaux dans une épicerie au choix des gagnants (350 \$, 150 \$ et 75 \$) ont été tirés au hasard. Le tirage a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2018.

### 5. Échantillon final de l'enquête

En combinant les questionnaires des 2 phases d'envoi, l'enquête totalise un échantillon de 1071 répondants. La première phase présente un taux de réponse de 14 % et la deuxième, un taux de réponse de 18,8 %.

### 6. Saisi des questionnaires

Comme la plateforme web permettait de compiler l'ensemble des résultats dans un fichier Excel, tous les questionnaires papier reçus ont été saisis sur la plateforme de l'enquête. Sur l'ensemble des questionnaires reçus, 83 questionnaires papier ont été saisis par la CQCH dans la première phase et 338, dans la deuxième phase.

### 7. Traitement informatique des données

Les données compilées dans le fichier Excel ont ensuite été traitées par une ressource interne de la CQCH. Comme dans les enquêtes antérieures, les données relatives au loyer ont été normalisées. La normalisation des loyers consiste en l'ajout de certains services (électricité, chauffage) au coût mentionné afin que toutes les données soient comparables. Le coût des services ajoutés a été établi à partir du Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique et applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

	Studio	1 c. c.	2 c. c.	3 c. c. et plus
<b>Chauffage</b>	57,10 \$	57,10 \$	62,15 \$	67,45 \$
<b>Électricité résidentielle</b>	33,65 \$	38,10 \$	42,55 \$	47,00 \$

Afin de déterminer les revenus moyens des ménages de coopératives d'habitation, le revenu moyen associé à chacune des tranches de revenu a été utilisé. Ainsi, pour les strates fermées (ex. : de 15000 \$ à 19999 \$), le revenu moyen a été établi à partir du revenu se situant au milieu de la tranche, soit 17500 \$.

Pour la strate inférieure (de 0 \$ à 14 999 \$), le montant a été fixé selon les montants de prestation de base du programme d'aide de derniers recours, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 aux personnes seules, sans contrainte d'emploi, afin d'établir un revenu plancher.

Finalement, pour la strate supérieure (70 000 \$ et plus), le revenu a été établi à 80 000 \$.

Tranche de revenu	Revenu moyen associé
<b>De 0 \$ à 14 999 \$</b>	11 238 \$
<b>De 15 000 \$ à 19 999 \$</b>	17 500 \$
<b>De 20 000 \$ à 24 999 \$</b>	22 500 \$
<b>De 25 000 \$ à 29 999 \$</b>	27 500 \$
<b>De 30 000 \$ à 34 999 \$</b>	32 500 \$
<b>De 35 000 \$ à 39 999 \$</b>	37 500 \$
<b>De 40 000 \$ à 49 999 \$</b>	45 000 \$
<b>De 50 000 \$ à 59 999 \$</b>	55 000 \$
<b>De 60 000 \$ à 69 999 \$</b>	65 000 \$
<b>70 000 \$ et plus</b>	80 000 \$

## 8. Limites de la méthodologie

L'enquête comprend certaines limites méthodologiques qui doivent être prises en compte lors de l'analyse des résultats. Premièrement, la liste utilisée pour l'échantillonnage a été bonifiée par la consultation du site de Postes Canada et selon les listes accessibles à la CQCH. Des coopératives d'habitation des régions non fédérées peuvent avoir été omises.

Deuxièmement, l'envoi de la lettre de participation n'a pas apporté les résultats escomptés. Il a donc fallu effectuer un second envoi et changer la stratégie de sollicitation (envoi du questionnaire papier). À l'avenir, les modalités d'envoi devraient être révisées afin que le taux de réponse soit optimisé. La possibilité de remplir le questionnaire en ligne est intéressante, mais exige encore quelques ajustements ainsi que des solutions de rechange pour les répondants n'ayant pas accès à Internet. La période d'envoi des questionnaires et des lettres a également eu un impact. Alors que, dans le passé, le questionnaire était envoyé au mois de mai, cette année, l'envoi a été effectué au mois de novembre. Ce retard a fait en sorte que le taux de réponse a grandement été affecté. Compte tenu de l'approche de la période des fêtes, on peut supposer que les résidents sollicités étaient moins enclins à consacrer du temps pour remplir le questionnaire.

De plus, certaines questions peuvent susciter une incompréhension chez les répondants. L'ajout de définitions claires, illustrées par des exemples, favoriserait une meilleure compréhension pour les répondants. L'Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2017 constitue la sixième du genre à être réalisée au cours des 30 dernières années. Des études analogues ont en effet été publiées en 1987, en 1996, en 2002, en 2007 et 2012. Il y aurait lieu de revoir l'intervalle entre les enquêtes étant donné que le profil change peu d'une période de cinq ans à l'autre.

## ANNEXE 3 – LETTRE DE PARTICIPATION



Québec, le 1 novembre 2017

Coopérative d'habitation «Nom\_»  
«Numéro\_civique», «Type\_dartere» «Nom\_dartere» «F6» «App»  
«Ville», QC, «Code\_postal»

**Objet : Enquête sur le profil socioéconomique auprès des résidents de coopératives d'habitation – 2017**  
**Subject: Survey on the Socio-economic Profile of Residents of Co-operative Housing - 2017**<sup>1</sup>

Madame, Monsieur,

Vous avez été sélectionné(e) au hasard afin de répondre au questionnaire de l'enquête 2017 que mène présentement la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) afin d'établir le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation au Québec. Rappelons que cette enquête est la sixième édition au cours des 30 dernières années. En effet, des études analogues ont été réalisées en 1987, en 1996, en 2002, en 2007 et en 2012. Le sondage de cette année compte 35 questions sur les thèmes suivants : les caractéristiques de l'immeuble et du logement, la coopérative d'habitation et les résidents du logement.

Votre contribution est essentielle pour assurer la réussite de l'enquête 2017 qui poursuit principalement deux objectifs. Vos réponses permettront, en effet, d'obtenir un meilleur portrait global des résidents de coopératives d'habitation ce qui aidera à déterminer les actions que doivent prendre la CQCH et les fédérations pour mieux vous représenter. Elles faciliteront également le choix des partenaires des programmes d'achats regroupés ou des plans d'assurance dont vous bénéficiez. En participant, vous courez la chance de **gagner trois prix en argent de 500 \$, de 250\$ et de 100 \$.**

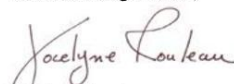
Nous vous remercions d'accepter de répondre à ce questionnaire d'ici le **4 décembre 2017 à 16 h 30**. Il est accessible en utilisant le lien ci-dessous ou en vous dirigeant directement sur le site Internet de la CQCH (<http://www.cooperativehabitation.coop>). Le code d'accès ci-dessous vous permettra d'y accéder.

**Lien vers le questionnaire :** <http://www.cooperativehabitation.coop/pages/sondage-2017/>

**Code d'accès (Access code) :** «Code\_daccès»

Pour plus d'information ou pour toute question concernant le questionnaire, le concours et ses règlements, ou encore pour obtenir une version papier du questionnaire, n'hésitez pas à communiquer avec Roxanne Dubé, chargée de projet, au 1 800 667-9386, poste 222.

Merci de votre collaboration.  
La directrice générale,

  
Jocelyne Rouleau

<sup>1</sup>The Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) would like that you participate in a research study on the Socio-economic Profile of Residents of Co-operative Housing- 2017. Use the above link to access the English version of the questionnaire. By participating, you may also have the chance to win 500\$, 250\$ or 100\$.



**Enquête sur le profil socioéconomique auprès des résidents de coopératives d'habitation – 2017**

**Survey on the Socio-economic Profile of Residents of Co-operative Housing - 2017<sup>1</sup>**

Madame, Monsieur,

L'enquête sur le profil socioéconomique auprès des résidents de coopératives d'habitation est en cours depuis novembre 2017. Lors de cette deuxième vague, vous avez été sélectionné au hasard parmi tous les résidents de coopératives d'habitation du Québec. La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) sollicite votre participation à l'enquête. Votre contribution est essentielle pour en assurer la réussite. Le sondage de cette année compte 35 questions sur les thèmes suivants : les caractéristiques de l'immeuble et du logement, la coopérative d'habitation et les résidents du logement.

Vos réponses permettront d'obtenir un meilleur portrait global des résidents de coopératives d'habitation ce qui aidera à déterminer les actions que doivent prendre la CQCH et les fédérations pour mieux vous représenter. Elles faciliteront également le choix des partenaires des programmes d'assurance ou d'achats regroupés dont vous bénéficiez. La date limite pour répondre à l'enquête et la retourner est le 26 février 2018. Les 300 premières personnes qui répondent au sondage auront la chance de **gagner l'une des trois cartes-cadeaux de 350 \$, de 150 \$ et de 75 \$ dans une épicerie de votre choix.**

En plus du questionnaire papier ci-joint, l'enquête est accessible en utilisant le lien ci-dessous ou en vous dirigeant directement sur le site Internet de la CQCH (<http://www.cooperativehabitation.coop>). Le code d'accès ci-dessous vous permettra d'y accéder.

**Lien vers le questionnaire :** <http://www.cooperativehabitation.coop/pages/sondage-2017/>

**Code d'accès (Access code) :** E2017

Pour plus d'information ou pour toute question concernant le questionnaire, le concours et ses règlements, n'hésitez pas à communiquer avec Roxanne Dubé, chargée de projet, au 1 800 667-9386, poste 222.

Merci de votre collaboration.  
La directrice générale,



Jocelyne Rouleau

<sup>1</sup> The Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) would like that you participate in a research study on the Socio-economic Profile of Residents of Co-operative Housing - 2017. Use the above link to access the English version of the questionnaire. By participating, you may also have the chance to win 350\$, 150\$ or 75\$ in a grocery of your choice.

## ANNEXE 4 – QUESTIONNAIRE



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

### ENQUÊTE AUPRÈS DES RÉSIDENTS DE COOPÉRATIVES D'HABITATION - 2017

#### **IMPORTANT**

*Le questionnaire doit être rempli par le **principal soutien financier** du ménage et ne devrait prendre qu'une dizaine de minutes de votre temps. Si plusieurs personnes assurent le soutien financier du ménage, **la personne la plus âgée** doit remplir le questionnaire.*

*Répondez aux questions en pointant d'un  la ou les cases  correspondant à votre réponse ou en inscrivant votre réponse dans les espaces réservés à cette fin \_\_\_\_.*

Les renseignements obtenus par l'entremise de ce questionnaire demeureront strictement confidentiels et ne serviront qu'aux seules fins de l'étude.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Accès au questionnaire sur Internet au <http://www.cooperativehabitation.coop/pages/sondage-2017/>  
Vous trouverez votre code d'accès sur la lettre jointe au questionnaire.

*Vous avez jusqu'au **26 février 2018 à minuit** pour nous transmettre par la poste ou par Internet vos réponses et être admissible au concours. Veuillez nous transmettre le questionnaire papier par la poste au : 840, rue Raoul-Jobin, bureau 202, Québec (Québec) G1N 1S7.*

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

## SECTION 1

**Cette section porte sur les caractéristiques de l'immeuble et du logement que vous habitez.**

1. Quel type d'immeubles habitez-vous? (Cochez une seule case)
- Immeuble (bloc) à plusieurs logements avec entrée commune (1 porte, plusieurs logements)  1
  - Immeuble de type « duplex » de 2 à 6 logements avec entrée individuelle (1 porte, 1 logement)  2
  - Maison unifamiliale (détachée, semi-détachée, en rangée)  3
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_  4

2. Sans compter la salle de bain, combien de pièces y a-t-il dans votre logement? (Un « salon double » compte pour 2 pièces)

\_\_\_\_\_ pièce(s)

3. Combien de chambres à coucher y a-t-il dans votre logement? (Si vous habitez un studio, inscrivez 0)

\_\_\_\_\_ chambre(s)

4. En quelle année avez-vous emménagé dans cette coopérative?

\_\_\_\_\_

5. Quel est le montant de loyer que vous payez actuellement à la coopérative?  
\_\_\_\_\_ \$

5.1 Les items suivants sont-ils inclus ou non dans le prix de votre loyer?

	Inclus	Non inclus
• Chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Électricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Poêle, réfrigérateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Stationnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre (ex. les repas), précisez : \_\_\_\_\_

5.2 Quel était le montant de loyer que vous deviez payer avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017?

\_\_\_\_\_ \$

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

6. Votre loyer mensuel est-il calculé selon les revenus de votre ménage  
(Un loyer fixé à 25 % de vos revenus, ex. : supplément au loyer, aide assujettie au contrôle du revenu [AACR] ou aide de dernier recours)?

- Non  1
- Oui  2

7. Bénéficiez-vous du programme Allocation-logement?

- Non  1
- Oui  2

8. Dans quel type d'habitation demeuriez-vous avant? (Cochez une seule case)

- Une maison dont vous étiez propriétaire  1
- Une maison dont au moins l'un de vos parents était propriétaire  2
- Un logement dans une autre coopérative  3
- Un logement du marché locatif privé  4
- Un condominium  5
- Une habitation à loyer modique (HLM)  6
- Un organisme sans but lucratif d'habitation (OSBL)  7
- Cet immeuble avant qu'il soit acheté ou pris en charge par la coop  8
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_  9

## SECTION 2

*Cette section porte sur la coopérative d'habitation que vous habitez.*

9. Êtes-vous membre de la coopérative où vous habitez actuellement?

- Non
  - Si non, quelqu'un d'autre du ménage est-il membre? Non  1  
Oui  2
  - (Passez à la question 12)
- Oui  3
  - Si oui, depuis combien d'années? \_\_\_\_\_
  - Si oui, quel est le montant de votre rabais de membre? \_\_\_\_\_ \$

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

10. Au cours des douze (12) derniers mois, combien d'heures par mois, en moyenne, avez-vous consacré à des comités ou à d'autres activités bénévoles de votre coopérative?

Inscrire le nombre d'heures **par mois** : \_\_\_\_\_ heures

11. Actuellement, êtes-vous membre du conseil d'administration ou d'un comité dans votre coopérative? Cochez la ou les case(s) qui s'appliquent.

- Conseil d'administration  <sup>1</sup> Depuis quand? \_\_\_\_\_  
Quel poste? \_\_\_\_\_
- Comité de gestion des finances  <sup>2</sup> Depuis quand? \_\_\_\_\_
- Comité de gestion de l'entretien  <sup>3</sup> Depuis quand? \_\_\_\_\_
- Comité de gestion de la sélection  <sup>4</sup> Depuis quand? \_\_\_\_\_
- Comité de secrétariat  <sup>5</sup> Depuis quand? \_\_\_\_\_
- Comité de gestion de la participation  <sup>6</sup> Depuis quand? \_\_\_\_\_  
(Comité de gestion du contrat de membre)
- Comité d'animation, de loisirs  <sup>7</sup> Depuis quand? \_\_\_\_\_
- Autre comité, précisez : \_\_\_\_\_  <sup>8</sup> Depuis quand? \_\_\_\_\_

12. Veuillez indiquer pourquoi vous avez choisi d'habiter un logement dans une coopérative d'habitation en encerclant, **pour chaque énoncé**, le chiffre correspondant à son degré d'importance.

1. Aucunement important	2. Peu important	3. Assez important	4. Très important
-------------------------	------------------	--------------------	-------------------

a) Le coût du logement est abordable.

1	2	3	4
---	---	---	---

b) La localisation est avantageuse.

1	2	3	4
---	---	---	---

c) La coopérative d'habitation encourage un esprit de partage communautaire.

1	2	3	4
---	---	---	---

d) Je crois aux principes coopératifs.

1	2	3	4
---	---	---	---

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

e) La coopérative d'habitation permet une stabilité d'occupation.

1                      2                      3                      4

f) Je veux m'impliquer dans les prises de décision concernant mon logement.

1                      2                      3                      4

g) J'aime penser que je peux contrôler mes conditions de logement.

1                      2                      3                      4

h) La coopérative d'habitation offre un milieu de vie sécuritaire.

1                      2                      3                      4

h) Autre, précisez : \_\_\_\_\_

1                      2                      3                      4

13. Veuillez indiquer votre degré de satisfaction face à votre coopérative d'habitation comme milieu de vie. Encerclez le chiffre 7, si vous êtes entièrement satisfait de votre coopérative et le chiffre 1, si vous êtes entièrement insatisfait.

Entièrement insatisfait		Neutre			Entièrement satisfait	
1	2	3	4	5	6	7

13-B Quels éléments selon vous pourraient bonifier/améliorer votre participation dans la coopérative?

- Une meilleure connaissance des lois et règlements régissant la coopérative d'habitation
- Un transfert d'expertise et de connaissances entre résidents (mentorat, parrainage, etc.)
- Des ajustements dans le type de participation (temps, nature des tâches) relativement à la situation physique, familiale ou sociale
- Des mesures de conciliation travail-famille
- Des formations adaptées
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_

13-C Votre coopérative d'habitation intègre-t-elle des mesures favorisant l'égalité femme-homme dans son mode de fonctionnement?

- Non  1
- Oui  2

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

14. Votre logement nécessite-t-il des réparations?

- Non  1
- Oui  2

Si oui, s'agit-il :

*Si un logement a besoin à la fois de réparations mineures et de réparations majeures, cochez uniquement la case de réparations majeures. Ne cochez pas les deux cases.*

- De réparations mineures (c'est-à-dire des éléments qui ne portent pas préjudice à l'intégrité du logement)?  1

Si oui, lesquelles ?

- Peinture
- Portes intérieures (poignées, dormants, etc.)
- Portes extérieures
- Revêtement de plancher
- Autres : \_\_\_\_\_

- De réparations majeures (c'est-à-dire des éléments qui portent préjudice à l'intégrité du logement)?  2

Si oui, lesquelles ?

- Fenêtres
- Portes extérieures
- Plomberie
- Électricité
- Infiltration d'eau
- Autres : \_\_\_\_\_

15. Caractéristiques du logement

Veuillez indiquer les caractéristiques suivantes qui s'appliquent à votre logement

15.1 Chauffe-eau

- Central  1
- Individuel  2
- Ne sais pas  3

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

15.2 Revêtement de plancher (la plus grande surface de votre logement)

- Bois franc  1
- Plancher flottant  2
- Céramique  3
- Vinyle/Prelart  4
- Tapis  5

15.3 Chauffage

- Électrique  1
- Bois  2
- Eau chaude  3
- Air chaud  4
- Ne sais pas  5

15.4 Avez-vous un détecteur de fumée fonctionnel?

- Non  1
- Oui  2

15.5 Possédez-vous un extincteur portatif?

- Non  1
- Oui  2

### SECTION 3

***Cette section porte sur les caractéristiques des résidents du logement. Vos réponses à ces questions sont très importantes afin de pouvoir dresser un portrait précis des ménages occupant un logement coopératif. Soyez assurés que vos réponses resteront strictement confidentielles.***

16. La personne remplissant le présent questionnaire est :

- Un homme  1
- Une femme  2
- Autre  3

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)



17. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? (Cochez une seule case)

- Le français  1
- L'anglais  2
- L'espagnol  3
- Autre langue, précisez : \_\_\_\_\_  4

18. Le Canada est-il votre pays d'origine (de naissance)?

- Non (Si non, passez à la question 19)  1
- Oui (Si oui, passez à la question 21)  2

19. Détenez-vous la citoyenneté canadienne par naturalisation?

*La naturalisation désigne la procédure par laquelle, selon la Loi sur la citoyenneté, un immigrant se voit accorder la citoyenneté du Canada.*

- Non (Si non, passez à la question 20)  1
- Oui (Si oui, passez à la question 21)  2

20. Êtes-vous un immigrant reçu?

*Un immigrant reçu (résident permanent) est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.*

- Non  1
- Oui  2

21. Quel âge avez-vous?

\_\_\_\_\_ ans

22. Quel est le nombre total de personnes qui habitent le logement sur une base régulière?  
(N'oubliez pas de vous compter!)

\_\_\_\_\_ personne(s)

En plus de ces personnes, y a-t-il un ou des enfants en garde partagée?

- Non  1
- Si oui, combien? \_\_\_\_\_  2

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

23. Quelle est la composition de votre ménage? (Cochez une seule case)

- Personne vivant seule  1
- Couple marié ou en union libre sans enfant à charge  2
- Couple marié ou en union libre avec 1 ou plusieurs enfants à charge  3
- Famille monoparentale ayant à sa tête une femme avec 1 ou plusieurs enfants à sa charge  4
- Famille monoparentale ayant à sa tête un homme avec 1 ou plusieurs enfants à sa charge  5
- Deux personnes ou plus, sans lien de parenté  6
- Deux personnes ou plus, avec lien de parenté (ex. : enfant de plus de 18 ans)  7
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_  8

24. Indiquez combien de personnes de votre ménage répondent aux caractéristiques suivantes (incluant tous les enfants en garde partagée)?

- Enfant âgé de moins de 6 ans \_\_\_\_\_ personne(s)
- Enfant âgé de 6 à 17 ans \_\_\_\_\_ personne(s)
- Adulte âgé de 18 à 64 ans \_\_\_\_\_ personne(s)
- Adulte âgé de 65 à 74 ans \_\_\_\_\_ personne(s)
- Adulte âgé de 75 ans et plus \_\_\_\_\_ personne(s)

25. Indiquez combien de personnes de votre ménage souffrent de l'un ou l'autre des handicaps suivants :

- Personne ayant un handicap physique \_\_\_\_\_ personne(s)
- Personne ayant un handicap sensoriel (visuel ou auditif) \_\_\_\_\_ personne(s)
- Personne ayant un handicap intellectuel \_\_\_\_\_ personne(s)
- Personne souffrant d'un problème de santé mentale \_\_\_\_\_ personne(s)
- Personne souffrant d'une maladie chronique (maladies invisibles qui jouent considérablement sur la participation, etc.) \_\_\_\_\_ personne(s)
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_ personne(s)

26. Quelle est votre occupation principale? (Cochez une seule case)

- Salarié (Passez à la question 27)  1
- Travailleur autonome (Passez à la question 27)  2
- Étudiant (Passez à la question 29)  3
- Retraité (Passez à la question 29)  4
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_  5

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

27. Veuillez indiquer, parmi les énoncés suivants, celui qui décrit le mieux votre travail? (Cochez une seule case)

- À l'emploi d'une entreprise privée  1
- À l'emploi d'une entreprise coopérative  2
- À l'emploi du secteur public ou parapublic (gouvernement, ville, hôpital, etc.)  3
- À l'emploi d'une organisation sans but lucratif, d'un groupe populaire ou communautaire  4
- Travailleur autonome ou entrepreneur (propriétaire de commerce, pigiste, etc.)  5
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_  6

28. Combien d'heures au cours d'une semaine normale consacrez-vous à cet emploi?

- 0 à 15 heures  1
- 16 à 25 heures  2
- 26 à 35 heures  3
- Plus de 35 heures  4

29. Quel est le plus haut niveau d'études atteint?

- Études primaires  1
- Diplôme d'études secondaires  2
- Diplôme d'études collégiales  3
- Diplôme d'études techniques ou professionnelles  4
- Diplôme d'études universitaires – 1<sup>er</sup> cycle (baccalauréat)  5
- Diplôme d'études universitaires – 2<sup>e</sup> cycle (maîtrise)  6
- Diplôme d'études universitaires – 3<sup>e</sup> cycle (doctorat)  7
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_  8

30. Au cours de l'année 2016, quelle a été la principale source de revenu de votre ménage? (Cochez une seule case)

- Salaire provenant d'un emploi  1
- Pension de vieillesse (gouvernementale)  2
- Revenu d'un travail autonome  3
- Régime de retraite privé  4
- Assurance-emploi  5
- Revenus de placement/d'épargne  6
- Sécurité du revenu  7
- Pension d'invalidité  8
- Bourses d'études  9
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_  10

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

31. Est-ce qu'une personne de votre ménage possède un véhicule automobile?

- Non  1
- Oui  2

Si oui, combien de véhicule votre ménage possède-t-il? \_\_\_\_\_

Êtes-vous assurés par AutoAssur de Co-Operators, le programme offert par la CQCH?

- Non  1
- Oui  2

31.1 Quels sont les autres modes de transport que vous-même ou les autres membres de votre ménage utilisez? \_\_\_\_\_  
(par exemple : autobus, métro, vélo, covoiturage, Communauto, BIXI, taxi, etc.)

32. Parmi les items et les services suivants, cochez ceux dont dispose votre ménage?

Communications

- Internet  1  
Fournisseur : \_\_\_\_\_
- Télédistribution  2  
Fournisseur : \_\_\_\_\_
- Téléphone cellulaire  3  
Fournisseur : \_\_\_\_\_
- Compte Facebook  4
- Compte Twitter  5

Services financiers

- Régime de retraite (fonds de pension, plan de retraite privé, etc.)  6
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR)  7
- Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI)  8
- Assurance vie  9  
Assureur : \_\_\_\_\_
- Assurance habitation  10  
Assureur : \_\_\_\_\_
- Assurance automobile  11  
Assureur : \_\_\_\_\_
- Compte dans une caisse populaire ou d'économie  12
- Compte dans une banque  13
- Autre : \_\_\_\_\_  14

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

33. Indiquez dans quelle tranche se situe le **revenu brut total de votre ménage** pour l'année qui s'est terminée en décembre 2017 (ceci incluant toutes les sources de revenu).

- 0 à 14 999 \$  1
- 15 000 \$ à 19 999 \$  2
- 20 000 \$ à 24 999 \$  3
- 25 000 \$ à 29 999 \$  4
- 30 000 \$ à 34 999 \$  5
- 35 000 \$ à 39 999 \$  6
- 40 000 \$ à 49 999 \$  7
- 50 000 \$ à 59 999 \$  8
- 60 000 \$ à 69 999 \$  9
- 70 000 \$ et plus  10

Combien de personnes contribuent au revenu du ménage? \_\_\_\_\_ personne(s)

#### BULLETIN DE PARTICIPATION

*Les 300 premiers répondants qui auront dûment rempli et retourné par la poste leur questionnaire ainsi que le présent bulletin de participation, au plus tard le 26 février 2018 à minuit, auront la chance de gagner l'une des trois cartes-cadeaux de 350 \$, de 150 \$ et de 75 \$ dans une épicerie de leur choix.*

*Les règlements du concours sont disponibles sur le site Internet de la CQCH au [www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop). Pour participer à ce tirage, veuillez inscrire votre nom, adresse, n° de téléphone et votre adresse courriel, s'il y a lieu.*

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse courriel : \_\_\_\_\_

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386  
F 418 648-8580  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)





**CQCH**

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

840, rue Raoul-Jobin, bureau 202, Québec (Québec) G1N 1S7  
T.: 418 648-6758 • F.: 418 648-8580 • SF: 1 800 667-9386  
Courriel: [info@cqch.qc.ca](mailto:info@cqch.qc.ca) • Site Internet: [cooperativehabitation.coop](http://cooperativehabitation.coop)